

ANNALES
DE LA
SOCIÉTÉ BOTANIQUE
DE LYON

SEPTIÈME ANNÉE. — 1878-1879

MÉMOIRES

COMPTES RENDUS DES SÉANCES



LYON
SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ
AU PALAIS-DES-ARTS, PLACE DES TERREAUX

1880

RÉFORME

DE LA

NOMENCLATURE BOTANIQUE

PAR LE

D^r SAINT-LAGER

Origines de la Nomenclature.

Une personne étrangère à l'histoire de la Botanique qui lirait l'énumération des plantes signalées jusqu'à ce jour, et qui verrait les noms d'un grand nombre d'entre elles, surtout des plus anciennement connues, suivis du signe L., lettre initiale du nom de Linné, pourrait croire que notre science ne remonte pas au-delà de l'époque où vivait l'illustre naturaliste suédois. Assurément les érudits n'ignorent pas que Linné a eu de nombreux prédécesseurs; ils les connaissent parfaitement et ils savent apprécier leurs découvertes; mais la masse du public, trompée par l'étiquette, prend facilement le change, et volontiers place le début de la Botanique à l'année 1737, date de la publication du *Systema plantarum*, à l'exemple des mahométans pour qui l'histoire de l'humanité ne remonte pas au-delà de l'Hégire (622 de l'ère chrétienne), époque à laquelle le Prophète s'enfuit de la Mecque.

Il ne sera donc pas sans intérêt pour les personnes qui n'ont pas eu le loisir d'étudier l'histoire de la Botanique, de connaître en particulier les origines de la Nomenclature. Ces sortes d'études rétrospectives, quoique d'une importance tout-à-fait secondaire et fort arides dans les détails, ont cependant pour le philosophe naturaliste qui s'y livre un attrait irrésistible; il se plaît à suivre l'esprit humain dans son voyage à la recherche

de la vérité; n'étudiât-il même que la question de linguistique, comme c'est notre cas actuellement, il essaie de reconnaître dans les variations du langage l'évolution des idées que celui-ci a pour but d'exprimer.

Nous avons donc pensé que la recherche des origines de la Nomenclature botanique, indépendamment de l'intérêt historique qu'elle présente et de son application immédiate aux questions de linguistique que nous devons examiner, pourrait, en une certaine mesure, contribuer aux progrès généraux de la science que nous cultivons.

Les connaissances que les hommes ont acquises en premier lieu sont celles qui se rapportent à leurs besoins. Nous voyons en effet que, chez les Grecs, qui ont été, dans les sciences ainsi que dans le domaine littéraire et artistique, les initiateurs de l'humanité, l'agriculture et la médecine venaient au premier rang. Celle-ci, grâce à l'impulsion donnée par un éminent observateur, était arrivée chez eux à un degré assez élevé de perfection relative.

Comme la plus grande partie des remèdes étaient tirés du règne végétal, on comprend aisément que l'étude des plantes avait dû de bonne heure fixer l'attention des médecins grecs. C'est ainsi que naquit la Botanique; mais avant d'être une science autonome, elle resta pendant longtemps à l'état d'annexe de la médecine.

Il va sans dire que la dénomination des plantes ne fut d'abord assujettie à aucune règle. Lorsqu'il s'agissait des plantes communes, on acceptait les noms vulgaires; dans le cas contraire on créait un nom nouveau; mais les uns et les autres étaient le plus souvent des mots significatifs, grâce à la facilité avec laquelle la langue grecque se prête à la formation des mots composés.

C'étaient par exemple :

Adianton. Qui ne se mouille pas.

Amaranton. Qui ne se flétrit pas.

Acantha. Epine.

Alopecouros. Queue de renard.

Stachys. Epi.

Botrys. Grappe de raisin.

Cynoglosson. Langue de chien.

Epipetron. Qui croît sur les pierres.

Ischæmon. Qui arrête le sang.

Myriophyllon. Dix mille feuilles.

Lagopous. Pied de lièvre.

Mêlanthion. Fleur noire.

Polycarpon. Nombreux fruits.

Hydropeperi. Poivre aquatique.

Tragopogôn. Barbe de bouc.

Chrysanthemon. Fleur jaune d'or.

Triphyllon. Trois feuilles.

Glycyrrhiza. Racine sucrée.

Il est inutile de multiplier davantage les exemples, attendu qu'on pourra lire plus loin la liste complète des plantes énumérées par les anciens botanistes grecs. On verra alors, comme on peut déjà le constater par ces quelques citations, qu'un grand nombre de plantes étaient désignées au moyen d'un seul mot, simple ou composé ; de sorte que, suivant ce système d'appellation, il fallait autant de noms qu'il existait d'espèces différentes.

On sait que pareille habitude s'est conservée dans le langage vulgaire de tous les peuples ; c'est ainsi que nous disons communément, en français, l'Absinthe, la Tanaisie, la Garance, la Jusquiame, la Belladone, l'Oseille, le Seigle, etc.

Ce mode de dénomination était possible chez les Grecs, lesquels ne connaissaient pas plus de 900 plantes ; il ne serait plus de mise actuellement, car le nombre des espèces végétales décrites s'élève à plus de cent mille.

Du reste les Grecs avaient déjà été conduits à modifier l'usage des dénominations simples et à donner à un grand nombre d'espèces végétales des noms binaires exactement pareils à ceux qui sont employés dans notre Nomenclature. Lorsqu'ils découvrirent de nouvelles plantes que le vulgaire n'avait pas remarquées et qui n'avaient reçu aucun nom, ils furent amenés, par une tendance naturelle à l'esprit humain, à chercher les analogies qu'elles présentaient avec telles autres déjà nommées. C'est ainsi que prit naissance l'idée de grouper sous un nom générique toutes les formes végétales présentant un ensemble de caractères communs.

Tantôt ils distinguaient les espèces au moyen d'une épithète qui rappelait la patrie de chacune d'elles, comme on le voit dans les expressions suivantes :

Cyamos hellênicos (*Faba vulgaris*), *Cyamos ægyptios*, *Daucos creticos*, *Batos idaea* (*Rubus idæus*), *Coloutea idaea*, *Meon athamanticon*, *Iris lybicê*, *Mêlea persicê* (*Amygd. Persica*), *Mêlea armeniacê* (*Pr. Armeniaca*), etc.

Les espèces montagnardes recevaient l'épithète *oreinos*, comme par exemple *Leucas oreinê*, *Polion oreinon*, *Hyssopos oreinê*.

Les plantes saxicoles recevaient celle de *petraeos*, ex. : *Symphyton petraeon*.

Les plantes fluviatiles recevaient celle de *potamios*, ex. : *Stratiôtes potamios*.

Les plantes des lieux marécageux, celle de *telmateios*, ex. : *Phacos telmateios*.

Les espèces qui vivent dans la mer ou sur les rivages maritimes, celle de *thalassios*, ex. : *Bryon thalassion*, *Phycos thalassios*, *Crambê thalassia*, *Apsinthion thalassion*.

Lorsque l'une des espèces était cultivée et une autre sauvage, ils appelaient la première *hêmeros*, la seconde *agrios*, ex. : *Rhaphanis hêmeros*, *R. agria*.

Les plantes qui s'étaient sur la terre ou dont les souches rampent recevaient l'épithète d'*epigeios*, ex. : *Tribolos epigeios* (*Tribulus terrestris*), *Chamaecissos epigeios* (*Hedera terrestris*), *Calamos epigeios* (*Calamagrostis Epigeios*).

Ils se servaient souvent de la taille des plantes pour distinguer les espèces entre elles, ex. : *Arnoglôsson meizon* (*Plantago major*), *Arn. micron* (*P. minor*), *Conyza megalê* (*magna*), *mesê* (*media*), *micra* (*parva*).

Quelquefois le caractère spécifique était tiré de la couleur des fleurs : *Hyoscyamos leucos* (*albus*), *H. melas* (*niger*), *H. porphyrous* (*rubescens*), *Helleboros melas*, *H. leucos*, *Anagallis phœnicê* (*A. phœnicea*), *A. cyanos* (*A. cœrulea*).

L'odeur agréable de certaines espèces leur avait valu le surnom de *hêdyosmos*, *euosmos* ou *arômaticos*, ex. : *Schoenos euosmos*, *Calaminthê hêdyosmos*, *Calamos arômaticos*.

Les Grecs avaient aussi recours, pour différencier les espèces, à la forme des feuilles ou à leur nombre, ex. : *Tithymalos platyphyllous*, *Artemisia leptophylla*, *A. platyphylla*, *Parthenion microphyllon*, *Daucos selinophyllon*, *Drys platyphylla*, *Lonchitis prasophyllon*, *Stratiôtes chiliophyllous* (*mille-feuilles*).

Les plantes dont les feuilles et la tige sont hérissées d'aspérités étaient distinguées au moyen de l'épithète *trachys* (*rude*) de celles qui sont lisses, *leios*, ex. : *Smilax tracheia* (*Smilax aspera*), *S. leia*, *Sonchos trachys*, *S. leios*.

Au moyen de l'adjectif *eidês* dérivé du substantif *Eidos* (*apparence*), les Grecs exprimaient la ressemblance d'une espèce avec telle autre ; ex. : *daphnocidês*, *sesamoeidês*.

La tige fournissait aussi des caractères spécifiques ; ainsi, par exemple, Théophraste distingue plusieurs variétés de *Thridacinê* (*laitue*), parmi lesquelles une est appelée *platycaulos* (*tige large*), l'autre *strongylêcaulos* (*tige arrondie*).

La forme des fruits servait aussi à différencier les espèces,

ex. : *Peperi strongylon* (Poivre arrondi), *P. hypomêces* (*P. oblong*).

Enfin les propriétés comestibles et médicinales étaient aussi mises à contribution pour la dénomination des espèces, ex. : *Colocyntha edôdimos* (*edulis*), *Bolbos edôdimos*, *B. emeticos*, *Strychnos manicos* (qui donne le délire).

Certaines épithètes étaient tirées de l'emploi industriel, comme par exemple *Rhus byrsodepsicê*, le Sumac qui sert aux corroyeurs, *Coccus baphicê*, le Kermès qui sert à teindre.

Nous ne multiplierons pas davantage ces exemples, attendu qu'on trouvera plus plus loin la liste complète des plantes connues des Grecs et nommées par eux.

Deux conséquences, fort importantes sous le rapport historique, résultent de ce qu'on vient de lire : la première, c'est que les Grecs avaient la notion très-nette du genre et de l'espèce ; la seconde, c'est qu'ils sont les véritables créateurs de la Nomenclature binaire dont plusieurs botanistes ont fait honneur à Linné. Ce qui est vrai, c'est que l'illustre naturaliste suédois a eu l'heureuse inspiration de généraliser et systématiser un mode de dénomination que les Grecs n'avaient employé que d'une manière restreinte.

Nous venons de dire que les Grecs avaient la notion très-nette du genre et de l'espèce, et cependant ils ne l'ont jamais formulée d'une manière explicite. Il est curieux de constater que le mot *γένος* si souvent employé par Théophraste, ainsi que celui de *genus* qu'on retrouve presque à chaque page de l'histoire naturelle de Pline signifient, non pas genre, mais espèce.

Dioscoride se servait du mot *είδος* préférablement à celui de *γένος* ; c'est ainsi qu'il disait fréquemment : τούτου πλείονα ἔστιν εἶδη, ce qui peut se traduire exactement par cette phrase de Pline : *plura ejus (herbæ sous-entendu) genera*, cette plante a plusieurs espèces. D'où il suit que l'idée de genre n'avait pas d'expression propre, mais se trouvait implicitement contenue dans les mots *βοτάνη*, *πόζ*, *φυτόν* qui correspondent au mot latin *herba*.

Ajoutons encore une remarque. Le mot *είδος* dont se servait Dioscoride signifie, dans son sens propre, *apparence* ; or telle est précisément la signification du mot latin *species* que les botanistes latinisants employèrent plus tard pour exprimer l'idée que nous attachons au mot français *espèce*, lequel dérive

demment de *species* et diffère de celui-ci par la préposition de la lettre *e* qui rend la prononciation plus facile (1).

Quoique les Grecs ne se soient pas appliqués à créer une classification des espèces végétales par genres, tribus et familles, cependant on reconnaît, en lisant la *Matière médicale* de Dioscoride, que très-souvent les plantes sont énumérées dans un ordre déterminé.

Dans le premier livre, l'auteur passe en revue : 1° les espèces dont les racines et les bois sont aromatiques, comme par exemple l'Iris, le Meon, le Cardamômmon, les divers Nardos, le Malabathron, Cinnamomom, Amômmon, Costos, Calamos aromáticos, Aspalathos, Balsamon, etc.

2° Les arbres que nous rangeons actuellement dans les familles des Abiétinées, Cupressinées, Juglandées, Cupulifères, Ulmacées, Platanées, Pomacées, Cornées, Rhamnées, Térébinthacées, etc.

Le second livre est consacré à l'énumération : 1° des herbes alimentaires ; 2° des herbes à sucres âcres.

Dans le premier groupe on voit en première ligne les Graminées, Froment, Orge, Millet, Avoine, etc., puis les Papilionacées, Fève, Lentille, Haricot, Lupin ; — les Crucifères comestibles, Chou, Radis, Cresson ; — le Pourpier, la Mauve, l'Asperge ; les Laitues et Chicoracées diverses ; — la Bette, la Patience, l'Arroche ; — enfin les Cucurbitacées.

Les herbes à sucres âcres sont les diverses sortes d'Ail, quelques Crucifères, les Poivres, Aron, Renonculacées, etc.

Dans le troisième livre défilent successivement les Carduacées et Dipsacées épineuses, puis la nombreuse cohorte des Labiées et Ombellifères aromatiques, ainsi que les tribus de l'Absinthe, de l'Abrotonon, des Armoises et des Anthemis.

Le quatrième livre est un résidu de tout ce qui n'a pu trouver place dans les trois autres. L'auteur y a entassé les plantes sans arrangement systématique. Cependant certaines familles sont assez bien ordonnées, comme, par exemple, les Borraginées, les Solanées, et surtout les Euphorbiacées. Dioscoride

(1) Nous avons dans la langue française plusieurs mots qui ont subi la même altération : estomac vient de *stomachus*, escabeau de *scabellum*, escarbot de *scarabos*, escalier de *scala*, espace de *spatium*, eschole ou école de *schola*, esprit de *spiritus*, espérer de *sperare*, et ainsi de même pour plusieurs autres verbes ou substantifs.

énumère et décrit brièvement, les unes après les autres, les espèces suivantes de Tithymalos : *Characias*, *Myrsinites*, *Paralios*, *Helioscopios*, *Dendrôdes*, *Platyphyllos*, *Pithyousa*, *Lathyris*, *Peplos*, *Peplis*, *Chamaesyce*. En entendant cette énumération, ne croirait-on pas qu'il s'agit d'un livre écrit de nos jours ?

De ce rapide exposé il résulte évidemment que les botanistes grecs avaient le sentiment inconscient de l'existence des familles végétales, et il y a lieu de croire que leur esprit observateur aurait trouvé une formule précise de classification fondée sur les caractères morphologiques, si, à leur époque, la Botanique n'avait pas été l'esclave de la Médecine, et si par conséquent, les botanistes grecs ne s'étaient pas cru obligés de grouper les plantes seulement d'après leurs propriétés curatives ou alimentaires.

Mais à quoi bon disserter plus longuement sur la Nomenclature botanique des Grecs ? Nous avons pris un parti qui nous dispensera de plus amples commentaires, c'est de présenter la liste complète de tous les noms de plantes citées par Hippocrate (1), Théophraste (2), Dioscoride (3), Pline (4) et Galien (5).

On sera peut-être surpris de voir le nom de Pline mêlé à ceux des quatre médecins ou botanistes grecs. Mais nous dirons, en

(1) Hippocrate, né vers l'an 460 avant J.-C., est le plus ancien médecin dont les écrits nous soient parvenus. Ceux-ci, entièrement consacrés à la Médecine, à la Chirurgie et à l'Hygiène, ne traitent des plantes que d'une manière incidente et à l'occasion de la guérison des maladies. Le nombre des plantes citées par Hippocrate est d'environ 240.

(2) Théophraste, né vers l'an 731 avant J.-C., fut d'abord l'élève, puis le successeur d'Aristote au lycée d'Athènes. Il est le premier auteur qui ait écrit un traité spécial de botanique. Nous avons de lui une histoire des plantes en dix livres et un ouvrage intitulé *de causis plantarum* en six livres. Le nombre des plantes citées dans ces deux ouvrages est d'environ 500.

(3) Dioscoride était médecin à Anazarbe en Cilicie. Nous n'avons aucun renseignement précis sur la date de sa naissance et de sa mort ; nous savons seulement qu'il vivait dans le 1^{er} siècle de l'ère chrétienne. Son traité de matière médicale, *περί ὀλικῆς ἰατρικῆς*, est le meilleur ouvrage concernant la Botanique que nous ait légué l'antiquité ; il y est fait mention d'environ 600 plantes.

(4) Pline l'ancien, né à Vérone l'an 23 après J.-C., mort victime de l'éruption du Vésuve en l'an 79, avait composé un traité d'histoire naturelle en 37 livres. Les livres 12 à 27 sont particulièrement consacrés à l'énumération de 800 plantes et à l'indication des vertus médicinales de quelques-unes d'entre elles.

(5) Galien, né l'an 131 après J.-C., exerça la médecine d'abord à Pergame sa patrie, puis à Rome. Dans ses écrits, et surtout dans le livre intitulé *de simplicium medicaminum facultatibus*, Galien a parlé d'un grand nombre de plantes dont il recommande l'emploi dans le traitement des maladies.

manière de justification, que, comme il sera démontré plus loin et comme le savent très-bien les érudits, le naturaliste romain ne connaissait pas les plantes et n'a fait que copier les ouvrages de Théophraste, de Dioscoride et de quelques autres botanistes grecs, sans y rien ajouter de son propre fonds, si ce n'est un grand nombre d'erreurs grossières et de fables ridicules. Cependant, comme il a fait mention de plusieurs plantes non signalées par les auteurs grecs cités plus haut, on peut en conclure qu'il a dû puiser des renseignements dans quelques ouvrages qui ne nous sont pas parvenus. En effet il cite quelquefois les opinions et assertions de Pythagore, Démocrite, Apollodore, Phantias, Magon, Nicander, Métrodore, Cratevas, Chaereas, Glaucias, Chrysippe, Dionysias et de plusieurs autres naturalistes et médecins grecs qui, comme nous l'apprend aussi Athénée, avaient écrit des traités sur les plantes.

On a le droit de considérer l'Histoire naturelle de Pline comme une annexe de la littérature scientifique des Grecs, ou, pour parler plus exactement, comme une mauvaise compilation en latin des écrits des naturalistes grecs.

On a vu plus haut que Dioscoride a énuméré les plantes suivant un ordre assez méthodique et d'après une classification basée sur les propriétés thérapeutiques, alimentaires et industrielles des végétaux.

Théophraste, au contraire, s'est surtout placé au point de vue de l'organographie végétale qu'il étudie successivement chez les arbres, les arbrisseaux et les herbes, dont il énumère les diverses espèces sans ordre établi à l'avance. Dans les cinq premiers livres, principalement consacrés aux arbres, l'auteur traite, dans une suite de chapitres, des divers organes végétaux, les racines, les tiges, les feuilles, les fleurs et les fruits, et souvent ne cite les plantes que comme des exemples à l'appui de ses démonstrations.

La Nomenclature de Dioscoride, beaucoup plus claire et plus précise de celle de Théophraste, est celle que nous suivrons dans ce travail. Cependant, comme elle n'est pas complète, nous aurons soin d'y intercaler les noms de plantes que n'a pas cités Dioscoride, et qui ont été mentionnés par Théophraste. Dans ce cas le nom sera suivi de la lettre T. La lettre P se rapporte à Pline, la lettre G à Galien.

Lorsque le nom ne sera suivi d'aucun signe abrégé, on saura que c'est celui qu'a employé Dioscoride.

On voit par là que, contrairement à l'usage adopté par les botanistes, nous ne tenons aucun compte de l'antériorité et que nous estimons par dessus tout la correction et la précision des formules.

En regard de chaque nom, nous avons mis le synonyme correspondant de la Nomenclature moderne. Toutefois il est bon que le lecteur soit prévenu que pour un grand nombre de ces synonymes, la concordance n'est qu'approximative.

Si nous avons voulu apporter en cette matière une précision rigoureuse, il aurait fallu distinguer trois catégories de noms : 1° ceux dont les concordances sont certaines ; 2° les synonymies probables ; 3° les indications douteuses et tout-à-fait conjecturales.

Mais, notre but principal étant de présenter l'énumération des noms de plantes cités par les Grecs, quel que soit leur rapport avec la Nomenclature moderne, nous avons considéré la synonymie comme une question accessoire dans le présent travail.

Cependant si nous n'avons pas réussi à élucider les questions obscures, ce n'est pas faute d'application de notre part, car, après avoir étudié les textes, nous avons examiné les nombreux commentaires faits par les botanistes anciens et modernes, les Leoniceus, Caesalpin, Gesner, Tragus, Fuchs, Matthioli, Ruel, Dodonaeus, Clusius, Lobel, Daléchamp, Columna, les deux Bauhin, Bodaeus a Stapel, Scaliger, Hardouin, Casaubon, Sprengel, Desfontaines, Sibthorp, Fraas, Fée, Pickering et quelques autres érudits botanistes.

Mais, dès le début de nos recherches, nous avons reconnu l'impossibilité d'établir un parallélisme exact entre la Nomenclature grecque et celle qui est en usage actuellement. En effet, plusieurs plantes ont été citées par les Grecs sans aucune description. La plupart des descriptions sont si vagues et si incomplètes que souvent on peut les appliquer indifféremment à plusieurs espèces appartenant soit à divers genres, soit même à différentes familles.

A ces difficultés insurmontables vient encore s'ajouter la complication de l'emploi d'un même nom pour désigner plusieurs espèces. C'est ainsi que les Grecs ont appelé *Smilax*, d'abord le *Smilax aspera*, puis le *Convolvulus arvensis* et même le *Pha-*

seolus vulgaris et le *Taxus baccata*. Ce cas n'est pas embarrassant, car Dioscoride avait eu soin de donner la clef de cette synonymie. Mais en d'autres circonstances, il est impossible d'apercevoir la moindre lueur. C'est ainsi, par exemple, que le nom de *Phléôs* a été donné par Théophraste à une plante terrestre épineuse et à une espèce aquatique fort commune en Grèce ; l'une et l'autre nous sont inconnues. Le nom de *Phœnix* par lequel on désignait communément le Dattier, a été aussi appliqué, par quelques auteurs, à un *Lolium*.

Le mot *Parthenion* servait habituellement à nommer un *Pyrethrum*, et quelquefois la Mercuriale ou la Pariétaire. Certaines expressions telles que *Heraclea*, *Circaea*, *Limônion*, *Dorycnion*, ont servi à désigner tant d'espèces différentes qu'on se voit forcé de renoncer à toute interprétation.

Quoique le *Baccharis* ait été décrit par les botanistes grecs, il est impossible de savoir à quelle plante ce nom se rapporte. On peut en juger par les dissidences des commentateurs.

D'après Leoniceus, ce serait le *Salvia Sclarea*.

— Clusius,	—	<i>Inula Vaillantii</i> .
— Ruel et Fée,	—	<i>Digitalis purpurea</i> (1).
— Linné,	—	<i>Baccharis Dioscoridis</i> .
— Sprengel,	—	<i>Gnaphalium sanguineum</i> .

Suivant d'autres botanistes, ce serait le *Geum urbanum*, l'*Asperula adorata*, l'*Asarum europaeum*.

Mais c'en est assez sur ce sujet dont le développement nous conduirait beaucoup trop loin. Qu'il soit bien entendu que pour beaucoup de noms dont on va lire l'énumération, la synonymie est probable, mais que pour quelques-uns elle est tout-à-fait conjecturale.

Etant obligé de citer un nombre assez considérable de mots grecs, nous avons pensé qu'il serait plus commode pour le lecteur de voir ceux-ci écrits en caractères romains. Au surplus, il

(1) On aurait pu se dispenser de songer à la Digitale pourprée, laquelle n'existe ni en Grèce, ni en Asie-Mineure, ni même en Italie. Or le *Baccharis* servait dans ces divers pays à faire des couronnes.

D'après Dioscoride, il a la tige et les feuilles rudes ; la tige est anguleuse, haute d'une coudée ; les fleurs sont d'un pourpre blanchâtre, odorantes ; la racine ressemble à celle de l'Hellebore noir.

L'espèce de *Conyza* que Linné a appelé *Baccharis Dioscoridis* est particulière à l'Égypte, à la Nubie et à l'Abyssinie et, pour ce motif, n'aurait pas dû être mise en cause.

aurait été difficile de faire autrement, attendu que la composition typographique des ouvrages grecs est une spécialité qui n'existe que dans quelques villes où l'on trouve réunis et le matériel nécessaire et le personnel habitué à imprimer cette sorte d'ouvrages.

On se rendra compte de la véritable orthographe des mots grecs qui seront cités, à l'aide de la convention suivante, laquelle du reste est généralement adoptée dans la transcription latine des mots grecs.

y remplace u	exemple :	Drypis.....	pour	δρυπίς.			
hy	—	ι marqué de l'esprit rude.	—	Hypericon.....	—	ὑπέρικον.		
ô	—	η	—	Aloë.....	—	άλόη.	
æ	—	αι	—	Chamædrys.....	—	χαμαιδρυς.	
œ	—	οι	—	Hypochæris.....	—	ὑποχαίρις.	
i	—	ει	—	Ericè.....	—	ἐρείκη.	
u	—	ου	—	Bunias.....	—	βουνίας.	
ô	—	ω	—	Brômos.....	—	βρώμος.	
c	—	κ	—	Cacalia.....	—	κακαλία.	
ch	—	χ	—	Chelidonium.....	—	χελιδόνιον.	
ph	—	φ	—	Phoenix.....	—	φοίνιξ.	
th	—	θ	—	Chrysanthemon.....	—	χρυσάνθεμον.	
ps	—	ψ	—	Ægilôps.....	—	αἰγίλωψ.	
ng	—	γγ, γκ, γχ	—	} Eryngion.....	—	ἐρύγγιον.	
						} Catanancè.....	—	κατανάγκη.
							} Orobanchè.....	—
rh	—	ρ̂ avec esprit rude.	—	Rhamnos.....	—		ράμνος.

Nomenclature botanique des Grecs.

- | | |
|--|--|
| Clématis ou Clématitis. | <i>Clematis cirrhosa.</i> |
| Atragené | — <i>Vitalba.</i> |
| Thalictron. | <i>Thalictrum minus</i> ou <i>flavum.</i> |
| Anemônê hêmeros. | <i>Anemone coronaria.</i> |
| — <i>agria.</i> | — <i>hortensis.</i> |
| — <i>limônia</i> T. | — <i>nemorosa.</i> |
| Anemonê arvensis P. | <i>Adonis œstivalis.</i> |
| Batrachion. | <i>Ranunculus</i> (multæ species). |
| — <i>chrysanthemon.</i> | — <i>muricatus.</i> |
| — <i>coriophyllon.</i> | — <i>asiaticus.</i> |
| — <i>chnoôdesteron.</i> | — <i>lanuginosus.</i> |
| — <i>galactizanthos.</i> | — <i>aquatilis.</i> |
| Chelidonium micron. | <i>Ficaria ranunculoides.</i> |
| Helleboros melas. | <i>Helleborus orientalis.</i> |
| Melampodion. | — <i>niger.</i> |
| Melanthion. | <i>Nigella sativa.</i> |
| — <i>agria.</i> | — <i>damascena</i> et <i>arvensis.</i> |
| Delphinion. | <i>Delphinium peregrinum.</i> |
| — <i>heteron.</i> | — <i>Ajacia.</i> |
| Staphis <i>agria.</i> | — <i>Staphisagria.</i> |
| Aconiton Cammaron, Pardalianches. | <i>Aconitum Napellus.</i> |
| — <i>lycoctonon</i> ou <i>cynoctonon.</i> | — <i>Lycoctonum.</i> |
| Actæa P. | <i>Actæa spicata</i> ? |
| Paeonia ou Glycysidê thêloia. | <i>Pœonia officinalis.</i> |
| — <i>arrhên.</i> | — <i>corallina.</i> |
| Oxyacantha G. (non Diosc.). | <i>Berberis vulgaris.</i> |
| Leontopetalon. | <i>Leontice Leontopetalum.</i> |
| Chrysogonon. | — <i>Chrysogonum.</i> |
| Nymphæa leucê ou Sidê T. | <i>Nymphæa alba.</i> |
| Lotos leucos. | — <i>Lotus.</i> |
| Nouphar (arab.) ou Nymphæa xanthos anthos. | <i>Nuphar luteum.</i> |
| Lôtos, cyamos œgyptios. | <i>Nelumbium speciosum.</i> |
| Mécôn hêmeros. | <i>Papaver somniferum.</i> |
| — <i>agria, rheas.</i> | — <i>Rheas.</i> |
| — <i>agrotera.</i> | — <i>hybridum.</i> |
| — <i>ceratitis</i> ou <i>Glaucion.</i> | <i>Glaucium luteum</i> et <i>corniculatum.</i> |
| — <i>hêracleon</i> ou <i>aphrôdês.</i> | <i>Roemeria hybrida</i> ? |
| Argemônê. | <i>Papaver Argemone.</i> |
| Hypêcoon. | <i>Hypecoum procumbens</i> et <i>pendulum.</i> |

Chelidonium mega.
Isopyron.
Capnos.

Corônopus.
Rhapphanis hêmeros.
— agria.

Sinêpi.
Crambê hêmeros.
— agria.
— thalassia.

Lapsanê.
Gongylê ou Gongylis.
Bunias.
Hesperis.
Erysimon.
Sisymbriou.
— heteron ou Cardaminê.

Sinêpi persicon.
Alysson.

Myagros ou Melampyron.
Isatis.
Thlaspi.
Lepidion.
Cardamon.
Drabê.
Iberis cardamanticê.

Capparis.
Cistos arrhên ou Cissaron.
— thêly.
— Ladanon ou Lêdon.

Ion porphyroun.
— melan.
Phyteuma.
Sesamoeides mega.
Agrostis Parnassou.
Polygalon.

Lychnis agria.
— stephanomaticê ou Phlox.

Dios Anthos T.
Pothos T.
Malundrum P.
Strouthion.
Cuculus P.
Condurdum P.

Chelidonium majus.
Corydalis claviculata ?
Fumaria parviflora, capreolata, officinalis.

Cochlearia Coronopus.
Rhapphanus sativus.
— Rhaphanistrum.

Sinapis nigra.
Brassica oleracea.
Sinapis alba.
Crambe maritima.
Sinapis arvensis.
Brassica Rapa.
— Napus.

Matthiola tristis.
Sisymbrium officinale ou orientale.
— polyceratium.

Nasturtium officinale.
Lunaria annua ?
Clypeola Jonthlaspi ou microcarpa,
Biscutella apula.

Camelina sativa.
Isatis tinctoria.
Thlaspi arvense.
Lepidium latifolium.
— sativum.
— Draba.
— graminifolium ou campestre.

Capparis spinosa.
Cistus villosus.
— salvifolius.
— monspeliensis ou creticus.

Viola sylvatica.
— odorata.

Reseda Phyteuma.
— alba.

Parnassia palustris.
Polygala venulosa, monspeliaca, vulgaris.

Lychnis dioica.
— Coronaria.
— Flos Jovis.
— chalconica.
— sylvestris.

Gypsophila fruticulosa ou Struthium.
Cucubalus bacciferus.
Saponaria Vaccaria ?

Drypis T.	Drypis spinosa ? ou Echinophora spinosa.
Linon.	Linum usitatissimum.
Philyra T.	Tilia europæa.
Corchoros T.	Corchorus olitorius.
Dendron eriophoron T. ou Erioxylon,	Gossypium herbaceum.
Gossypium P.	
Althæa ou Ibiscos.	Althæa rosea ou officinalis.
Cannabis agria.	— cannabina.
Malacê hêmeros.	Malva rotundifolia.
— agria.	— sylvestris.
Alcea.	— Alcea.
Mêlea médicê.	Citrus medica.
— chrysê.	— Aurantium.
Geranion.	Erodium malachoides.
— rhiza hypostromylê.	Geranium tuberosum ?
Hypericon.	Hypericum perforatum ou montanum.
— Coris.	— Coris.
Ascyron ou Androsæmon.	— Androsæmon.
Tragion.	— hircinum.
Sphendamos.	Acer campestre.
Clinotrichos.	— Pseudo-Platanus.
Glinon.	— creticum ou monspessulanum.
Ampelos oinophoros.	Vitis vinifera.
— agria.	— Labrusca.
Oxys ou Oxalis.	Oxalis Acetosella.
Tribolos epigeios ou Chersaios.	Tribulus terrestris.
Phyllacanthos.	Fagonia cretica.
Persea.	Balanites ægyptiaca.
Peganon hêmeron.	Ruta graveolens.
— agrion.	— montana ou Peganum Harmala.
Herba myrtifolia P.	Coriaria myrtifolia ?
Agrifolium ou Aquifolium. P.	Ilex Aquifolium.
Staphylo dendron P.	Staphylea pinnata.
Evônymos T.	Evonymus latifolius.
Rhamnos leucos.	Zizyphus vulgaris.
— melas.	Rhamnus lycioides
— melantera.	— infectoria.
Phylce T.	— Alaternus.
Pyxantha.	— saxatilis.
Lôtos paliuros.	— Spina Christi.
Lêtophagôn dendron T.	— Lotus.
Paliuros.	Paliurus aculeatus.
Pistacia.	Pistacia vera.
Terminthos.	— Terebinthus.
Schinos.	— Lentiscus.
Rhus byrsodespicata	Rhus Coriaria.

- Cocconileia.
Libanos.
Balsamon dendron.
— judaicon.
Smyrna.
Anagyris.
Spartion.
Aspalathos ou Erysisceptron.

Scorpius.
Genista tinctoria P.
Laburnum P.
Thermos hêméros.
— agrios.
Onônis ou Anônis.
Natrix P.
Barba Jovis P.
Ebonê T.
Medicô.
Cytisos.
Buceras ou Tôlis.
Lôtos agrios, lybios.
— agrios ou Melilôtos.
— hêméros.
Triphyllon.
Lagôpus.
Astragalos.
— tragacantha.
Glaux.
Sesamoëides micron.
Pelecinon T.
Colutea T.
Glycyrrhiza.
Triphyllon minyanthes.
Baphicon indicon.
Phasiolos ou Dolichos T., Smilax
cepœa.
Cyamos hêméros.
— agrios.
Aphacê.
Arachos ou Arachon T.
Phacos.
Orobos.
Erebinthos.
Pison.
Lathyros T.
Ochros T.
Aracydnê T.

Rhus Cotinus.
Boswellia serrata.
Balsamodendron Opobalsamum.
— Gileadense.
— Myrrha ou Kataf.
Anagyris foetida.
Spartium junceum.
Genista aspalathoides ou Calycotome
villosa.
— Scorpius.
— tinctoria.
Cytisus Laburnum.
Lupinus albus.
— hirsutus.
Ononis Antiquorum.
— Natrix.
Anthyllis Barba Jovis.
— cretica.
Medicago sativa.
— arborea.
Trigonella Fœnum græcum.
Melilotus cœrulea ?
— officinalis.
Trifolium creticum ou italicum.
— (multæ species).
— arvense ou Lagopus.
Lathyrus tuberosus.
Astragalus creticus.
— Glaux.
— sesamoïdes.
Biserrula Pelecinus.
Colutea cruenta ?
Glycyrrhiza glabra ou echinata.
Psoralea bituminosa.
Indigofera tinctoria.
Phaseolus vulgaris.

Faba vulgaris.
Vicia narbonensis ou angustifolia.
— sativa.
Pseudo Cracca.
Eryum Lens.
Ervilia sativa.
Cicer arietinum.
Pisum sativum.
Lathyrus sativus.
— Ochrus.
— amphicarpos.

- Clymenon.
Scorpioeides.
Hôdysaron.
Onobrychis.
Catanancê.
Ouingon T.
Balanos myrepsicê ou Balanou den-
dron T.
Nyctegretum P.
Ceratia ou Ceratônia T.
Cassia melæna.
Cercis T.
Acacia ou Acantha ægyptia.
— hetera.
Lycion indicon.
Æschynomene P.
Amygdalê.
Mêlea persicê.
— armeniâcê.
— cydônia.
— agria.
Coccymêlea hêméros.
— agria.
Spodias T.
Pados T.
Cerasos ou Cerasia.
Apios ou Achras.
Colutea idæa.
Mespilos, Arônia ou Anthêdon T.
— epimêlis.
— sêtaneios.
Oxyacantha.
Crataegos T.
Oa ou Oê T.
Aria T.
Sycê idæa ou Hamamælis.
Spiræa T.
Melandryon P.
Rhodora P.
Geum P.
Pentaphyllon.
Heptaphyllon.
Comaron ou Phragouli, Fraga P.
Batos.
— idæa.
Chamæbatos.
Cynosbatos.
Rhodon.
Lathyrus clymenum ?
Scorpiurus sulcata ou lævigata.
Coronilla Securidaca.
Onobrychis sativa.
Ornithopus compressus ?
Arachis hypogea.
Moringa oleifera.
Cæsalpinia pulcherrima.
Ceratonia siliqua.
Cassia Fistula.
Cercis siliquastrum ?
Acacia vera.
Calycotome spinosa.
Acacia Catechu.
Mimosa polyacantha ?
Amygdalus communis.
— Persica.
Prunus Armeniaca.
Cydonia vulgaris.
Malus acerba.
Prunus domestica.
— spinosa.
— insititia.
— Mahaleb.
— Cerasus.
Pirus communis.
— cretica.
Crataegus Azarolus.
Mespilus germanica.
Cotoneaster vulgaris ?
Crataegus oxyacantha.
Sorbus torminalis.
— domestica.
— Aria.
Amelanchier vulgaris.
Spiræa salicifolia.
— Ulmaria ?
— Aruncus.
Geum urbanum.
Potentilla reptans.
— Tormentilla.
Fragaria vesca.
Rubus fruticosus.
— Idæus.
— cæsius.
Rosa canina.
Rosa (multæ species).

- Eupatôrion.
Potêrion.
Rhœa (Roia) ou Sidia.
Onagra.
Enothêra.
Myriophyllon.
Tribolos enhydros.
Polygonon thêly, Ipnon T.
Lysimachia ou Lythron.
Cypros.
Myricê.
Myrsinê, Myrrhinê T.
Ampelos leucê ou Mêlôthron.
Sicyos hêmeros.
— Pepôn.
— agrios ou Elatêrion.
Pepôn.
— heteros.
Colocyntha ou Colocynthis.
— edôdymos.
Andrachnê.
Parônychia.
Acacalis.
Telephion.
Rhodia rhiza.
Cepœa.
Epipetron T.
Aizôon mega.
— micron.
— triton, Andrachne agria.
Cotylêdôn cyclophyllon.
— platyphyllon.
Sycê indicê, Opus T.
Daucos creticos.
— selinophyllon.
— tritos coriannouphyllon.
Gingidion.
Staphylinos hêmeros.
— agrios.
Elaphoboscon.
Caucalis.
Corion ou Goriannon.
— dysalthes.
Thapsia.
Silphion libycon.
— mêdicon.
Agrimonia Eupatoria? ou Eupatorium Cannabinum.
Poterium spinosum.
Punica Granatum.
Epilobium roseum.
— montanum.
Myriophyllum spicatum.
Trapa natans.
Hippuris vulgaris.
Lythrum Salicaria.
Lawsonia inermis.
Tamarix gallica.
Myrtus communis.
Bryonia dioica.
Cucumis sativus.
— Melo.
Ecballium Elaterium.
Cucurbita Pepo.
— Citrullus.
Cucumis Colocynthis.
Cucurbita lagenaria.
Portulaca oleracea.
Paronychia argentea.
Gymnocarpum fruticosum?
Sedum Telephium.
— Rhodiola.
— Cepœa.
— ochroleucum ou acre.
Sempervivum tectorum.
— sediforme.
Sedum stellatum.
Umbilicus pendulinus ou parviflorus.
Saxifraga Aizoon.
Cactus Opuntia.
Athamanta cretensis.
Laserpitium silaifolium?
Seseli ammoides ou Pimpinella peregrina.
Daucus Visnaga.
— Carota.
— hispidus ou mauritanicus.
Pastinaca sativa.
Caucalis grandiflora.
Coriandrum sativum.
Bifora testiculata?
Thapsia villosa.
— Silphium.
Ferula Asafœtida.

- Narther.
Galbanê ou Metôpion,
Magydaris T.
Panax ou Panaces asclêpion.
— Chirônion.
— Hêracleon.
Meon athamanticon.
Ligusticon.
Thysselinon.
Cyminon hêmeron.
— agrion.
Anethon.
Peucedanon.
Oreoselinon.
Sphondylion.
Agasyllis.
Crithmon ou Crethmon.
Seseli massaleôticon.
— creticon, Tordylion.
— peloponnesiacon.
— æthiopicon.
Bouprestis T.
Libanôtis.
— acarpos T.
Marathron.
Hippomarathron.
Enanthê.
Phellandriion P.
Sion.
Sisaron.
Pimpinêlê.
Tragion.
— scolopendriphyllon.
Annêson ou Anison.
Caros ou Caron.
Bunion ou Bolbocastanion.
Pseudobunion.
Ammi æthiopicon.
Bupleuron.
Sisôn.
Selinon cêpæon
Petroselinon.
Elæoselinon.
Pæderôs, Cerefolium P.
Scandix.
Myrrhis.
Smyrniion ou Hipposelinon.
Ferula communis.
Bubon Galbanum.
Laserpitium ferulaceum.
— hirsutum ?
— chironium.
Pastinaca Opopanax.
Laserpitium Siler.
Ligusticon Levisticum.
Angelica sylvestris.
Cuminum Cyminum.
Lagœcia cuminoïdes.
Anethum graveolens.
Peucedanum officinale.
— Oreoselinum.
Heracleum Sphondylium.
— pubescens.
Crithmum maritimum.
Seseli elatum ou tortuosum.
Tordylium apulum.
— officinale.
Bupleurum fruticosum.
— protractum ?
Libanotis montana.
— ?
Fœniculum vulgare.
Cachrys sicula.
Enanthe pimpinellifolia.
— Phellandrium.
Sium latifolium et angustifolium.
— Sisaron.
Pimpinella magna, saxifraga.
— cretica.
— Tragium.
— Anisum.
Carum græcum, Carvi.
Bunium Bulbocastanum.
Pimpinella tenuis, Trinia vulgaris.
Ammi copticum.
— majus ?
Sison Amomum.
Petroselinum segetum.
— sativum.
Apium graveolens.
Anthriscus Cerefolium.
Scandix Pecten et australis.
Myrrhis odorata.
Smyrniion Olusatrum ou perfoliatum.

Conion.
Cachrys.
Eryngion.
— cyaneon.
— thalassion.
Cissos.
Crania.
Thêlicrania T.
Ixia.
Stelis T.
Actê.
Chamæactê.
Daphnê agria T.
Periclymenon.
Cissanthemon ou Cissophyllon.
Erythrodanon.
Galion.
Aparinê.
Nardos agria ou Phu
— oreinê.
— celticê.
Dipsacos hêmeros.
— agrios.
Gallidraga P.
Pyncocomon.
Eupatôrion.
Petasitês.
Cacalia ou Leontice.
Bêchion ou Chamæleucê.
Chrysocomê.
Aster atticos ou Boubônion.
Tripolion.
Bellis P.
Erigerôn.
Thêlyphonon.
Apsinthion.
— thalassion ou Seriphion.
— Santônion.
Tarchon.
Abrotonon arrhên.
— thêly.
Artemisia leptophyllon.
— platyphyllon.
— euôdestera.
— leptotera.
Chrysanthemon ou Chalcos.
Buphthalmion.
Parthenion.

Conium maculatum.
Cachrys cretica.
Eryngium campestre.
— amethysteum ou creticum.
— maritimum.
Hedera Helix.
Cornus mascula.
— sanguinea.
Viscum album.
Loranthus europæus.
Sambucus nigra.
— Ebulus.
Viburnum Tinus.
Lonicera Periclymenum.
— Caprifolium ?
Rubia tinctorum.
Galium (multæ species).
— Aparine.
Valeriana Dioscoridis.
— tuberosa.
— montana, saliuca, celtica ?
Dipsacus Fullonum.
— sylvestris.
— pilosus.
Scabiosa succisa ?
Eupatorium cannabinum ?
Petasites vulgaris.
— niveus ?
Tussilago Farfara.
Chrysocoma Linosyris.
Aster Amellus.
— Tripolium ?
Bellis perennis.
Senecio vulgaris.
Aronicum scorpioides ?
Artemisia Absinthium.
— maritima.
— cœrulescens.
— Dracunculus.
— Abrotanum.
Santolina Chamæcyparissus.
Artemisia campestris.
— ?
— camphorata.
— pontica.
Chrysanthemum segetum.
Pinardia coronaria ?
Pyrethrum Parthenium.

Asclepias.	Asclepias Vincetoxicum.
Clématis circæa.	— nigrum.
Apocynon ou Cynanchon.	Cynanchum erectum, Periploca græca, angustifolia.
Nêrion ou Rhododendron, Rhododaphne.	Nerium Oleander.
Gentianê.	Gentiana lutea.
Mênanthos T.	Menyanthes trifoliata.
Centaurion micron.	Erythraea Centaurium.
Sesamon.	Sesamum orientale.
Polemônion ou Philetæriion.	Polemonium cœruleum.
Scammônia.	Convolvulus Scammonia.
Cissampelos, Helxinê.	— arvensis.
Jasiônê T. ou Smilax leia.	— sepium.
Dorycnion.	— Dorycnium ?
Cantabrica P.	— Cantabrica ?
Anthyllis.	Cressa cretica.
Cassythia.	Cuscuta europæa.
Epithymon.	— Epithymum.
Ceriatheen T.	Cerintho aspera.
Heliotropion mega.	Heliotropium europæum.
Anchusa.	Anchusa tinctoria.
— Alcibiadon ou Onochiles.	Echium creticum.
— Onochlia.	Anchusa italica.
— tritê, phœnicocarpos.	Lithospermum fruticosum.
Lithospermon ou Ægonychon.	— officinale, arvense.
Symphyton.	Symphytum officinale ?
— pæcton,	?
Cynoglôsson.	Cynoglossum pictum, officinale.
Buglôsson.	Borrago officinalis.
Consiligo P.	Pulmonaria officinalis ?
Onosma.	Onosma echioides ?
Echion ou Doris.	Echium rubrum.
Lycopsis.	— italicum.
Lappula P.	Myosotis Lappula ?
Coccymêlea ægyptia T.	Cordia myxa.
Æsos (oisos) T.	Lycium europæum ?
Lycion.	— barbarum ?
Hyescyamos anthos leucos.	Hyoscyamus albus.
— melas.	— niger.
— anthos mêlocides.	— aureus.
— anthos hypoporphyrion.	— reticulatus.
Mandragoras, Dirçæa ou Circæa.	Atropa Mandragora.
— thridacias.	Mandragora autumnalis.
— leucos, môrion.	Atropa Belladonna ?
Strychnos edôdimos.	Solanum Melongena.
— agrios.	— nigrum.
— manicos ou Dorycnion.	— villosum, melanocarpum ?

Strychnos hypnoticos.
Physalis ou Halicacabon.
Capsicon.
Arcturos ou Arction.
Phlomos thêleia leucê.
— arrhên leucê.
— melæna.
— lychnitis ou thryallis.
Orobanche ou Cynomôrion.
Æmodôron T.
Melampyron.
Antirrhinon, Bucranion.
Anarrhinon.
Elatinê.
Alectorophos P.
Odontitis P.
Stoechas ou Stichas.
Iphion T.
Minthê ou Mintha, Hêdyosmon.
Hêdyosmon agrion, Calaminthê.
Glêchôn.
Sisymbriion agrion.
Polycnemom.
Ocimon T.
Origanon leucon, Onitis.
— melan, heracleoticon.
— agrion ou Conilê.
Sampsycon ou Amaracos.
Dictamnus creticos.
— tritos T.
— heteros.
Thymos.
Herpyllos.
— agrios, Zygis.
Tragoriganos.
Thymbra.
Acinos.
Clinopodion.
Melitteia ou Melissophyllon.
Calaminthê ou Nepetos.
— (oreinê) orinê
Hêdyosmon phyllon.
Libanôtis stephanomaticê.
Horminon hêmeron.
— agrion.
Æthiopia.
Elelisphacon.
Sphacelos T.

Physalis somnifera.
— Alkekengi.
Capsicum annuum.
Celsia orientalis?
Verbascum plicatum?
— Thapsus.
— sinuatum?
— Lychnitis.
Orobanche (multæ species).
Phelipæa cœrulea.
Melampyrum arvense?
Antirrhinum majus.
— Orontium?
Linaria spuria, Elatine.
Rhinanthus major.
Euphrasia Odontites?
Lavandula Stoechas.
— Spica?
Mentha sativa.
— sylvestris.
— Pulegium.
— aquatica.
— cervina?
Ocimum basilicum?
Origanum Onitis.
— hirtum.
Satureia græca.
Origanum Majoranoides.
— Dictamnus.
— Tournefortii?
— creticum.
Thymus vulgaris.
— Serpyllum.
— Zygis.
— Tragoriganum.
Satureia montana.
Calamintha Acinos.
— Clinopodium.
Melissa officinalis.
— Nepeta?
— cretica.
Calamintha officinalis.
Rosmarinus officinalis.
Salvia Sclarea.
— Horminum,
— argentea.
— officinalis.
— cretica.

Chamæcissos epigeios, Chamæclema.	Glechoma hederacea.
Leucas.	Lamium album.
— (oreinê) orinê.	— maculatum.
Galiopsis.	— purpureum.
Galeobdolon.	— Galeobdolon.
Stachys.	Stachys cretica, germanica.
Sidêritis heraclea.	Sideritis Heraclea.
— hetera leptoclados.	?
— tritê.	?
Cestron ou Prionites ou Psychotrophon.	Betonica officinalis.
Ballotê ou Prasion melas.	Ballota nigra.
Phlomis agria.	Phlomis fruticosa.
— hetera.	— italica.
— thryallis ou lychnitis.	— Lychnitis.
Prasion.	Marrubium peregrinum, creticum, vulgare.
Pseudo Dictamnus.	Pseudo Dictamnus.
Chamæpitys porphyranthos, Anthyllis hetera.	Ajuga Iva.
— hetera, anthos leucen.	Teucrium Pseudochamæpitys.
— leptaphyllaria.	Ajuga Chamæpitys.
— anthos mêlinon.	Teucrium Botrys.
Teucrion.	— lucidum.
Maron ou Hysobrion.	— Marum.
Chamædrys.	— Chamædrys.
Scordion.	— Scordium.
— alterum P.	— Scorodonia ?
Polion mega.	— Polium.
— (oreinon) orinon.	— montanum.
Helenion ægyption.	— creticum.
Hyssôpos cêpeutê.	Hyssopus officinalis.
— oreinê.	Thymbra spicata.
Acanthos ou Acantha.	Acanthus mollis.
— agrios.	— spinosus.
Peristereôn.	Verbena supina.
Iera Botanê.	— officinalis.
Agnos ou Lygos.	Vitex Agnos castus.
Arnoglôsson meizon.	Plantago major.
— micron.	— Lagopus, media.
Psyllion.	— Psyllion.
Cynops.	— Cynops.
Holostion.	— Holostea ?
Alypon.	Globularia Alypum.
Statice P.	Statice Armeria.
Tripolium.	— Limonium ?
Plumbago ou Molybdæna P.	Plumbago europæa.
Teutlon ou Seutlon mega.	Beta vulgaris.

Teutlon ou Seutlon leucon.
 Amarantus P.
 Blétton.
 Gromphæna P.
 Halimos.
 Atraphaxis ou Chrysolachanon cê-
 peuton.
 Chrysolachanon agrion.
 Tragos ou Scorpios.
 Empetron ou Phacoeides.
 Botrys.
 Garos.
 Scopa regia P.
 Lapathon cêpeuton.
 — agrion.
 — oxalis.
 Hippolapathon.
 Oxylapathon.
 Hydrolapathon.
 Hydropeperi.
 Cratæogonon ou Polycarpon.
 Polygonon arrhên.
 Phegopyron.
 Centunculus P.
 Rheon ou Rha.
 Nascaphton.
 Daphnê.
 Cinnamômum.
 Cassia.
 Malabathron.
 Daphnoïdes.
 Chamædaphne.
 Cneôron.
 Thymelæa.
 Chamælea ou Coccus Cnidios.
 Thesion T.
 Osyris.
 Hippophaes.
 Hypocistis.
 Asaron.
 Aristolochia.
 — strongylê.
 — macra.
 — clématitis.
 — Pistolochia P.
 Euphorbion dendron.
 Chamæsyœ.
 Peplis.

Beta cicla.
 Celosia cristata ?
 Amarantus Blitum.
 — tricolor.
 Atriplex Halimus.
 — hortensis.
 — patula.
 Salsola Tragus.
 — polychlonos ?
 Chenopodium Botrys.
 — Vulvaria.
 — Scoparia.
 Rumex Patientia.
 — obtusifolius.
 — Acetosa.
 — Hydrolapathum.
 — acutus.
 — aquaticus.
 Polygonum Hydropiper.
 — Persicaria.
 — aviculare.
 — Fagopyrum.
 — Convolvulus.
 Rheum Rhaponticum.
 Myristica moschata ?
 Laurus nobilis.
 — Cinnamomum.
 — Cassia.
 — Malabathrum.
 Daphne Laureola.
 — Mezereum.
 — Cneorum.
 — Thymelea.
 — Gnidium.
 Thesium linophyllum ?
 Osyris alba.
 Hippophae rhamnoides ?
 Cytinus Hypocistis.
 Asarum europæum.
 Aristolochia cretica, parvifolia.
 — rotunda.
 — longa.
 — Clematitis.
 — Pistolochia.
 Euphorbia officinarum.
 — Chamæsyœ.
 — Peplis.

Peplos.	Euphorbia Peplus.
Lathyris.	— Lathyris.
Apios.	— Apios.
Pithyusa.	— Pithyusa.
Tithymalos paralias.	— Paralias.
— helioscopios.	— Helioscopia.
— cyparissias.	— Cyparissias.
— platyphyllos.	— platyphylla.
— characias.	— Characias.
— Thêlis, myrsinitês.	— Myrsinites.
— dendrôdês.	— dendroides.
— arrhên.	— orientalis.
Mêcôn aphrôdês.	— Esula.
Linozôstis.	Mercurialis annua.
Cynocrambe ou Cynia.	— perennis.
Phyllon ou Elæophyllon, Arsenogon.	— tomentosa.
Heliotropion micron.	Crozophora tinctoria.
Crotôn ou Cici.	Ricinus communis.
Pyxos T.	Buxus sempervirens.
Agallochon ou Xylaloe.	Excœcaria Agallochum.
Morea.	Morus nigra.
Sycê hêmeros.	Ficus Carica.
Sycomorou ou Sycaminos.	— Sycomorus.
Lôtos, Lotus italica P.	Celtis australis.
Ptelea.	Ulmus campestris.
Oreoptelea T.	— montana.
Phyllon, Thêligonon.	Theligonum Cynocrambe.
Cnidê.	Urtica urens.
Acalyphê trachytera.	— dioica.
Alsinê ou Myosôta.	Parietaria cretica?
Helxinê.	— officinalis.
Perdicion.	— diffusa.
Peperi strongylon, melan.	Piper nigrum.
— hypomêcês, erythron.	— longum.
Cannabis.	Cannabis sativa.
Lupus salictarius P.	Humulus Lupulus.
Caryon basilicon ou Carya.	Juglans regia.
Oxya T.	Fagus sylvatica.
Dios Balanos eubœcê T., Castanon.	Castanea vulgaris.
Prinos T.	Quercus Ilex.
Phêgos T., Æsculus P.	— Æsculus.
Hêmeris T.	— racemosa.
Drys.	— Robur.
— platyphyllos.	— sessiliflora var. platyphylla.
Phellos T.	— Suber.
Haliphloeos T.	— Pseudosuber.
Ægilôps T.	— Ægilops.
Coccos baphicê.	— coccifera.

Oxyé agria.
Caryon ponticon, *Carya Heracleó-*
ticé T.
Zygia T.
Ostrya T.
Cociuphora T.
Phœnix.
Chamæriphes.
Itea leucé T.
— melæna T.
— Helix T.
— melanophloios.
— Elæagnos T.
Leucé dendron.
Ægiros (*Ægeiros*)
Platanos.
Sêmÿda T.
Cléthra T.
Peucé hêmèros.
— paralios T.
— idæa T.
— cônophoros T.
Elatê T.
Cedros T.
Pitys.
— agria.
Arceuthos ou *Arceuthis micra*.
— megalê.
Cedros.
— micra.
Cedris.
Brathys.
Taxos Milos ou Smilos T., *Smilax*
thymalos.
Cyparissos.
Thyia ou Thyon T.
Polygonon silvestre P.
Alisma.
Pistana ou Sagitta P.
Butomos T.
Colchicon ou Ephêmèron.
Bolbou Córdion T.
Helleboros leucos.
Lirion ou Crinon basilicon.
Phlogion T.
Scillê ou Scilla.
Pancration.
Bolbos eriophoros.

Quercus Cerris.
Corylus Avellana.
Carpinus Betulus.
— *Ostrya*.
Cucifera thebaica.
Phœnix dactylifera.
Chamærops humilis.
Salix alba.
— *riparia*.
— *Helix*.
— *amygdalina*.
— *babylonica* ?
Populus alba.
— *nigra*.
Platanus orientalis.
Betula alba.
Alnus glutinosa.
Pinus Picea.
— *halepensis*.
— *maritima*.
— *Pinea*.
— *Abies*.
— *Cedrus*.
— *Larix*.
— *sylvestris*.
Juniperus communis.
— *phœnicea*.
— *Oxycedrus*.
— *lycia*.
— *nana*.
— *Sabina*.
Taxus baccata.
Cupressus sempervirens.
Thuia articulata.
Ephedra distachya ?
Alisma Plantago.
Sagittaria sagittifolia.
Butomus umbellatus.
Colchicum autumnale.
Bulbocodium vernum ?
Veratrum album.
Lilium candidum.
— *chalcedonicum*.
Scilla maritima.
— *varietas radice rubra* ?
— *hyacinthoides* ?

- Bolbos emeticos.
 Ornithogalon.
 Hyacinthos hêmeros.
 — erythros.
 — agrios.
 Bolbinê.
 Satyrion erythronion.
 Phalangion.
 Asphodelos.
 Prason cephalôton.
 Scorodon hêmeron.
 — agrion ou Ophioscorodon.
 — ascalônion.
 Scorodoprason.
 — Moly.
 Crommyon ou Bolbos edôdimos.
 Gethyon T.
 Ampeloprason.
 Aloê.
 Asparagos.
 — petræos.
 Myrsinê agria, Oxymyrsinê, Centro-
 myrrhinê T.
 Hippoglôsson.
 Daphnê alexandria.
 Thraupalos T.
 Smilax tracheia.
 Polygonaton.
 Ampelos idæa ou Melæna.
 Crocos.
 Iris.
 — lybicê.
 Xyris.
 Sisyrhynchion.
 Hermodactylos.
 Xiphion ou Phasganon.
 Leucoion.
 Narcissos porphyroeidês.
 — crocôdês.
 Hemerocallis.
 Cardamômon.
 Zingiberi.
 Costos arabicos et indicos.
 Cynosorchis.
 Serapias.
 Satyrion.
 Ophrys.
 Epipactis ou Elleborinê.
 Ornithogalum stachyoides ?
 — umbellatum.
 Hyacinthus orientalis.
 Lilium Martagon.
 Muscari comosum.
 — botryoides.
 Erythronium Dens canis,
 Phalangium Liliastrum.
 Asphodelus ramosus.
 Allium Porrum.
 — sativum.
 — oleraceum.
 — ascalonicum.
 — Scorodoprasum.
 — Dioscoridis.
 — Cepa.
 — ?
 — vineale.
 Aloe perfoliata.
 Asparagus officinalis.
 — aphyllus ?
 Ruscus aculeatus.
 — Hippoglossum.
 — Hypophyllum.
 — racemosus.
 Smilax aspera,
 Convallaria latifolia ?
 Tamus communis.
 Crocus sativus.
 Iris florentina, germanica.
 — mauritanica.
 — foetidissima.
 — Sisyrhynchium.
 — tuberosa.
 Gladiolus communis.
 Leucoium vernum ?
 Narcissus poeticus.
 — Tazetta.
 Pancratium maritimum.
 Amomum Cardamomum.
 — Zingiber.
 Costus arabicus.
 Orchis Morio, 'militaris, papilionacea.
 Serapias Lingua.
 Orchis latifolia, maculata.
 Listera ovata.
 Neottia spiralis.

- Potamogeton (Potamogeton).
 Phycos agrostoides.
 Phacos telmateios.
 Acorus.
 Stratiotes potamies.
 Aron.
 Arisaron.
 Dracontion.
 Aron cyrenaicon ou Colocasia.
 Tiphé.
 Sparganion.
 Combretum P.
 Schœnos.
 — melas ou Melanocranis T.
 Oxyschœnos.
 Oloschœnos.
 — sarcostera.
 Cypiros (Cypeiros).
 — heteros.
 Papyrus.
 Mnasion ou Malinathallê T.
 Sari T.
 Stœbe ou Phleôs T.
 Ischæmon.
 Schœnos euosmos.
 Nardos indicê.
 Miliaria P.
 Elymos ou Melinê.
 Cenchros ou Cenchrys.
 Calamos indicos.
 — aulêticos ou Donax T.
 Plocamos ou Phliô T., Ampelodesmos P.
 Calamos epigeios ou Calamagrostis.
 — Phragmites ou Characias.
 Agrostis typhoeidês.
 Phalaris.
 Anemochorton.
 Alopecuros.
 Linosparton T.
 Ægilôps.
 Brômos.
 Agrostis.
 Dactylon P.
 Pyros.
 Zeia ou Zea.
 Dicoccos,
 Potamogeton natans, pusillus.
 Phycagrostis major ?
 Lemna minor.
 Acorus Calamus.
 Pistia Stratiotes.
 Arum italicum.
 — Arisarum.
 — Dracunculus.
 — Colocasia.
 Typha latifolia.
 Sparganium ramosum.
 Luzula maxima.
 Juncus (multæ species).
 Schœnus nigricans.
 Scirpus Holoschœnus, mucronatus.
 — lacustris.
 Cladium Mariscus.
 Cyperus longus.
 — comosus.
 — Papyrus.
 — esculentus.
 — fastigiatus.
 Carex (multæ species) ?
 Andropogon Ischæmum.
 — Schœnanthus ?
 — Nardus.
 Setaria verticillata.
 Panicum miliaceum.
 — italicum.
 Bambos arundinacea.
 Arundo Donax.
 Ampelodesmos tenax.
 Calamagrostis Epigeios.
 Phragmites communis.
 Phleum pratense.
 Phalaris minor.
 — canariensis.
 Lagurus ovatus, Polygona monspeliensis, Imperata cylindrica.
 Stipa tenacissima.
 Avena sterilis, fatua.
 — sativa.
 Agropyrum repens.
 Cynodon Dactylon.
 Triticum vulgare.
 — amyleum.
 — dicocum.

- Olyra.
Briza G. ou Tiphê T.
Stelephuros T.
Crihê.
— disticha.
Gymnocrithon.
Aristida P.
Oryza.
Aira.
Phœnix anchinôps.
Coix T.
Polypodium.
Dryopteris.
Thalopteris.
Blêchnon, Polyrhizon.
Pteris.
Asplênon.
Trichomanes.
Hemionion.
Scolopendron ou Phyllitis.
Adianton leucon.
— Melan ou Polytrichon.
Lonchitis prasophyllon.
— tracheia.
Ophioglosson.
Hippuris (Hippouris).
— hetera.
Selago P.
Hydnon.
Mison (Athen.)
Agaricon thelys.
— arrhên.
Uredo et Carbunculus P.
Mycês.
Flos vini P.
Phycos.
— trichêdes.
Platyphycos.
Sycê pontica aphylla.
Bryon creticon.
Androsaces.
Conferva P.
Lichen epipetron.
Bryon cedrinon.
— thalassion.
Phycos thalassios.
Splanchnos, Phascos, Sphagnos,
Bryon.
- Triticum Spelta.
Secale cereale.
— villosum?
Hordeum vulgare.
— hexastichon.
— nudum.
— murinum.
Oryza sativa.
Lolium temulentum.
— perenne.
Coix Lacryma ?
Polypodium vulgare.
— Dryopteris.
Athyrium Filix-fœmina.
Polystichum Filix-Mas.
Pteris Aquilina.
Ceterach officinarum.
Asplenium Trichomanes.
— Hemionitis.
Scolopendrium officinale.
Adiantum Capillus Veneris.
Asplenium Adiantum nigrum.
Aspidium Lonchitis.
Blechnum Spicant.
Ophioglossum vulgatum.
Equisetum arvense.
— sylvaticum.
Lycopodium Selago.
Tuber cibarium.
— niveum ?
Boletus igniarius ?
— Agaricum ?
Uredo (multæ species).
Multæ species fungorum.
Mycoderma vini.
Fucus (multæ species).
— aculeatus.
— Saccharinus.
— turbinatus.
— cartilagineus.
Acetabularia mediterranea.
Conferva (multæ species).
Marchantia polymorpha.
Alectoria jubata.
Algues marines indéterminées.
— — —
Mousses indéterminées.

Outre les 880 noms de plantes ci-dessus énumérés, on trouve encore, dans les écrits de Théophraste, de Dioscoride et de Pline, plusieurs autres noms, dont il est impossible, malgré la meilleure volonté, d'établir la concordance avec la Nomenclature moderne. Tels sont, en particulier, les suivants :

Achæmenis P.	Ipsos T.
Andrachnê, micron dendron T.	Icmê T.
Andryala T.	Limeum P.
Apargia T.	Mécôn hêraclia T.
Aphia T.	Ocymoeides.
Baccharis.	Othonna.
Calabricê P.	Pezia T.
Catanancê.	Petilium P.
Epimédion.	Phæds ou Stœbê T.
Hédypnois.	Phleôs T.
Hippomanes.	Phyllanthes T.
Garyophyllon P.	Tagetes.

auxquels il faut encore ajouter les noms de Phascos, Sphagnos, Bryon, Phycos, Lichen, que les anciens ont employés pour désigner plusieurs Lichens, Mousses et Algues qu'il est impossible de reconnaître actuellement.

La période brillante de la Botanique chez les Grecs avait duré jusqu'à la fin du second siècle de l'ère chrétienne. A partir de cette époque les sciences tombèrent dans une décadence rapide qui ne fut ralentie, pendant quelques années, que par les travaux de l'École arabe. Enfin arriva le long et profond sommeil qui dura jusqu'au milieu du XV^e siècle.

Alors on se remit à l'étude ; la période de renaissance de la Botanique inaugurée par Hermolaus Barbarus et Leoniceus fut continuée avec succès sous l'impulsion de Jér. Tragus, Ruel, Fuchs, Anguillara, Matthiolo, Maranta, Cordus, Pona, Thalius, Alpinus, Gesner, Turner, Dodonaeus, Lobel, Clusius, Caesalpin, Daléchamp, Tabernaemontanus, Columna, les deux Bauhin. L'inventaire de leurs travaux appartient à l'histoire générale de la Botanique. En ce qui concerne la Nomenclature, seule question dont nous ayons à nous occuper, il y a peu de chose à dire, attendu que tous les auteurs cités plus haut, reprenant la tradition des Grecs dont ils s'appliquent à commenter les observations, se servent des mêmes noms déjà employés par Théophraste, Dioscoride, Pline et Galien. Lorsqu'ils veulent désigner des espèces que les anciens n'avaient pas distinguées, ils ont

souvent recours à des numéros d'ordre; c'est ainsi que Matthiöle énumère cinq espèces d'Aconit et de Renoncules; Dodonaeus, cinq espèces de *Cynosorchis*, auxquels ces deux célèbres botanistes ne donnent pas d'autre épithète que *prior*, *alter*, *tertius*, *quartus*, *quintus*. Clusius s'est aussi servi de numéros d'ordre dans l'énumération des treize espèces d'*Erica* qu'il décrit successivement.

Au lieu de ce procédé numérique, les botanistes employaient aussi, comme l'avaient déjà fait les Grecs, des épithètes spécifiques tirées de la taille, de la couleur, de l'odeur, de la forme des feuilles, de la tige et des racines, ainsi que de l'habitat et de l'époque de floraison.

Si l'on veut avoir une idée de la Nomenclature employée pendant le XVII^e siècle, il suffit de parcourir le *Pinax theatri botanici* publié à Bâle, en 1671, par C. Bauhin. Nous citons cet ouvrage de préférence à ceux des autres botanistes de la même période, parce que, jusqu'à Linné, il a été considéré unanimement comme le *synopsis* classique en matière de Nomenclature; de telle sorte que, lors même qu'on n'employait pas les expressions dont s'était servi C. Bauhin, on avait soin de mentionner celles-ci à titre de synonymes.

Comme exemple, citons les dénominations des Gentianes d'après C. Bauhin :

ALPINÆ

Gentiana major lutea	correspond au	G. lutea L.
— major purpurea	—	— purpurea L.
— major flore punctato	—	— punctata L.
— asclepiadis folio	—	asclepiadea L.
Gentianella alpina latifolia flore magno	—	acaulis L.
Gentianella verna major	—	verna L.
— verna minor	—	brachyphylla Vill.
— æstiva centaureæ minoris foliis.	—	campestris L.
Gentianella brevifolia	—	nivalis L.
— cœrulea oris pilosis	—	tenella Rottb.
— omnium minima	—	pumila Vill.

PRATENSES

Gentiana cruciata	correspond au	G. cruciata L.
— autumnalis ramosa	—	germanica Willd.
— pratensis flore brevior	—	utriculosa L.
— angustifolia autumnalis major		
Gentiana angustifolia autumnalis floribus ad latera pilosis	—	ciliata L.

PALUSTRES

Gentiana palustris angustifolia	corresp. au	Pneumonanthe L.
— — latifolia flore punctato	—	Swertia perennis L.

Après C. Bauhin, l'art de décrire les plantes, si imparfait jusqu'alors, fit de très-rapides progrès. Morison, Ammann, Hermann, Rai, Rivin, Breyn, et surtout notre illustre Pitton de Tournefort s'appliquèrent à différencier les espèces et à exprimer ces différences au moyen de définitions claires et précises. Les perfectionnements apportés à l'art de décrire les espèces végétales contribuèrent pour une grande part à l'établissement de classifications beaucoup plus méthodiques que celles qui avaient été en usage jusqu'alors. Il n'entre pas dans notre plan de montrer avec quelle sagacité Tournefort sut distinguer plusieurs genres autrefois confondus, et réunir en groupes homogènes les espèces appartenant aux familles des Labiées, Persoonées, Rosacées, Ombellifères, Caryophyllées, Liliacées, Papilionacées, Carduacées, Semi-flosculeuses, Radiées, etc.

Dans l'introduction de son ouvrage (1) Tournefort présente, sur les conditions d'une bonne Nomenclature botanique, des considérations on ne peut plus judicieuses, que nous regrettons de ne pouvoir, à cause de leur étendue, citer en entier et textuellement.

D'après Tournefort chaque plante doit avoir d'abord un nom générique, puis une épithète spécifique exprimant la différence qui la sépare des autres espèces appartenant au même genre. Les meilleures épithètes spécifiques sont celles qui ont été tirées

(1) *Institutiones rei herbariæ*. Paris, 1719. La première édition avait été publiée en langue française, en 1694, sous le titre de : *Eléments de Botanique*.

des caractères offerts par les diverses parties des fleurs, des fruits, des feuilles, des tiges et des racines. Cependant, à défaut des caractères organographiques, il est permis d'avoir recours aux caractères secondaires fournis par la couleur, l'odeur, la saveur, la grandeur, l'habitat, la similitude avec des objets connus, et enfin par les divers attributs qui peuvent servir à différencier les espèces.

Par conséquent on ne doit point imiter l'exclusivisme de Gesner, de Césalpin et de Columna qui voulaient que les épithètes spécifiques fussent tirées seulement de la forme et de la structure des fruits, des graines et des fleurs.

Tournefort avait donc parfaitement compris que, à vouloir de parti pris se priver des ressources que peuvent offrir, pour la distinction des espèces, l'examen de quelques-uns des organes des végétaux ainsi que les caractères secondaires, tels que la couleur, l'odeur, la saveur, la taille, l'habitat, la similitude avec des objets connus, on ne parviendrait pas à trouver dans le langage humain un nombre d'expressions suffisant pour dénommer les myriades d'espèces dont se compose le règne végétal.

On verra plus loin que Linné, qui devait cependant être bien renseigné sur les difficultés qu'on éprouve souvent à trouver des épithètes spécifiques, a repoussé l'emploi de celles qui sont empruntées aux caractères secondaires.

Tournefort insistait énergiquement pour que les noms de plantes fussent courts ; il reprochait à Morison et à Breyn d'en avoir inventé de si longs qu'on ne pouvait les réciter sans perdre haleine ; il cita en particulier la longue phrase diagnostique par laquelle Morison avait remplacé le nom si simple de *Malva rotundifolia* :

« *Malva annua, rotundifolia floribus omnium minimis albis, pentapetalis, verticillatim genicula ambientibus, et seminibus arcte iisdem verticillatim adhærentibus.* »

Après avoir cité cette phrase, Tournefort ajoute : certes, autre chose est de décrire une plante, autre chose de la nommer. La première qualité d'un nom est d'être court.

Malgré les remontrances de Tournefort, l'habitude de remplacer les noms par des phrases diagnostiques continua encore jusque vers le milieu du XVIII^e siècle, comme on peut le voir en parcourant les ouvrages des Vaillant, Dillenius, Scheuchzer, Haller, Micheli, Barrelier, Garidel et même le *Flora lapponica*

et la première édition du *Systema naturæ* publiés par Linné en 1735. Comme exemple de ce genre de Nomenclature descriptive, citons l'énumération des Sauges, d'après Linné.

SALVIA

- 1 — S. — foliis lanceolato-ovatis integris crenulatis, floribus spicatis, calycibus acutis.
- 2 — S. — foliis rugosis oblongo-cordatis : floralibus calyce longioribus, acuminatis.
- 3 — S. — foliis cordato-sagittatis serratis, acutis.
- 4 — S. — foliis cordato-oblongis, crenatis, summis amplexicaulibus, verticillis subnudis.
- 5 — S. — foliis oblongis, dentato-angulatis, hirsutis, verticillis lanatis.
- 6 — S. — foliis pinnatifido-sinuatis, incisus, corollæ labiis approximatis.

Plus tard Linné donna des noms à chacune de ces Sauges :

- | | |
|------------------------------------|----------------------------------|
| N° 1 — <i>Salvia officinalis</i> . | N° 4 — <i>Salvia pratensis</i> . |
| 2 — — <i>Sclarea</i> . | 5 — — <i>Æthiopsis</i> . |
| 3 — — <i>glutinosa</i> | 6 — — <i>Verbenaca</i> . |

Il fit de même pour toutes les espèces, et réduisit leurs noms à la plus simple expression, c'est-à-dire à un nom générique et à un nom spécifique composés chacun d'un seul mot, réalisant ainsi de la manière la plus heureuse le précepte que Tournefort avait donné (*nomina breviora sint*).

Comment se fait-il qu'il ait fallu si longtemps pour arriver à comprendre que pour nommer une plante, on ne doit pas s'y prendre autrement que pour appeler un homme ? Lorsque nous voulons désigner l'illustre naturaliste suédois dont il est question présentement, nous disons Linné Charles ; le premier mot est le nom patronymique qui correspond au nom générique des plantes ; le second est le prénom qui sert à distinguer tel individu de tous ceux qui portent le même nom ; il correspond à l'épithète spécifique des plantes. Jamais il n'est venu à la pensée de qui que ce soit d'appeler une personne au moyen de l'énumération des caractères extérieurs qu'elle présente.

En 1751, Linné fit paraître l'ouvrage intitulé *Philosophia botanica*, dans lequel il posa les lois de la Nomenclature botanique. Les principales sont les deux suivantes, déjà formulées par Tournefort :

Philosophia botanica non est nisi de rebus botanicis tractandum.

1° Chaque plante doit avoir un nom générique et un nom spécifique;

2° Le nom spécifique, pour être légitime, doit exprimer un des caractères par lesquels chaque espèce diffère de toutes celles qui appartiennent au même genre.

Dans le choix des caractères, ajoutait Linné, il convient de laisser de côté ceux qui présentent souvent des variations, comme la taille, l'époque de floraison, la couleur, la saveur, l'odeur, la pubescence, la durée, et de n'employer que les caractères empruntés aux organes essentiels des plantes, notamment aux racines, à la tige, aux feuilles, aux fleurs et aux fruits.

On doit rejeter les noms spécifiques qui rappellent la patrie présumée, l'habitat, les propriétés médicinales et industrielles.

Les noms de plantes ne doivent pas être formés au moyen de deux mots distincts ni composés d'un radical grec associé à un radical latin.

Les noms doivent être empruntés aux langues grecque ou latine, à l'exclusion de toutes autres.

Les noms génériques peuvent être tirés d'un nom d'homme, surtout du nom d'un botaniste célèbre, mais jamais il ne faut se servir d'un nom d'homme dans la construction des épithètes spécifiques lesquelles doivent toujours exprimer un caractère différentiel.

On verra par la suite que l'auteur de la Nomenclature botanique, soit qu'il n'ait pas osé rompre avec de vieilles traditions, soit qu'il ait éprouvé des difficultés insurmontables, a maintenu une multitude d'expressions en opposition manifeste avec les lois par lui établies, et dont quelques-unes, notamment celle qui concerne la prohibition des caractères secondaires, nous paraît d'une rigueur excessive. Quelle qu'en soit la cause, manque de courage ou de force, Linné a laissé inachevée l'œuvre magistrale qui devait immortaliser son nom, à bien plus juste titre que le système sexuel de classification aujourd'hui abandonné, et auquel cependant il attachait plus d'importance qu'à la création de la Nomenclature botanique.

Au mois d'août 1867, cent cinquante botanistes, venus des diverses parties de l'Europe et de l'Amérique, se réunirent à Paris dans le but d'établir définitivement les lois de la Nomenclature botanique.

Il ne pouvait être question d'une innovation complète, telle

que celle qui fut faite en 1787, lorsque Guyton de Morveau, Lavoisier, Fourcroy et Berthollet vinrent présenter leur mémorable rapport sur la Nomenclature chimique. Ces savants, après avoir fait table rase de toutes les vieilles dénominations en usage jusqu'alors, fondèrent la Nomenclature nouvelle sur le principe de la composition des corps.

Bien plus facile était la tâche du Congrès des botanistes. Les deux lois fondamentales de la Nomenclature botanique avaient été nettement formulées par l'illustre naturaliste suédois, ce sont celles qui ont été rapportées plus haut. Il ne restait plus qu'à y ajouter quelques articles destinés à indiquer d'une manière précise quelles qualités doivent présenter les noms génériques et spécifiques, et quels défauts on doit éviter dans leur construction.

Après une délibération qui occupa plusieurs séances, du 16 au 23 août 1867, le Congrès adopta le recueil des lois de la Nomenclature botanique en 68 articles, rédigé par M. Alph. de Candolle.

Douze années se sont écoulées depuis la promulgation des lois, et cependant la Nomenclature est restée exactement ce qu'elle était avant l'année 1867; on n'a pas réformé un seul nom défectueux. La cause de cette immobilité est facile à trouver : le Congrès, de peur d'apporter une perturbation aux usages adoptés, n'a pas osé donner aux lois un effet rétroactif, et a accompagné chacune d'elles de restrictions qui ont eu pour effet de maintenir le *statu quo*.

Cependant, comme on le verra par la suite, il est facile, sans déranger beaucoup les habitudes prises, d'améliorer d'une manière très-notable la Nomenclature botanique et de corriger un grand nombre d'expressions grossièrement incorrectes qui la déparent.

Réforme des épithètes spécifiques qui ne s'accordent pas avec le nom générique.

Parmi les vices d'une nomenclature scientifique, les plus choquants et, par conséquent, ceux qu'il est le plus urgent de faire disparaître sont, sans contredit, les infractions aux règles de la grammaire.

Aussi croyons-nous devoir commencer notre étude en signalant à la réprobation des botanistes plusieurs séries d'expressions incorrectes que nous ramenons à trois groupes principaux ainsi désignés :

1° Défaut d'accord grammatical du nom générique avec l'épithète spécifique ;

2° Pléonasmes ;

3° Mots composés par l'association de radicaux hétérogènes.

Abordons immédiatement, et sans autre préambule, l'examen des expressions vicieuses du premier groupe.

Tout d'abord, il importe de poser en principe que le genre grammatical d'un substantif employé comme nom générique est précisément celui qu'il avait dans la langue, grecque ou latine, à laquelle il a été emprunté. Nous ne nous occuperons pas des noms génériques tirés des autres langues.

La règle que nous venons d'énoncer est évidemment la seule admissible en pareille matière ; aussi voyons-nous que les botanistes se sont appliqués à la suivre ; c'est ainsi qu'ils sont unanimes à dire : *Rhododendron hirsutum*, *Paeonia peregrina*, *Phyteuma spicatum*, *Onosma arenarium*, *Arabis alpina*, *Thlaspi arvense*, *Seseli coloratum*, *Aegilops ovata*, *Aster Amellus*, *Acer campestre*, *Quercus pedunculata*, etc.

Dans les noms génériques composés de deux radicaux, le dernier est le véritable substantif qui détermine le genre grammatical, tandis que le premier est simplement qualificatif et joue le rôle d'un adjectif (1).

(1) Il en est de même dans les mots composés, qui forment la principale richesse de la langue allemande. *Gartenblume* (fleur des jardins), *Wiesen-*

Le premier radical peut être un véritable adjectif, comme dans *Polypogon* (beaucoup de barbe), ou un substantif, comme dans *Leontodon* (Dent de lion), *Ornithopus* (Pied d'oiseau), *Gerontopogon* (barbe de vieillard) ; dans ce dernier cas il prend la forme du génitif. On ne doit donc pas dire, avec Linné, *Geropogon*, mais bien *Gerontopogon*, suivant l'usage des anciens botanistes.

Les noms génériques terminés par un adjectif sont défectueux ; leur genre grammatical semble être tout-à-fait arbitraire et dépendre entièrement de la désinence. Ainsi il est clair que le même mot peut avoir les trois genres, suivant qu'on dit *Echinophorus*, ou *Echinophora*, ou *Echinophorum* ; *Gypsophilus*, *Gypsophila*, *Gypsophilum*. Toutefois il sera expliqué plus loin que la désinence neutre est celle qui convient le mieux aux adjectifs grecs. Dans tous les cas on doit les considérer comme des substantifs, au même titre que les sobriquets Leblond, Leroux, Lebègue, etc., lesquels, à la longue, sont devenus des noms patronymiques.

Il est bien entendu que la règle formulée au commencement de ce chapitre ne trouve son application que dans le cas où les substantifs ont conservé leur désinence propre.

Au contraire, lorsqu'un mot grec a reçu la terminaison latine en *us*, en *a* ou en *um*, le genre grammatical varie avec l'une ou l'autre de ces trois désinences, conformément aux usages de la langue latine. Ainsi, par exemple, *Diosanthos* (fleur de Jupiter), qui est neutre en grec, devient masculin si on le change en *Dianthus* (1) ; *Diospyros* (froment de Jupiter), est du genre masculin, mais *Melampyrum* (froment noir) et *Agropyrum* (froment des champs) sont neutres.

C'est donc surtout de la désinence, plutôt que de l'étymologie, que dépend le genre grammatical des noms génériques. Cependant il existe quelques exceptions qu'il ne faut jamais perdre de vue. C'est ainsi que la désinence latine en *us* n'indique pas

blume (fleur des prés), *Feldblume* (fleur des champs), sont tous trois du genre féminin qui appartient à *Blume*, quoique *Garten* soit du masculin, *Wiese* du féminin et *Feld* du neutre. Comme en grec, c'est le dernier substantif qui détermine le genre grammatical.

(1) Les botanistes ont donné en effet des épithètes masculines à tous les noms génériques terminés en *anthus*, sauf à *Æschinanthus* et à *Ohionanthus*. Ces exceptions sont injustifiables.

toujours le genre masculin, puisque plusieurs noms d'arbres, comme *Malus*, *Pirus*, *Rhammus* sont du féminin. La même exception existe aussi à l'égard de plusieurs substantifs grecs terminés en *os* ; la plupart sont du genre masculin ; quelques-uns, surtout les noms d'arbres, sont du genre féminin. Enfin on sait que ceux qui ont le génitif en *eos-ous* sont du genre neutre ; tel est le cas des substantifs *anthos*, *rhynchos*, *stegos*, *stephos*.

C'est ici le lieu de signaler une cause d'erreur contre laquelle les botanistes n'ont pas toujours su se tenir en garde. Les désinences en *a* et en *is* étant communes à la langue grecque et à la langue latine, il est arrivé quelquefois que les auteurs ont méconnu l'origine grecque de certains noms terminés en *a* et en *is*, et qu'ils les ont considérés comme étant latins ou du moins latinisés. Or, comme les substantifs latins qui ont les susdites désinences sont du genre féminin, on n'a pas hésité à adjoindre des épithètes féminines à des mots neutres, comme *Polygala*, *Camphorosma*, ou à des substantifs masculins, comme *Orchis*, *Stachys*.

Il est donc fort important de ne jamais oublier que le genre grammatical des substantifs employés comme noms génériques est exactement le même que celui qu'ils ont dans la langue à laquelle ils appartiennent, et qu'un nom grec ne peut être considéré comme latinisé que lorsqu'il a perdu la désinence qui lui est propre, pour prendre une terminaison particulière à la langue latine.

Il est juste d'ajouter que, sauf les quelques erreurs qui seront signalées plus loin, la règle ci-dessus énoncée a été généralement suivie. Ainsi, quoique la terminaison *a* soit féminine en latin, la plupart des botanistes n'ont pas hésité à conserver le genre neutre aux mots grecs *Phyteuma*, *Alisma*, *Onosma*, et à toute la longue série des mots composés des radicaux *sperma*, *derma*, *stigma*, *stoma*, *broma*, *chroma*, *nema*, *stemma*, *gramma*, *phragma*, *schisma*, *stroma*, *loma*, etc. Les usages adoptés sont, comme on le voit, en parfaite conformité avec la règle ci-dessus établie, de sorte qu'on a le droit de considérer comme des fautes grammaticales toutes les dérogations à la susdite règle.

Conséquemment, c'est à tort que les auteurs ont adjoint des épithètes féminines aux noms masculins suivants : *Orchis*,

Stachys, Scandix, Phœnix, Psydrax, Phragmites, Balanites, Echites, Galactites, Cometes, Achæmenes, Tagetes, Diospyros, Symplocos, Strychnos, Cissos, Metrosideros, Cysticapnos, Polyozus, Scorpiurus (1).

Il faut donc dire dorénavant :

Orchis globosus.	Achæmenes hirsutus.
Stachys alpinus.	Tagetes erectus.
Scandix hispanicus.	Diospyros hirsutus.
Phœnix dactyliferus.	Strychnos breviflorus.
Psydrax angustifolius.	Symplocos obovatus.
Phragmites giganteus (2).	Cissos cordifolius.
Balanites ægyptiacus.	Metrosideros capitatus.
Echites acuminatus.	Cysticapnos africanus.
Galactites tomentosus.	Polyozus acuminatus.
Cometes alterniflorus.	Scorpiurus vermiculatus.

Parmi les noms qu'on vient de lire, il en est deux, *Achæmenes* et *Tagetes*, qui sont des noms d'hommes et dont, par conséquent, le genre masculin aurait dû être respecté par les botanistes. Puisqu'on l'a oublié, il ne sera pas inutile de donner quelques détails à ce sujet.

On ne sait pas au juste quelle est la plante que les anciens avaient dédié à Achæmenes, premier roi des Perses. Pline se borne à dire qu'elle avait la couleur de l'ambre et qu'elle était dépourvue de feuilles (lib. 24, cap. 102).

P. Brown appliqua ce nom à un genre de la famille des Gesnériacées ; mais, ignorant l'étymologie, il eut la maladresse d'écrire *Achimenes* et d'adjoindre à ce nom des épithètes féminines.

Avis donc aux botanistes qui, à l'avenir, écriront la monographie des Gesnériacées ; qu'ils se souviennent que le fondateur de la dynastie des Achéménides, illustrée par Darius et Cyrus, n'appartenait pas au sexe féminin et s'appelait *Achæmenes*.

(1) Il est fort bizarre que les auteurs attribuent unanimement le genre féminin au mot *Scorpiurus* (queue de scorpion), alors qu'aucun d'eux n'hésite à donner des épithètes masculines aux autres substantifs terminés en *urus*, comme *Lagurus* (queue de lièvre), *Cynosurus* (q. de chien), *Alopecurus* (q. de renard), *Myosurus* (q. de rat), etc. La contradiction aurait dû sauter aux yeux.

(2) Voici ce que dit Théophraste :
καὶ ἕτερος φραγμαίτης, λεπτός, ὑπόλευκος, πάσι γνώριμος. « Il y a aussi un autre Phragmites grêle, blanchâtre, bien connu de tout le monde. »

Apulée a parlé d'une plante appelée *Tagetes*, qu'on avait dédiée à Tagès, petit-fils de Jupiter. On ne trouve dans les auteurs anciens aucune description de ce *Tagetes*.

Fuchs (*Stirpium historia*) appela *Tagetes indica* la jolie plante, originaire du Mexique, que nos jardiniers cultivent sous le nom d'Œillet d'Inde. On sait que pendant longtemps l'Amérique fut désignée dans les ouvrages des historiens sous le nom d'Indes occidentales, par opposition aux Indes orientales. Linné changea le nom de *Tagetes indica* en *Tagetes patula*. Il aurait dû dire *Tagetes patulus*.

Pour terminer ce qui concerne les substantifs masculins, je ferai remarquer qu'on a eu tort de joindre des épithètes neutres aux substantifs suivants : *Styrax*, *Panax*, *Crotôn*, *Sisôn*, *Leontodôn*, *Andropogôn*, *Polypogôn*, *Erigerôn*, *Potamogitôn*, et à une multitude d'autres terminés par les radicaux *ogôn*, *gitôn*.

On doit donc dire :

<i>Styrax officinalis</i> .	<i>Andropogôn hirtus</i> .
<i>Panax fruticosus</i> .	<i>Polypogôn maritimus</i> ,
<i>Crotôn tinctorius</i> .	<i>Erigerôn atticus</i> .
<i>Sisôn verticillatus</i> .	<i>Potamogitôn heterophyllum</i> (1).
<i>Leontodôn hastilis</i> .	

Si nous passons aux substantifs neutres, nous voyons qu'on a considéré à tort comme étant du genre féminin les substantifs suivants : *Polygala*, *Diosma*, *Camphorosma*, *Coprosma*, *Trianthema*, *Aceras*, *Buceras*, *Anacampseros*, ainsi que les adjectifs suivants pris comme substantifs : *Isoetes*, *Minyanthes*, *Prenanthes*, *Petasites*, et plusieurs autres dont il sera question plus loin.

On doit donc dire :

<i>Polygala comosum</i> .	<i>Coprosma fetidissimum</i> (2).
<i>Diosma ciliatum</i> .	<i>Trianthema decandrum</i> .
<i>Camphorosma monspeliacum</i> .	<i>Comesperma flavum</i> .

(1) Ce n'est pas *Potamogetôn*, mais bien *Potamogitôn*, attendu que la diphthongue *ei* du mot grec *geitôn* (voisin) se contracte en *i* dans la transcription en caractères romains; de même que *ai* se contracte en *æ*, *oi* en *œ*, *ou* en *u*, comme on le voit dans les mots *Liriodendron*, *Chamædryis*, *Stæchas*, *Anchusa*, qui, en grec, s'écrivent *Leiriodendron*, *Chamaïdrus*, *Stoichas*, *Anchousa*.

(2) Il est vrai que le substantif *osmé* (odeur) est du genre féminin, mais le radical *osma* est neutre, comme on le voit dans le mot *Onosma*, employé par les Grecs.

Aceras hircinum.	Menanthes trifoliatum.
Buceras spinosum.	Prenanthes purpureum (1).
Anacamperos lanceolatum.	Petasites album.
Isoetes tenuissimum.	

Enfin des erreurs analogues ont été commises par tous les auteurs en ce qui concerne le genre grammatical de quelques substantifs féminins, auxquels on a adjoint des épithètes tantôt masculines, comme on l'a fait pour *Echinops (sphærocephalus)*, *Euryops (imbricatus)*, tantôt des épithètes neutres, comme il est arrivé pour *Negundo (fraxinifolium)*, *Triglochin (palustre et maritimum)* ; il faut donc dire :

Echinops sphærocephala (2).	Negundo fraxinifolia.
Euryops imbricata.	Triglochin maritima.

Quoique le genre grammatical des substantifs latins soit mieux connu que celui des substantifs grecs, cependant Tournefort et Linné se sont trompés relativement au genre du mot *Bidens* qu'ils ont cru être féminin. Il est clair que *dens* étant masculin, on doit dire *Bidens tripartitus*, *B. cernuus* (3).

Toutes ces fautes grossières, que l'élève le plus novice éviterait aujourd'hui en se servant des dictionnaires grec et latin, ont cependant été commises par plusieurs générations de bota-

(1) Les motifs du changement de *Menanthes* en *Menanthes* et de *Prenanthes* en *Prenanthes* seront expliqués plus loin. Pour le moment, je me borne à constater que les floristes paraissent n'avoir aucune opinion arrêtée relativement au genre grammatical des noms génériques terminés en *anthes* ; ainsi, d'une part, ils écrivent *Trachiscanthes nodiflorus*, *Strobilanthes auriculatus*, et, d'autre part, ils écrivent *Cheilanthes odora*, *Prenanthes purpurea*.

(2) Il est surprenant que Linné, et tous les botanistes à sa suite, ne se soient pas aperçu de la contradiction qui existe entre *Echinops sphærocephalus* et *Ægilops ovata*. Le radical *ops* (aspect) ne peut pas être tantôt masculin, tantôt féminin.

(3) L'erreur de Tournefort et de Linné au sujet du genre grammatical de *Bidens* vient peut-être de ce que ces botanistes, ayant cherché ce mot dans un lexique en usage de leur temps, auront trouvé la citation du passage suivant de Virgile (*Énéide*, lib. 6, V. 39) :

Nunc grege de intacto septem mactaro juvenocos
Præstiterit, totidem lectas de more *bidentes*.

Ils n'auront pas fait attention que *bidentes* se rapporte à *oves* sous-entendu, et que le poète a voulu dire : Il vaudra mieux immoler sept jeunes taureaux indomptés, et autant de brebis de *deux ans* choisies, selon l'usage. *Oves* étant du genre féminin commande l'adjectif féminin *lectas*.

Le mot *Bidens* était aussi employé pour désigner un instrument d'agriculture à deux branches ; dans ce cas, il était du genre masculin, comme le prouvent les passages suivants d'Ovide et de Juvénal :

Sarcula nunc, *durusque bidens* et vomer aduncus. (Ovide, fast. 927.)

Versarem valido pingue *bidente* solum. (Juvén. 128.)

sirotail. (6)

nistes, parmi lesquels un grand nombre avaient une connaissance approfondie de la littérature ancienne. Il ne sera donc pas inutile de rechercher quelle peut être la cause d'une erreur aussi prolongée, et d'entrer dans quelques détails au sujet de plusieurs des mots dont il a été question précédemment.

Il est certain que chez les Grecs le mot *Orchis* était du genre masculin, soit dans son sens propre et anatomique, soit par dérivation, dans son acception botanique. Le passage suivant de Dioscoride ne laisse aucun doute à cet égard : ὄρχις, ὃν δὲ κυνός ὄρχις καλοῦσι..... ὄρχις ἕτερος ὃν σεραπιάδα ἕτεροι λεγοῦσιν (1).

Aussi les botanistes qui, comme Matthiöle, Fuchs et Dodonæus avaient fait une étude attentive des ouvrages de Dioscoride, de Théophraste et de Galien, n'ont-ils pas hésité à attribuer le genre masculin au mot *Orchis*.

Matthiöle cite l'opinion de Galien relativement aux vertus attribuées au *Serapias* et s'exprime ainsi : *Orchis vero, quem Serapiada nuncupant ad Venerem non similiter accomodus est. Œdemata illitus discutit et ulcera sordida purgat. Siccatus multo magis etiam dessicat* (2).

Fuchs répète la même assertion, presque dans les mêmes termes (3).

Dodonæus établit les distinctions suivantes entre les diverses espèces d'*Orchis* ; orchies duo sunt, unus *Cynosorchis* ; alter orchis *Serapias* dicitur. Plus loin, le même auteur énumère cinq sortes de *Cynosorchis* : *C. prior*, *C. alter*, *C. tertius*, *C. quartus*, *C. quintus* (4).

Lobel décrit un *Orchis minor odoratus* (5).

Enfin Daléchamp distingue aussi plusieurs espèces d'*Orchis*. Il suffit de citer les paroles suivantes qui se rapportent à la question dont il s'agit actuellement : *tertius* *Orchis Serapias foliis minoribus quam secundus ; est alius orchis rotundus cognominatus* (6).

(1) De materia medica, lib. 3, cap. 141-142.

(2) Commentaria in libris Dioscoridis ; lib. 3, cap. 127.

(3) Stirpium historia ; cap. 214.

Les commentaires de Matthiöle et de Fuchs se rapportent au passage suivant de Galien : ὄρχις ὃν Σεραπιάδα καλοῦσι ξηροτέρας δυναμείως ἔστιν, ὅθεν εἰς τὰ ἀφροδίσια ὄνχ ὁμοίως ἐπιτηδεύεις ἔστιν. De simpl. medic. facult. lib. 8.

(4) Pemptad. II, lib. 2, cap. 30.

(5) Stirpium adversaria nova, p. 63.

(6) Historia generalis plantarum ; lib. 15.

Il est probable que l'erreur dans laquelle on est tombé relativement au genre grammatical du mot *orchis* a pour origine une fausse interprétation du passage suivant de l'Histoire naturelle de Pline : *sed inter pauca mirabilis est orchis herba ; duo ejus genera : una longioribus foliis ; altera satyrios orchis cognominatur. Haec tumores et vitia partium earum cum polenta illita sedat* (lib. 26, cap, 62).

On n'a pas fait attention que puisque Pline disait *orchis herba* (la plante *Orchis*), tous les adjectifs qualificatifs et démonstratifs se rapportaient au mot féminin *herba*, que du reste Pline emploie très-souvent (1).

Il y a même lieu de croire que, dans beaucoup des cas où Pline ne joint pas le mot *herba* aux noms de plantes, il le sous-entend, comme, par exemple, dans la phrase suivante : *ea quæ Stachys vocatur*. Il est évident que Pline a voulu dire : et aussi cette plante (*ea herba*) qui s'appelle *Stachys*. Cette réticence de Pline a été cause de l'erreur dans laquelle sont tombés tous les botanistes au sujet du genre grammatical du mot grec *Stachys*, lequel est certainement le genre masculin.

Le mot *Polygala* (beaucoup de lait) étant composé de deux radicaux, dont l'un est un adjectif, le second un substantif du genre neutre, il est fort surprenant que Pline ait pu écrire : *Polygala quæ pota facit abundantiam lactis*. Cette phrase, répétée dans tous les lexiques et dictionnaires, est l'origine de l'opinion qui attribue le genre féminin au mot *Polygala*, comme si ce mot avait cessé d'être grec, parce que, comme tant d'autres, il a été cité dans un ouvrage écrit en latin.

De deux choses l'une, ou Pline ignorait que le substantif *gala* est du genre neutre, ou dans la phrase citée plus haut, il a sous-entendu le mot *herba* : *Polygala (herba) quæ pota facit abundantiam lactis*.

On va voir que cette dernière supposition est la seule admis-

(1) Il suffira de citer les passages suivants :

Sic et apud Græcos *Polion herbam, inclytam* Musæi et Hesiodi laudibus, prorsusque *miram*. Lib. 21, cap. 21. — Il est clair que les adjectifs féminins *inclytam* et *miram* se rapportent au substantif *herbam*, et non à *Polion*, qui est du genre neutre.

Est et alia *herba* *Tragion* quam aliqui *Scorpion* vocant. Lib. 27, cap. 106. *Chamæcyparissos herba* ex vino *pota* contra venena serpentium, *scorpio-nique pollet*. — Lib. 24, cap. 86.

Les botanistes grecs employaient aussi fort souvent devant les noms de plantes les mots *phyton*, *poa* ou *botané*, qui correspondent à *herba* des Latins.

sible. En effet, dans un autre passage (lib. 28, cap. 36) où il parle de l'*Oxygala* (lait aigri), il emploie une épithète du genre neutre : *Oxygala fit et alio modo, acido lacte in recens quod velis inacescere, utilissimum stomacho*. Il est clair que lorsqu'il s'agissait du lait aigri, le mot *herba* ne pouvait pas être sous-entendu, et alors nous voyons Pline écrire correctement *Oxygala utilissimum*.

Ainsi, en ce qui concerne le substantif *Polygala*, l'erreur est du côté des commentateurs, dont aucun n'a su interpréter les textes et comprendre les réticences et sous-entendus du naturaliste romain. Donc *Polygala* est bien du genre neutre et nous devons dire dorénavant : *P. vulgare, comosum, calcareum, depressum, austriacum, monspeliacum, roseum, etc.*

Persoon est le seul qui ait compris que les noms génériques terminés par le radical *gala* sont nécessairement du genre neutre. C'est ainsi qu'après avoir créé le genre *Lycogala* (lait de loup), il a dénommé ainsi qu'il suit les espèces appartenant à ce genre : *L. argenteum, conicum, miniatum, punctatum*.

Il est digne de remarque que les Grecs préféreraient souvent la désinence en *on* à celle en *a* ; ainsi ils ne disaient pas *Polygala, Lithosperma, Cynoglossa, Androsæma, Alyssa, Epipetra, Boughthalmos*, mais bien *Polygalon, Lithospermon, Cynoglosson, Androsæmon, Alysson, Epipetron, Boughthallon*, etc., etc.

La réticence dont il vient d'être question à l'occasion des mots *Stachys* et *Polygala*, n'est pas un cas isolé dans l'ouvrage du naturaliste romain : on la retrouve si souvent qu'on peut la regarder comme une habitude prise. C'est en effet ce qu'on constate aisément dans plusieurs passages où l'auteur accole des épithètes féminines à des substantifs grecs du genre neutre, comme *Alisma, Onosma, Teucrion, Bunion, Polypodion, Hypericon, Polygonon*, et aussi à des substantifs masculins comme *Potamogitôn, Erigerôn, Capnos, Cissos, Scandix*, etc. (1).

(1) Lib. 22, cap. 38. — *Scandix decocta alvum sistit. Hæc est quam Aristophanes Euripidi poetæ objicit joculariter.*

24 — 84. — *Chamæcissos spicata est tritici modo foliosa.* — Au chap. 86, même livre, il dit : *Chamæcyparissos herba ex vino pota.*

24 — 96. — *Pseudobunion Napi folia habet. Laudatissima in Cretâ.*

25 — 20. — *Invenit et Teucer eadem ætate Teucrion, quam quidam Hemionion vocant.*

25 — 77. — *Alisma quam alii Damasonium, alii Lyron appellant.*

Dans le livre consacré aux pierres précieuses, Pline tantôt accole au nom de chacune d'elles le substantif *gemma*, tantôt sous-entend celui-ci, de sorte qu'il adjoint à tous ces noms des épithètes féminines, lors même qu'ils sont du genre masculin, comme, par exemple, *Hæmatites*, *Myrrites*, ou du genre neutre, comme *Heliotropion* (1).

Quoiqu'il soit surabondamment démontré que Pline ne connaissait pas les plantes, cependant il est difficile d'admettre qu'il fût ignorant des éléments de la langue grecque, au point de ne pas savoir que les substantifs terminés en *on* sont du genre neutre, que ceux qui ont la désinence *ôn*, comme *Erigerôn*, *Potamogitôn*, *Tragopogôn* sont du genre masculin, et enfin que les mots terminés par *sperma*, *gala*, *aima* sont du genre neutre, de même que les substantifs *Alisma*, *Phyteuma*, *Onosma*, et généralement tous ceux qui ont la terminaison *ma*.

Du reste, ce qui prouve que Pline connaissait bien le genre grammatical des susdits noms grecs, c'est que, maintes fois, alors qu'il ne sous-entendait pas le mot *herba*, il a donné des épithètes neutres à plusieurs noms terminés en *on* et en *i*, en *er* et en *es*; il savait aussi très-bien que *Chamæleôn*, *Tragopogôn*, *Styrax* sont du genre masculin (2).

-
- 25 — 98. — *Capnos prima quam pedes gallinaceos vocant; alia est Capnos fruticosa, prætenera.*
25. — 106. — *Erigeron a nostris vocatur Senecio. Hanc si ferro circumscriptam effodiat aliquis.*
26 — 33. — *Potamogeton adversatur et crocodilis; itaque secum habent eam, qui venantur.*
26 — 34. — *Lagopus sistit alvum è vino pota. Eadem inguini adalligatur in tumore. Solvit et Cyclaminos ex aquâ pota.*
26 — 37. — *Polypodion, quam nostri filiculam vocant, similis est Filici.*
26 — 53. — *Eadem præstat Hypericon, quam alii Chamæpityn, alii Corion appellant.*
27 — 86. — *Onosma longa folia habet; prægnans si edat eam, abortum facere dicitur.*
27 — 91. — *Polygonon Græci vocant, quam nos Sanguinariam.*
27 — 90. — *Polyanthemum quam quidam Batrachion appellant.*
27 — 96. — *Polygala palmi altitudinem petit; quæ pota lactis abundantiam facit.*

(1) *Hæmatites non omittenda, promissis ad coarguendas barbarorum insidias.*

Myrrites odorem unguenti attrita.

Heliotropion nascitur in Æthiopia, sanguinis venis distincta.

(2) Lib. 26, cap. 54. — *Est aliud Hypericon quod alii Corion appellant. Quelques lignes plus haut, Pline sous-entend herba et écrit: eadem præstat Hypericon quam alii Chamæpityn, alii Corion appellant.*

25 — 90. — *Psyllion radice tenui, sarmentosum.*

20 — 17. — *Siser erraticum sativo simile est.*

Cependant plusieurs savants fort érudits, entre autres Hermolaus Barbarus, Leoniceus, Gesner, Saumaise, Scaliger, Bœdæus, Hardouin, Casaubon, Sprengel, Desfontaines et Fée, dans leurs commentaires sur l'Histoire naturelle de Pline ou sur l'Histoire des plantes de Théophraste et la Matière médicale de Dioscoride, après avoir accusé, non sans raison, le naturaliste romain d'avoir maladroitement copié les descriptions faites par les botanistes grecs, ont ajouté que non-seulement Pline ne connaissait pas les plantes, mais encore qu'il a fait preuve d'une ignorance incroyable de la langue grecque (1).

En ce qui concerne ce dernier reproche, il est probable que les érudits auraient été moins sévères s'ils avaient tenu compte des réticences dont il a été parlé plus haut, et s'ils avaient admis la possibilité d'une altération du texte, soit par les scribes que Pline employait à compulser les ouvrages à consulter, soit par les copistes ignorants qui nous ont transmis son œuvre.

Nous savons d'ailleurs, par le témoignage de Pline le jeune, neveu de Pline l'ancien, que celui-ci, fort occupé par ses fonctions de commandant de la flotte romaine, composait rapidement pendant les repas ou au bain, d'après des notes fournies par des scribes à gages et sans avoir toujours sous les yeux les écrits des auteurs grecs qu'il compilait. Il se proposait de revoir

-
- 27 — 101. — *Trichomanes decoctum* strangurias sanat in vino albo potum. *Illitum* cohibet capillos defluentes, Alopeciasque densat *tritum* et in oleo *illitum*.
27 — 13. — Est et *Tragopogon quem* alii Comen vocant.
24 — 15. — *Styrax* placet maximè *pinguis, purus*; deterior *furfurosus* et cano sita *obductus*.
27 — 99. — *Phyteuma quale* sit, describere supervacaneum habeo.
27 — 113. — *Alterum Thlaspi*, aliqui *Persicum* Napy vocant, et *ipsum utile* ischiadorum infusioni.
22 — 21. — *Chamæleon* hic *niger*, illic *viridis*, alibi *cyaneus*, alibi *croceus*.
20 — 18. — *Optimum* Sili (Seseli) *massiliense*; *secundum æthiopicum, nigrius; creticum odoratissimum* omnium.

(1) Saumaise porte sur Pline le jugement suivant, qui résume assez bien les opinions exprimées par tous les autres commentateurs :

Dici vix potest quantum et quoties non satis exactâ linguæ græcæ peritiâ Plinium falsa et inconcinna de plerisque herbis pronuntiare adegerit. Quæcumque commentatus est de re herbariâ, ex Græcis ea scriptoribus transtulit; sed defectu otii multa ordine perturbato temerèque conguessit. Demum defectu Critices nullo judicio usus est in his quæ tractavit ad rem herbariam pertinentibus.

Hermolaus Barbarus, le plus ancien des commentateurs de l'Histoire naturelle de Pline, s'est vanté d'avoir relevé dans le dit ouvrage plus de cinq mille erreurs de tout genre. (Castigationes Pliniane, 1492.)

plus tard son ouvrage; mais il n'en eut pas le temps, car il mourut inopinément pour être allé examiner de trop près l'éruption du Vésuve qui eut lieu en l'an 79 après J.-C.

Tout en admettant, en ce qui concerne la forme, des circonstances atténuantes, on est bien obligé de reconnaître, quant au fond, que Pline était tout-à-fait ignorant en Botanique et que, comme l'ont dit tous les commentateurs, il n'a fait que copier, en les abrégeant et les mutilant, les écrits des naturalistes grecs.

Il serait trop long d'énumérer les erreurs qu'il a commises; il suffira de citer les suivantes.

Pline (lib. 24, cap. 86), après avoir parlé de l'*Ampeloprason* (*Allium vineale* L.), dit qu'il existe aussi une autre plante appelée *Stachys*, laquelle, comme la précédente, ressemble à un Porreau, mais a des feuilles plus longues et plus nombreuses que l'Ail des vignes. Loin d'avoir l'odeur désagréable que celui-ci communique aux éructations (*ructu gravis*), le *Stachys*, au contraire, a une odeur suave.

Il faut bien avouer que celui d'entre nous qui avancerait que les *Stachys germanica*, *italica* et *cretica* ressemblent à un Porreau et qui les placerait dans le même genre que l'Ail des vignes, devrait renoncer à être compté parmi les botanistes.

Voici l'explication de la bévue commise par Pline : Dioscoride, que notre auteur copie très-souvent sans jamais le citer, avait dit que le *Stachys* est semblable au *Prasion* (*Marrubium vulgare* L.), mais qu'il est plus grand et plus feuillu (1); au lieu de *Prasion*, Pline a lu *Prason*, nom grec du Porreau (*Allium Porrum* L.).

Comme il arrive à ceux qui copient des livres sans comprendre leur contenu, ce ne sont pas les idées qui appellent les idées, mais les mots qui appellent les mots. Ainsi, après avoir parlé de la plante aquatique appelée par les Grecs *Myriophyllum*, Pline s'empresse de mentionner le *Millefolium* (*Achillea millefolium*). A propos du *Cissos* (Lierre), vite il se met à parler du *Cistos* (Ciste), comme s'il pouvait y avoir quelque chose de

(1) *Στάχυς ἑμφερὴς πρασίω, ὑπομηκετερός δὲ καὶ πλείεστα φύλλα ἔχων.* Lib. 8, cap. 120.

Il est probable qu'il s'agit du *Stachys cretica* et peut-être aussi du *S. germanica*, tous deux assez communs en Grèce et dans l'Asie-Mineure.

En Italie, on rencontre fréquemment les *S. germanica* et *italica*, mais le *S. cretica* ne s'y trouve point.

commun entre ces deux plantes, dont les noms ont quelque ressemblance. Le *Cratægos*, qui est un arbre bien connu, est confondu par lui avec le *Cratægonon* (*Polygonum Persicaria*).

A propos du Buis, il transcrit ce que Théophraste avait dit du Gui de Chêne.

N'ayant rien compris de ce que Dioscoride avait écrit sur la Fève, *Cyamos hellênicos*, il croit qu'il s'agit du Micocoulier (*Celtis australis*).

Théophraste avait dit que les feuilles du *Mécôn aphrôdes*, Papavéracée mal déterminée, ressemblent à celle du *Strouthion* (*Gypsophila Struthium*?). Pline, comme un écolier maladroit qui choisirait la première version donnée par un dictionnaire, prend le mot *Strouthion* dans son sens vulgaire (moineau), et, en conséquence, écrit que les feuilles du susdit Pavot ressemblent à un moineau (passer).

Une autre fois (lib. 25, cap. 44), il prend pour une plante le fromage que les peuples de la Scythie fabriquent au moyen du lait de jument et qu'on appelait *Hippax*.

Il est fort heureux qu'Hippocrate, Hérodote, Théophraste et Dioscoride nous aient parfaitement renseignés au sujet de l'*Hippax*, sans quoi il est probable que les commentateurs auraient donné libre carrière à leur imagination et que nous posséderions actuellement autant de dissertations sur la plante appelée par les anciens *Hippax* que nous en avons sur le prétendu *Népentes* d'Homère, lequel n'est autre chose qu'un adjectif signifiant « qui dissipe le chagrin », et que le divin vieillard a appliqué à un breuvage narcotique.

J'ai dit plus haut que Pline copie très-souvent Dioscoride, sans jamais le citer. En effet, les passages de l'Histoire naturelle de Pline, qui paraissent tirés de la Matière médicale du médecin d'Anazarbe, sont en si grand nombre qu'on ne peut s'empêcher de croire que le naturaliste romain a eu connaissance du susdit ouvrage. Malheureusement nous manquons de renseignements chronologiques précis sur la vie de Dioscoride; nous savons seulement qu'il était contemporain de Pline.

A l'encontre de notre assertion, on pourrait alléguer que si, en effet, Pline eût connu les ouvrages du médecin cilicien, il n'aurait pas manqué de les citer, comme il a fait pour un grand nombre d'autres. Au surplus, pourrait-on ajouter, il est permis d'admettre sans invraisemblance que deux auteurs contem-

porains, éloignés l'un de l'autre par une grande distance, pouvaient bien rester inconnus l'un à l'autre, à une époque où on n'avait, pour abrégé les distances, ni les chemins de fer, ni les paquebots faisant un service régulier entre l'Italie et le Levant, ni même les voitures publiques, alors surtout que l'imprimerie ne répandait pas encore par milliers d'exemplaires les ouvrages littéraires ou scientifiques.

Si on se range à cette dernière opinion, on est forcé d'admettre que Dioscoride et Pline ont puisé à la même source, probablement dans l'ouvrage de Cratevas, maître de Dioscoride, souvent cité par Pline.

Dans l'autre hypothèse, le silence de Pline au sujet de Dioscoride serait un stratagème destiné à faire prendre le change sur l'origine de ses connaissances en botanique.

Quelque opinion qu'on adopte, on peut dire qu'il y a entre le naturaliste grec et l'écrivain romain la différence qu'on observe entre un disciple qui, ayant tiré bon profit des leçons du maître, entreprend de composer un traité sur la matière, qu'il connaît aussi bien que possible à son époque, et un compilateur ignorant qui, ayant la prétention d'écrire une encyclopédie à l'usage des gens du monde, coupe à tort et à travers des lambeaux dans quelques ouvrages spéciaux et les entasse pêle-mêle, sans ordre et sans aucun discernement.

Nous en avons assez dit pour démontrer l'incompétence de Pline en matière de Botanique. Cette constatation est fort importante, attendu que cet auteur a été le seul qui, chez les Latins, ait écrit un traité d'histoire naturelle. Ses erreurs de linguistique ont été suivies par la plupart des botanistes et se sont perpétuées jusqu'à ce jour. Nous avons donc dû établir qu'on serait mal fondé à venir nous opposer l'autorité de Pline ; on sait maintenant ce qu'elle vaut.

L'incident relatif à Pline étant vidé, continuons l'examen de la question du genre grammatical des noms génériques.

On remarque dans la Nomenclature botanique un assez grand nombre d'adjectifs terminés en *es* qui ont été employés comme noms génériques, et, par une bizarrerie inconcevable, les uns ont été considérés comme masculins, les autres comme féminins. Bien plus, le même radical, *phanes*, par exemple, a été associé à des épithètes tantôt masculines, tantôt féminines, *Mogiphanes villosa*, *Calophanes crinitus*.

Parmi ces noms, citons en particulier : *Hippophaes* (apparence d'un cheval), *Aphanes* (sans apparence), *Mogiphanes* (à peine apparent), *Calophanes* (de belle apparence), *Anisomeles* (divisé en parties inégales), *Octomeles* (huit parties), *Tetrameles* (quatre parties), *Helicteres* (enroulé), *Eurychanes* (qui a une large ouverture), *Drypetes* (fruit mûr tombant de l'arbre), *Aleurites* (composé de farine), *Agapetes* (aimable), *Euthales* (bien fleuri) (1), *Pentapetes* (à cinq feuilles), *Nepenthes* (sans chagrin) (2), *Isoetes* (qui est égal toute l'année), *Omphalodes* (forme de nombril), *Prenanthes* (floraison penchée), et les nombreux noms formés du radical *anthes*, comme *Aphyllanthes*, *Achyranthes*, *Agathisanthes*, *Axanthes*, *Byrsanthes*, *Chloanthes*, *Ilysanthes*, *Cheilanthes*, *Calyptranthes*, *Minyanthes*, *Micranthes*, *Nyctanthes*, *Spiranthes*, *Trochiscanthes*. J'ai déjà expliqué plus haut que les floristes paraissent n'avoir été guidés par aucune règle lorsqu'ils ont adjoint des épithètes spécifiques aux noms génériques terminés en *anthes* et que ces épithètes sont les unes masculines, les autres féminines.

Cependant dans un langage scientifique rien ne doit être abandonné au caprice et à l'arbitraire individuel. Il importe donc, une fois pour toutes, de bien poser la règle qui détermine le genre grammatical des adjectifs employés substantivement comme noms génériques.

(1) L'adjectif *erithales*, composé de la particule augmentative *eri* et de l'adjectif dérivé du verbe *thallô*, était employé dans le même sens que *euthales*, c'est-à-dire belle floraison, ou quelquefois vigoureuse végétation. Cette expression n'a pas été conservée dans la Nomenclature moderne,

Pline avait appelé *Erysithales* une espèce de Carduacée à fleurs jaunes, ayant des feuilles semblables à celles de l'Acantho. (Lib. 26, cap. 85) Scopoli a donné ce nom à un *Cirsium* à fleurs jaunâtres. On ne comprend pas pourquoi les auteurs, oubliant l'étymologie d'*Erysithales*, qui signifie floraison jaunâtre, écrivent *Erisithales*, au lieu d'*Erysithales* (fleur d'un jaune paille).

(2) On sait qu'Homère dit, dans l'Odyssée : « Elle jette aussitôt dans le vin une composition pharmaceutique qui dissipe le chagrin et la colère, et apporte l'oubli de tous les maux. » Odyssée, lib. 4, — 221.

αὐτίκ' ἄρ' εἰς οἶνον βάλει φάρμακον, ἔσθ' ἐπιπνοῦν
 νηπειθέης τ' ἀχολῶν τε, κακῶν ἐπιλήθων ἀπαντων.

Plusieurs commentateurs se sont ingéniés à chercher quelle était la plante désignée par Homère sous le nom de *Nepenthes* ; mais il suffit de voir dans le premier vers le mot *pharmakon* pour comprendre qu'il ne s'agit pas d'une plante, mais bien d'un breuvage préparé (peut-être une teinture d'opium), lequel a pour effet de dissiper le chagrin (népenthes) et la colère (acholon). Népenthes est un adjectif au même titre que acholon.

A propos du substantif colère, il y a lieu de remarquer l'altération orthographique qu'il a subie. Comme il dérive de *Cholos*, il est évident qu'on aurait dû écrire *cholère*, de la même manière qu'on écrit *choléra*.

Par lui-même, un adjectif n'a pas de genre qui lui soit propre, et, comme son rôle est de qualifier un substantif, il reçoit de ce dernier son genre grammatical.

Mais lorsque, par exception et abusivement, un adjectif est employé à titre de substantif, on ne voit pas pourquoi il serait masculin, ni pourquoi féminin. Puisqu'il n'existe aucun motif pour adopter un de ces genres de préférence à l'autre, il en résulte qu'un adjectif pris substantivement ne peut être que du genre neutre. C'est, en effet, ce qu'avaient bien compris les Grecs. Ainsi, ils n'ont pas dit *Lycoctonos*, *Cynoctonos*, *Adiantos*, *Amarantos*, mais *Lycoctonon* (qui tue les loups), *Cynoctonon* (qui tue les chiens), *Pycnocomon* (qui a une chevelure épaisse), *Adianton* (qui ne se mouille pas), *Amaranton* (qui ne se dessèche pas). C'est conformément au même principe qu'ils ont composé les expressions de *Cynanchon* (étrangle-chien), *Heliotropion* (tourné vers le soleil), *Ischæmon* (arrête-sang), *Hypecoon* (qui résonne), *Damasonion* (qui dompte), *Horminon* (qui excite), *Erysimon* (qui guérit), *Eryngion* (qui fait roter), *Onopordon* (qui fait péter les ânes), *Pardalianches* (tue-panthères), *Hippomanes* (excite la folie des chevaux), *Hippophaes* (qui paraît semblable au cheval), *Panaces* (guérit tous les maux), *Petasites* (qui a la forme d'un chapeau) et une multitude d'autres, qu'il serait trop long d'énumérer et dont on trouvera la liste plus loin (1).

De ce principe fixe et invariable, sans l'adoption duquel la Nomenclature serait, comme je l'ai déjà dit, abandonnée au caprice individuel, résultent deux conséquences. La première, c'est que les adjectifs grecs employés comme noms génériques, et auxquels on a donné des désinences masculines ou féminines, ainsi qu'on le voit dans *Eucalyptus*, *Hypocalyptus*, *Enca-*

(1) Il y a aussi une autre raison de l'abondance des noms neutres dans la Nomenclature grecque, principalement dans le groupe des noms à forme adjective, c'est que les Grecs sous-entendaient le substantif *phyton* (plante), tout comme les Romains sous-entendaient le substantif *herba*, ainsi qu'il a été expliqué précédemment.

Puisqu'il est conforme au génie de la langue latine de sous-entendre le mot *herba*, nous continuerons à dire *Arenaria*, *Dentaria*, *Fumaria*, *Lunaria*, *Parietaria*, *Stellaria*, *Saponaria*, *Scutellaria*, *Utricularia*, etc. Malgré le désir que nous aurions de généraliser le principe en vertu duquel le genre neutre convient à un nom adjectif, il ne nous appartient pas de changer les usages des anciens auteurs latins; nous n'aurions pas eu le même scrupule s'il ne s'était agi que des habitudes prises par les botanistes latinisants.

lypta, *Anacalypta*, *Echinophora*, *Gyrophora*, *Cladophora*, *Sphærophorus*, *Asterolampra*, *Mastogloia*, *Palmoglæa*, *Gypsophila*, *Alsophila*, *Argyreia*, *Alsodeia*, devront tous recevoir la désinence neutre et deviendront *Eucalypton*, *Hypocalypton*, *Encalypton*, *Anacalypton*, *Echinophoron*, *Gyrophoron*, *Cladophoron*, *Sphærophoron*, *Asterolampron*, *Mastoglæon*, *Palmoglæon*, *Gypsophilon*, *Alsophilon*, *Argyreon*, *Alsodes*.

La seconde conséquence, c'est que, sauf les exceptions signalées plus loin, les adjectifs ou participes grecs terminés en *on* ou en *es* et employés comme noms génériques doivent être considérés comme étant du genre neutre.

On devra donc dire :

<i>Aphanes arvensis</i> .	<i>Drypetes album</i> .
<i>Mogiphanes villosus</i> .	<i>Aleurites trispermum</i> .
<i>Calophanes crinitum</i> .	<i>Euthales trinerve</i> .
<i>Anisomeles moschatum</i> .	<i>Helodes palustre</i> .
<i>Tetrameles nudiflorum</i> .	<i>Pentapetes phœniceum</i> .
<i>Helicteres angustifolium</i> .	<i>Agapetes acuminatum</i> .
<i>Eurychanes verbascifolium</i> .	<i>Nepenthes distillatorium</i> .

Cependant plusieurs adjectifs dont le génitif est terminé en *ou*, comme *Orites* (montagnard), *Herpetes* (qui rampe), *Mimetes* (imitateur), *Drapetes* (déserteur), *Otites* (de l'oreille), *Asterias* (étoile) sont invariablement du genre masculin ; il ne faut donc pas dire, avec Rob. Brown, *Orites revoluta*, ni avec Agardh, *Micrasterias furcata*, *Herpestes floribunda*, mais *O. revolutus*, *H. floribundus*, *Micrasterias furcatus*.

Les noms des pierres précieuses, *Botrytes*, *Ceramites*, *Chlorites*, *Balanites*, *Hæmatites*, *Myrrites*, *Selenites*, *Galactites*, sont aussi du genre masculin parce qu'on sous-entend *lithos*.

Le radical *anthes* signifiant floraison, n'était jamais employé seul par les Grecs : on le chercherait vainement dans un dictionnaire. Toujours il était joint soit à un adjectif, soit à un substantif, au moyen desquels on exprimait un état quelconque de la floraison. Ce radical joue donc, dans les mots grecs, le même rôle que la terminaison *florus*, *flora*, *florum* dans les mots latins. C'est ainsi, par exemple, que les Grecs disaient *prôianthes* (qui fleurit tôt), *opsianthes* (qui fleurit tard), *minyantes* (floraison courte), *polyanthes* (qui a beaucoup de fleurs), *euanthes* (bien fleuri), *porphyranthes* (qui a des fleurs purpurines), etc.

Il ne sera pas sans intérêt de donner quelques explications

au sujet de l'adjectif *minyantes*, qui a été employé dans la Nomenclature botanique des Grecs.

Dioscoride (1), Galien (2), Pline (3) et Columelle (4) ont appelé *Triphyllon minyantes* un petit arbrisseau, haut d'un peu plus d'une coudée, ayant des feuilles trifoliolées, aiguës (pour ce motif on l'appelait aussi *Oxytriphylon*), exhalant une odeur bitumineuse, à cause de laquelle il avait été surnommé *Asphaltion*. Sa fleur est de couleur violacée ; il croît dans les lieux rocailleux.

En comparant toutes les descriptions concordantes données par les auteurs précités, on reconnaît sans peine qu'il s'agit du *Psoralea bituminosa*, et non pas, comme l'ont cru quelques auteurs, du *Menyanthes Trifoliata*, plante aquatique dépourvue d'odeur bitumineuse et ayant des folioles obtuses.

Pendant, tandis que Galien, Pline, Columelle, Scribonius Largus, Nicander et Hesychius écrivent *Triphyllon minyantes*, au contraire Dioscoride écrit *T. mênyanthes* (*μηνυανθής*) ; ce qui a donné à penser aux commentateurs que ce mot signifie : qui fleurit pendant un mois (*μην*).

Mais il est évident que, si telle était l'étymologie, les botanistes grecs auraient écrit *mênanthes*, et non pas *mênyanthes*, ni à plus forte raison *minyantes*. Au surplus, l'idée de floraison pendant un mois ne saurait être applicable au *Psoralea bituminosa*. D'où il suit que c'est bien le radical *minyos* (*μινυός*) qui a servi à composer l'adjectif en question, et que la substitution de l'*e* à l'*y*, dans le texte de Dioscoride, est le fait de quelque copiste ignorant, qui n'aura pas compris la véritable étymologie.

Théophraste (5) dit que, dans le lac d'Orchomène, en Béotie (6), croissent des Saules, des Joncs, des Carex, des Cyperus, des Typha, des Sparganium, des Hippuris, des Lemna, des Nymphæa, ainsi qu'une autre plante aquatique, le Mênanthos ou fleur de la lune (*μηνη άνθος*).

(1) De materia medica. Lib. 3, cap. 123.

(2) De simplic. medic. facult. Lib. 8.

(3) Hist. natur. Lib. 21, cap. 88.

(4) De re rustica. Lib. 6, cap. 17. Trifolium quod invenitur confragosis locis, odoris gravis neque absimilis bitumini, et idcirco Græci eam (herbam sous-entendu) Asphaltion appellant. On voit que Columelle sous-entend le mot *herba*, comme Pline l'a fait si souvent.

(5) Histor. plantar. Lib. 14, cap. 11.

(6) Appelé aujourd'hui lac Copais.

Théophraste n'ayant pas donné la description du *Ménanthos*, il est impossible d'assurer que c'est bien, en effet, notre *Menyanthes Trifoliata*. Toutefois, il est certain, contrairement à l'opinion soutenue par Bodæus, que ce n'est pas le *Triphyllon minyanthes* de Dioscoride et de Galien. En effet, le *Ménanthos* est une espèce aquatique qui vit en compagnie des Typha, Cyperus, Sparganium, Joncs, Carex, Hippuris, Nymphæa et Lemna, tandis que le *Triphyllon minyanthes* croît dans les lieux rocailleux.

Le substantif *Ménanthos*, abstraction faite de sa signification qui importe peu quand on l'emploie comme nom générique, est correctement construit ; il remplacerait donc avantageusement, pour désigner le Trèfle d'eau, l'adjectif *menyanthes*, dont l'irrégularité a été suffisamment démontrée. Je propose donc de dire dorénavant *Ménanthos trifoliatum*.

On trouve, dans l'Histoire des plantes de Théophraste, et dans l'Histoire naturelle de Pline la mention, sans aucune description, d'une plante appelée *Phyllanthes* (floraison foliacée) (1). C'est à l'imitation de ce mot que les botanistes ont créé l'expression d'*Aphyllanthes*, par laquelle ils ont voulu dire fleur sans feuille, ce qui se traduit en grec par le substantif *Aphyllanthos*. C'est, du reste, celui qu'avaient déjà employé les anciens botanistes de Montpellier, ainsi que nous l'apprend Lobel (2).

Par le même motif, il conviendra aussi de remplacer la terminaison adjectivale *anthes* (floraison) par le substantif *anthos* (fleur) dans tous les noms génériques où on a voulu exprimer l'idée de fleur, et non celle de floraison.

Achyranthos (fleur couleur de paille).	Lepanthos (fleur écailleuse).
Byrsanthos (fleur coriace).	Prenanthos (fleur penchée).
Cheilanthos (fleur labiée).	Spiranthos (fleur en spirale).
Chloanthos (fleur verte).	Strobilanthos (fleur en forme de toupie).
Ilysanthos (fleur des fanges).	Trichosanthos (fleur chevelue).
Micranthos (petite fleur).	Trochiscanthos (fleur circulaire).
Nyctanthos (fleur nocturne).	

(1) Theophr., lib. 7, cap. 9. — Pline, lib. 21, cap. 40.

(2) E minus hodie notis, ea est cui nomen *Aphyllanthos* fecerunt studiosi herbarii monspelienses, non quia nulla folia emittat, sed quod exilia et juncea sint. *Stirpium adversaria nova*, p. 190.

On a donné le nom de *Phyllanthus* à un genre de la famille des Euphorbiacées. Afin d'uniformiser la désinence des noms génériques d'origine grecque, il convient de changer ce nom substantif en *Phyllanthos*.

Ces noms, de même que *Menanthos*, *Aphyllanthos* et tous ceux qui ont la terminaison *anthos*, sont du genre neutre. Par conséquent, il ne faut pas dire, avec Meisner, *Adenanthos velutina*.

Les linguistes qui se sont donné la tâche de composer un dictionnaire latin, ont dû être fort embarrassés lorsqu'ils ont voulu indiquer le genre grammatical de certains noms de plantes, car l'ouvrage le plus ancien qu'ils pouvaient consulter pour s'éclairer est l'histoire naturelle de Pline, et nous savons qu'il fourmille de fautes et d'erreurs grossières. Cette difficulté se présente en particulier lorsqu'on veut savoir quel est le genre grammatical des mots *Atriplex* et *Vitex*. Pline met le premier au neutre (1) ; son exemple a été suivi par M. Boissier ; la plupart des autres botanistes ont préféré le genre féminin adopté par Em. Macer (2). Quant au mot *Vitex*, il serait féminin, si l'on en croit Pline (3). On sait que les Romains attribuaient volontiers le genre féminin aux arbres et aux arbustes ; c'est sans doute à cause de ce motif que *Ilex* et *Vitex* ont été considérés comme des substantifs féminins.

Festus nous apprend que le substantif *Atriplex* est une corruption d'un ancien mot, *Atraplexum* ou plutôt *Atraplexis*. Il s'efforce de trouver une étymologie latine à cette expression qu'il fait dériver de *ater* (noir). Il est beaucoup plus probable que c'est tout simplement une altération de l'*Atraphaxis* des Grecs ; tel est en effet le nom que ceux-ci donnaient à l'Arroche des jardins.

Puisqu'il est impossible, en consultant les écrits des auteurs latins, de savoir au juste quel est le genre du mot *Atriplex*, on a le droit de choisir celui qui paraît le plus probable. Or il semble que, sauf pour *Ilex* et *Carex* (4), la désinence *ex* indique le genre masculin, ainsi que le montrent les substantifs

(1) *Atriplex* et silvestre et sativum est. Lib. 20, cap. 83.

(2) *Atriplicem tritam cum nitro, melle et aceto, Dicunt appositam calidam sedare podagram.*

(3) *Vitex major in arborem salicis modo assurgit, minor ramosa ; prima album florem cum purpureo.* Lib. 24, cap. 38.

(4) *Sæpe sinistra cavâ prædixit ab Ilice cornix.*

EGL. I, 18.

Forte sub argutâ condecorat Ilice Daphnis.

EGL. VII, 1.

Frondebis hirsutis et Carice pastus acutâ.

GEORG. III, 231.

Rumex, Ulex, Latex, Cortex, Frutex, Rumex, Pulex, Culex, Cimex, Vortex, Index, etc.

Par ce motif, et dans l'incertitude où nous sommes relativement au genre grammatical des mots *Atriplex* et *Vitex*, je propose d'adopter le masculin.

Il ne reste aucun doute relativement au genre grammatical des mots *Scandix, Phœnix, Phragmites, Botrys, Stachys* (et les nombreux noms composés de *Stachys*), non plus qu'à l'égard des mots *Sicyos, Diospyros, Strychnos, Cissos, Panax, Styraç*. On doit leur adjoindre des épithètes masculines, contrairement à l'usage généralement adopté.

On ne comprend pas pourquoi les floristes modernes ont attribué le genre féminin au mot *Aspalathos*. Cependant il est certain que dans les écrits de Dioscoride et de Galien, il est accompagné d'articles et d'adjectifs masculins (1).

Pline lui-même qui, comme on sait, a une tendance marquée à féminiser les noms de plantes, considère ce mot comme étant du genre masculin (2).

Il est probable que l'erreur en question vient de ce que quelques auteurs grecs ont désigné l'arbrisseau épineux dont nous parlons actuellement sous le nom d'*Aspalathos acantha* (épine) et ont alors employé des adjectifs féminins à cause du mot *acantha*.

Le substantif *Plocos* (entrelacement) étant du genre masculin, il est clair que le mot *Symplocos* est du même genre. Jacquin et tous les autres auteurs qui ont accolé des épithètes féminines à ce nom générique, ont confondu le mot *Symplocos* avec le substantif *Symplocê*, lequel est en effet féminin.

Un grand nombre de botanistes ayant cru que tous les noms génériques terminés en *on* sont du genre neutre, il ne sera pas inutile de rappeler que les susdits substantifs se divisent en deux catégories :

1° Celle des noms qui ont en grec la terminaison *ων*, comme

(1) ἔστι δὲ ὁ καλὸς Ἀσπάλαθος ἐρυθρὸς ἢ πορφυρίζων, πυκνός, εὐοίδη, πικρίζων ἐν τῇ γένει. Diosc. lib. 1, cap. 19. — Le meilleur *Aspalathos* est rouge, ou tournant au pourpre, dense, d'une odeur agréable, d'une saveur amère. Ἀσπάλαθος καὶ κατὰ τῷ γένει ἐστὶ δριμύς ἄμα καὶ στυπτικός· διὰ τοῦτο πρὸς σπηραδονας καὶ ρεύματα χρήσιμος ὑπάρχει. — L'*Aspalathos* est d'une saveur à la fois âcre et astringente ; c'est pourquoi il est efficace contre la putridité et les fluxions. Galien ; de simpl. medic. fac.

(2) Quidam eum (*Aspalathum*) *Erysisceptrum* vocant. Lib. 12, cap. 52.

Crotôn (Ricin), *Sisôn*, *Alectryôn* et tous les mots composés de *gerôn* (vieillard), *pogôn* (barbe), *odôn* forme ionienne d'odous (dent), *leôn* (lion), *geitôn* (voisin), *siphôn* (tube), *stemôn* (étamine), *chitôn* (tunique). Ils sont tous du genre masculin (1).

2° La catégorie des noms à désinence *on* (*ov* en grec); ces derniers, beaucoup plus nombreux que les précédents, sont tous du genre neutre.

Dans le chapitre où il sera question de la désinence des noms génériques, je présenterai la liste des principaux noms en *ôn* et en *on* en usage chez les anciens Grecs et dans la Nomenclature actuelle.

Comme il n'est jamais permis dans un langage scientifique de violer les règles fondamentales de la Grammaire, il y a lieu d'espérer qu'il ne se trouvera personne pour s'opposer aux rectifications qui viennent d'être proposées. Au surplus, on remarquera que le changement opéré par ces corrections sera tellement insignifiant, qu'on ne saurait alléguer en ce cas le motif qu'on oppose ordinairement à toutes les tentatives de réforme, je veux dire l'inconvénient d'apporter une perturbation aux habitudes prises.

Il faut bien reconnaître qu'entre *Orchis globosus* et *globosa*, entre *Aceras hircinum* et *hircina*, entre *Echinops sphaerocephala* et *sphaerocephalus*, la différence est si minime qu'on s'accoutumera bien vite aux nouvelles désinences.

Le Congrès des botanistes tenu à Paris en 1867 a autorisé les changements ci-dessus proposés. Voici la teneur de l'art. 66 des Lois :

ART. 66. — Lorsqu'un nom tiré du grec ou du latin a été mal construit, ou qu'une erreur sur le genre grammatical d'un nom a entraîné une désinence vicieuse dans les noms d'espèce, chaque botaniste est autorisé à rectifier le nom fautif ou les désinences fautives, à moins qu'il ne s'agisse d'un nom très-ancien et passé entièrement dans l'usage sous sa forme erronée.

Ainsi le Congrès a admis que chaque botaniste a le droit de rectifier les désinences qui sont vicieuses par défaut d'accord grammatical de l'épithète spécifique avec le nom générique.

(1) Cependant quelques auteurs grecs attribuent le genre féminin à *Glechôn* (sorte de Pouliot) et à *Mecôn* (Pavot). Ce dernier nom n'a pas été maintenu dans la Nomenclature.

Le Congrès a demandé grâce en faveur des noms fautifs très-anciens. Cette restriction était sans doute motivée par la crainte d'apporter un trop grand dérangement aux habitudes ; mais c'est là un scrupule excessif ; en effet, on comprend qu'on n'ose pas proposer le redressement des expressions vicieuses du langage vulgaire que parlent plusieurs millions d'hommes ; du reste on risquerait fort d'échouer complètement dans cette entreprise. Mais lorsqu'il s'agit d'une glossologie technique en usage seulement chez quelques milliers d'hommes instruits, pourquoi hésiterait-on à demander la rectification des noms qui violent les règles de la linguistique ? N'est-ce pas faire injure au public d'élite, et d'ailleurs peu nombreux, auquel on s'adresse, que de douter de son acquiescement ?

En matière de langage scientifique, où tout doit être précis et correct, il ne saurait exister de prescription en faveur des locutions fautives. On sait que la prescription est une mesure adoptée par les jurisconsultes dans le but d'assurer aux particuliers la propriété de choses dont ils sont nantis depuis très-long-temps. En effet, s'il était permis de revenir indéfiniment sur les faits accomplis, les intérêts des citoyens seraient sans cesse menacés et troublés. Mais dans le cas présent, il n'y a aucun inconvénient à corriger les expressions vicieuses du langage scientifique, et ce serait faire preuve de pusillanimité que de s'opposer à des corrections tout-à-fait inoffensives.

Réforme des épithètes spécifiques qui forment pléonasma avec le nom générique.

Je ne discuterai pas ici la question de savoir si Wimmer a eu raison ou tort de créer le genre *Sarothamnus* aux dépens du genre *Genista*, si c'est à bon droit que Richard a séparé certains *Neottia* des *Epipactis*, et enfin si la création du genre *Psamma* était bien nécessaire.

Actuellement, laissant de côté le point de vue taxonomique pour n'examiner que ce qui concerne la linguistique, je ferai remarquer que c'est une faute de dire avec Koch *Sarothamnus scoparius*, avec Richard *Neottia Nidus avis*, avec Rømer et Schultes *Psamma arenaria*.

En effet, si l'on remonte aux étymologies, on reconnaît immédiatement que l'adjectif *scoparius* (de balai) répète l'idée déjà exprimée par le substantif grec composé *Sarothamnus* (arbrisseau-balai). Afin d'éviter ce pléonasma, Wimmer avait eu soin de dire *S. vulgaris*.

Le mot grec *Neottia* signifie nid, tout comme le substantif latin *Nidus*. L'expression de *Nidus avis* a en outre le défaut d'être composée de deux mots distincts et de violer la règle de Linné : « *nomina ex duobus vocabulis integris ac distinctis facta, à republica botanica releganda sunt.* »

On pourrait dire *Neottia orobanchoidea*. Cette dernière épithète rappellerait avec avantage le caractère le plus apparent de l'Orchidée dont il s'agit, c'est-à-dire sa ressemblance avec les Orobanches.

On sait que le Miroir de Vénus, si commun dans nos moissons, portait autrefois le nom de *Speculum*. Linné l'appela *Campanula Speculum* ; ensuite Lhéritier, ayant démembré le genre *Campanula*, nomma le Miroir de Vénus *Prismatocarpus Speculum* ; enfin M. Alph. de Candolle, séparant les *Prismatocarpus* des *Specularia*, l'appela *Specularia Speculum*.

M. Alph. de Candolle n'a sans doute pas manqué de remarquer le pléonasma formé par ces deux substantifs exprimant

tous deux l'idée de miroir, mais, à l'imitation d'un grand nombre de botanistes et de Linné lui-même, il a préféré violer les lois de la grammaire plutôt que de renoncer à une ancienne dénomination (1). Il était facile cependant de dire *Specularia vulgaris*; c'est bien assez, ce me semble, de dire une fois miroir.

On sait que Linné, conformément au principe fondamental en vertu duquel chaque espèce doit être désignée par un nom générique suivi d'une épithète spécifique, avait appelé *Cypripedium Calceolus* la belle Orchidée nommée *Calceolus* par tous les botanistes, depuis Dodonæus jusqu'à Tournefort.

Linné nous apprend (2) qu'il a composé le mot *Cypripedium* en réunissant les deux radicaux grecs *Cypris* (Vénus) et *podion* (pantoufle). Comment donc ne s'est-il pas aperçu que l'idée de pantoufle exprimée par le mot *Calceolus* se trouvait répétée dans le substantif composé *Cypripedium* ?

Puisque Linné avait l'intention d'emprunter le radical *podion* et non *pedion* qui existe aussi dans la langue grecque, on ne comprend pas bien pourquoi il n'a pas dit *Cypripodion* au lieu de *Cypripedium*. Mieux aurait valu l'expression de *Cypripedilon*, composée du radical *pedilon* beaucoup plus usité que *podion* et surtout que *pedion* dans le sens de pantoufle, petit soulier.

Quoiqu'il en soit, qu'on adopte *Cypripedilon* ou *Cypripodion*, ou bien qu'on conserve *Cypripedium*, il est certain que ces diverses formes du même mot sont incompatibles avec *Calceolus*, et que celui-ci ou ceux-là doivent être rejetés. Pour moi, je préférerais conserver *Calceolus* comme nom générique (3); il ne resterait plus qu'à trouver une épithète convenable. En attendant mieux, je propose celle de *C. alternifolius*.

Il paraît que Linné n'était point choqué par les pléonasmes; car s'il en eût été autrement, il n'aurait jamais eu l'idée de composer un nom de plante au moyen de l'adjectif *Cressa* (de la

(1) Il est probable que M. Alph. de Candolle, chez qui le bon goût est égal au savoir, ne se laisserait plus aujourd'hui entraîner, par respect pour un vieux mot, à commettre un pléonasme aussi choquant, car il a recommandé formellement, dans l'art. 36 des lois de la Nomenclature botanique, d'éviter les noms spécifiques qui forment pléonasme avec le sens du mot de genre.

(2) *Philosophia botanica*, p. 186.

(3) Depuis Dodonæus, l'Orchidée dont il s'agit a été appelée *Calceolus Marianus* (Sabot de Marie).

Crète) employé comme nom générique, et de l'adjectif spécifique *cretica*, qui a exactement la même signification.

L'expression de *Cressa cretica* a encore le défaut, moindre il est vrai que le précédent, de donner à penser que la Convolvulacée à laquelle elle s'applique est particulière à l'île de Crète. Nous savons cependant que la susdite espèce existe non-seulement dans la France méridionale, l'Espagne, le Portugal, l'Italie, la Sardaigne, la Corse, la Grèce, la Macédoine, mais aussi dans l'Afrique septentrionale, la Nubie, l'Abyssinie, la Palestine, l'Arabie, et même jusque dans la Perse, le Hérat et le Bélouchistan. D'après ces données géographiques, il conviendrait de changer entièrement le nom linnéen. Toutefois, puisque les botanistes ont une si grande peur des innovations, conservons le nom générique *Cressa*, à la condition de n'y attacher aucun sens (1); adjoignons-lui une épithète spécifique tirée d'un des caractères de la plante en question, comme, par exemple, l'exiguïté des feuilles, et disons dorénavant : *Cressa microphylla* (2).

Il semble vraiment que l'auteur de la Nomenclature botanique avait pris pour devise : *bis repetita placent*. Après avoir créé le genre *Liriodendron* (arbre-Lys), il n'a pas hésité à donner à l'une des espèces de ce genre l'épithète de *lilifera* (porte-Lys). Heureusement il n'est pas nécessaire de changer ce dernier adjectif, car l'espèce dont il s'agit a été reportée dans un autre groupe, et s'appelle actuellement *Magnolia pumila* Andr.

Nous n'avons pas non plus à nous occuper de l'*Ervum ervilia* L., maintenant appelé *Ervilia sativa* Link.

Linné avait donné le nom de *Lysimachia Linum stellatum* à une mignonne plante rangée actuellement dans la famille des Primulacées. Il aurait pu dire tout simplement *Lysimachia stellata*, ce qui aurait certainement mieux valu que d'employer une épithète spécifique composée de deux mots distincts.

Link et Hoffmann séparèrent cette plante des Lysimaques et l'appelèrent *Asterolinum stellatum*. Or il est clair que le nom

(1) Il serait souvent plus avantageux, disait Tournefort, d'ignorer l'étymologie des noms génériques que de la savoir, et même, pour bien faire, on ne devrait employer que des noms sans signification.

(2) Les Grecs l'appelaient *Anthyllion*.

générique signifiant Lin étoilé, l'épithète *stellatum* devient surabondante. Je propose de la remplacer par celle de *lysimachoides*, qui rappelle que la susdite plante ressemble aux Lysimaches.

Linné ayant créé le genre *Melaleuca* pour désigner un groupe d'arbres et d'arbrustes de l'Australie et des Indes orientales, avait appelé *Melaleuca Leucodendron* l'une des espèces de ce genre. Le mot *melaleuca* (noir-blanc) est mal construit, car puisque Linné avait l'intention d'employer une désinence féminine, il devait dire *melaleucæ*. Mais comme il n'y a pas plus de raison pour qu'un nom formé de deux adjectifs soit féminin plutôt que masculin, il fallait prendre la femme neutre *melaleucum*. Il ne sera pas inutile d'expliquer que ce nom de *Melaleucum* vient de ce que le tronc des arbres en question est noir, tandis que les rameaux sont blancs. Il était bien facile d'exprimer ce caractère d'une manière parfaitement claire, au moyen des deux mots *Melaleucum leucodendron*, lesquels signifient littéralement arbre noir à rameaux blancs. De cette manière, Linné aurait évité de répéter le radical *leucos* qu'il a eu la maladresse de mettre et dans le nom générique et dans l'épithète spécifique.

Après ce qui vient d'être dit, il n'est pas nécessaire d'épiloguer longuement sur l'expression de *Psamma arenaria*, dans laquelle l'idée de sable est exprimée d'abord par le radical grec *psammis*, puis par l'adjectif latin *arenaria*. Il est facile de remplacer cette appellation vicieuse par celle de *Psammiles litoralis* employée par Palisot de Beauvois. Les botanistes qui n'admettent pas le genre *Psammiles* (*Ammophilon* Host) continueront à se servir de l'expression *Calamagrostis arenaria* créée par Roth.

Tous les botanistes connaissent la plante appelée par Linné *Arbutus Uva-Ursi* (Raisin d'ours). On sait aussi que, depuis Adanson, elle a été rangée dans le genre *Arctostaphylos*, lequel diffère du genre *Arbutus* par la présence d'une seule graine dans chaque loge du fruit. Sprengel, qui pourtant était un helléniste fort habile, oubliant que le substantif *Arctostaphylos* signifie raisin d'ours, l'a accouplé avec l'épithète latine *Uva-ursi*, laquelle a la même signification. Wimmer a su éviter ce pléonasme en disant *Arctostaphylos officinalis*.

Linné a été mal inspiré lorsqu'il a remplacé le nom de Sa-

gittâ aquatica (Flèche d'eau) donné par les anciens botanistes à une plante aquatique connue de tout le monde, par celui de *Sagittaria sagittifolia*.

Cette dernière expression a deux défauts : d'abord le mot *sagittaria* est un adjectif qui ne signifie pas flèche, mais bien propre à faire des flèches ; il ne convient pas comme nom générique ; ensuite l'épithète de *sagittifolia* répète d'une manière inutile et choquante l'idée déjà exprimée. Reprenons donc l'ancien nom *Sagitta aquatica*, Flèche d'eau.

Enfin voici ce qu'on pourrait appeler le comble du pléonasmé. On trouve en Italie sur le mont Gargano, ainsi que sur le Vulture et la Maiella, une Centaurée dans laquelle on avait cru à tort reconnaître le *Centaurion mega* de Dioscoride. Linné l'appela *Centaurea Centaurium*. Il serait assurément plus convenable de la nommer *Centaurion atropurpureum*, en ayant soin de souder *atro* avec *purpureum*, de manière à n'en faire qu'un seul mot.

Après le *Centaurea Centaurion*, on ne peut s'empêcher de citer aussi le *Cuminum Cyminum* et le *Rhaphanus Raphanistrum*. Il était pourtant bien facile de trouver une épithète au Cumin dont les fruits sont dépassés par l'involucelle, et au Radis qui se distingue de ses congénères par la longueur du style. Je propose donc de remplacer la chanson *taurea-taurium*, *minumminum*, *phanus-phanistrum*, par les expressions de *Centaurion atropurpureum*, *Cyminon longeinvolutellatum*, *Rhaphanos longistylus* (1). On gagnera ainsi en précision tout ce qu'on aura perdu du côté de l'harmonie musicale.

Comment se fait-il que tous ces pléonasmes n'aient pas depuis longtemps soulevé la réprobation des botanistes lettrés ? Une pareille tolérance vient sans doute de ce que nous n'avons pas un sentiment très-vif des défauts des langues que nous ne parlons pas habituellement. Il est certain, par exemple, que les botanistes français qui répètent, depuis si longtemps et sans aucune répugnance, les appellations de *Cypripedium Calceolus*, *Sarothamnus scoparius*, *Neottia Nidus avis*, *Psamma arenaria*, *Specularia Speculum*, *Sagittaria sagittifolia*, *Argyreia argentea*, etc., n'auraient jamais consenti à dire :

(1) La première lettre du mot grec *Rhaphanos* porte un esprit rude ; par conséquent on ne doit pas écrire *Raphanos*, mais bien *Rhaphanos*.

pantoufle de Vénus-pantoufle, arbrisseau balai de balai, Nid-nid d'oiseau, Sabuline des sables, Miroir-miroir, Crétique de la Crète, Lin étoilé-étoilé, Noir-blanc-arbre blanc, Centaurée-Centaurée, Radis-Radis, Argenté-argenté, etc.

Pourquoi donc ce qui paraît en français un pléonasme insupportable est-il si facilement accepté en grec ou en latin ?

Il est possible que, comme l'a dit Boileau,

Le latin dans les mots brave l'honnêteté ;

la pudeur dans le langage est en effet chose variable suivant les temps et les peuples ; mais ce qu'on ne saurait admettre, pas plus en latin qu'en français ou en aucune autre langue, c'est le pléonasme inutile, qui n'ajoute aucune force ni aucune grâce à la pensée, comme disent les grammairiens. Que tous les hommes de goût s'unissent donc pour chasser de notre Nomenclature botanique les expressions ridiculement redondantes qui la déparent (1).

(1) C'est sans doute à l'ignorance de la langue allemande qu'il faut attribuer le pléonasme commis par les Français qui ont traduit le mot composé *Sauerkraut* (aigre-chou) par l'expression ridicule de *Choukraut* ou, par corruption, *choucroute*. En effet, *kraut* signifiant chou, il en résulte que *choukraut* équivalait à *chou-chou*.

Réforme des noms composés d'un radical grec associé à un radical latin.

« Nomina generica ex vocabulo græco et latino, similibusque hybrida, non agnoscenda sunt. »

En vertu de ce principe si bien formulé par Linné, on doit proscrire de la Nomenclature botanique tous les noms hétérogènes. C'est ainsi qu'il faut rejeter, par exemple, le mot hybride *Vincetoxicum*, formé par l'association du verbe latin *vincere* avec le substantif grec *toxicon*. Il est du reste facile, en imitant le mot grec *Alexipharmacum*, de composer le substantif *Alexitoxicum*, qui a le même sens que *Vincetoxicum*.

On pourrait alléguer que Linné a pu regarder le mot *toxicum* comme étant devenu latin par suite de l'emploi qui en a été fait par Horace, Ovide, Lucain, Stace, Pline et Columelle. Mais il est évident que ce substantif n'appartient pas à la langue latine, et que, à cause de son origine grecque incontestable, on ne peut l'associer dans les mots composés qu'à un autre radical grec.

Cette nécessité est encore plus manifeste lorsqu'il s'agit des mots dans la construction desquels entrent les radicaux grecs *chamai* ou par contraction *chamæ* (à terre), *pseudo* (trompeur), *eu* (bien) qu'on trouve dans *Chamæpitys*, *Pseudootites*, *Eucalyptus* (écrivez *Eucalypton*).

C'est donc une faute de dire avec de Candolle *Ophrys pseudo-speculum*.

Linné a lui-même violé la règle qu'il avait établie, lorsqu'il a associé la désinence grecque *oides* (de *eidos* apparence) au substantif latin *Ranunculus*. C'est donc une faute de dire *Anemone ranunculoides*, *Bupleuron ranunculoides*. Du reste il est facile de remplacer cette expression vicieuse par celle de *ranunculiformis* ou de *batrachyoides*. La première est préférable à cause de sa ressemblance avec *ranunculoides*.

Villars a commis la même faute lorsqu'il a appliqué à un *Carex* l'épithète *hordeistichos* (rangé à la manière de l'orge).

Les substantifs *Hordeum* et *Stichos* sont, le premier latin, le second grec. Il faut dire avec Wahlenberg *C. hordeiformis*.

Pour le même motif, il ne faut pas dire *myrtiphyllum* mais bien *myrtifolium*. Le Myrte s'appelait en latin *Myrtus* et en grec *Myrsiné*. De même au lieu de *thymifolium*, *hyssopifolium*, il est plus correct de dire *thymouphyllum*, *hyssopouphyllum*.

Tous les anciens botanistes avaient conservé fidèlement le nom de *Chrysocomê* (chevelure d'or), donné à une Composée-Corymbifère. Linné, changeant la désinence grecque de ce substantif, a eu la malheureuse idée d'écrire *Chrysocoma* et n'a pas pris garde que *coma* est le mot latin qui correspond au *comê* des Grecs. Si Linné voulait employer *coma*, il devait dire *auri-coma*; mais ne valait-il pas mieux encore conserver *Chrysocome*? La même observation est applicable aux substantifs *Callicoma*, *Dicoma*, *Eurycoma*, *Xanthocoma*.

Le principe dont il est actuellement question ne régit pas seulement la Nomenclature des sciences naturelles, mais aussi le langage en général. Ainsi, dans un mot composé, l'*a* privatif des Grecs ne doit pas être placé devant un radical latin, comme on l'a fait dans le mot *anormal*, composé de l'*a* privatif et du substantif latin *norma* (règle). Il faut dire *anomal* (*anomos*, sans loi), et *anomalie*, et non *anormal*, *anormalie*.

Réforme des noms composés de deux mots distincts.

« *Nomina ex duobus vocabulis integris ac distinctis facta, à republica botanica releganda sunt.*

« *Nomina classium et ordinum unico vocabulo constabunt.*

« LINNÉ. »

Le défaut dont il s'agit dans le présent chapitre n'est pas, comme ceux dont il a été question précédemment, une violation des règles essentielles de la grammaire. Cependant Linné a eu raison, en vue de l'uniformité de la Nomenclature, de repousser l'emploi des noms composés de plusieurs mots distincts. Le Congrès des botanistes recommande aussi (art. 36) d'éviter les noms spécifiques composés de deux mots.

Du reste on va voir, par le tableau suivant, comment, à l'aide de la traduction du latin en grec et de quelques simplifications et changements, il est facile d'atteindre le but proposé.

NOMS ANCIENS.	NOMS PROPOSÉS.
Aster Novi Belgii.	A. brumalis Nees.
Anthyllis Barba Jovis.	A. argentea Lam.
Agrostis Spica venti.	A. ventosa.
Achillios Herba-Rota.	A. cuneifolius Lam.
Adianton Capillus Veneris.	A. capillare (1).
Asplenion Ruta muraria.	A. murale.
— Adiantum nigrum.	— nigrum.
— Filix foemina.	— fimbriatum.
Arbutus Uva ursi.	Arctostaphylis officinalis Wimm.
Ascyron Crux Andreae.	A. cruciatum.
Bauhinia Pes caprae.	B. ægopoda.
Capsella Bursa pastoris.	C. triangularis.
Chenopodium Bonus Henricus.	C. ruderale.
Calligonon Caput Medusae.	C. medusecephalum.
Eryngion Spina alba.	E. leucacanthum.
Epidendron Flos aeris.	E. aerosanthum.

(1) On doit écrire *Adianton* et non *Adianthon*. L'adjectif *adiantos* (à privatif et *dainein* mouiller) signifie non mouillé. De même on doit écrire *Amaranton* (qui ne se flétrit pas) et non *Amaranthon*; ce mot ne vient pas du substantif *Anthos*, mais bien de l'adjectif *amarantos*.

NOMS ANCIENS.

Erythronion Dens canis.
 Ferula Assa foetida.
 Hydrocharis Morsus ranæ.
 Ipomœa Pes capræ.
 Impatiens Noli tangere.
 Lychnis Flos cuculli.
 — Cœli-Rosa.
 — Flos Jovis.
 Neottia Nidus avis.
 Onobrychis Caput galli.
 — Crista galli.
 Ornithogalon Pater-familias.
 Opuntia Ficus indica.
 Phlomis Herba venti.
 Passerina Tarton-Raira.
 Panicum Crus galli.
 Polystichon Filix Mas.
 Ribes Uva crispa.
 Scandix Pecten Veneris.
 Solidago Virga aurea.
 Strychnos Nux vomica.
 Taraxacum Dens leonis.
 Tulipa Oculus solis.
 Thymos Herba Barona.
 Vaccinium Vitis idæa.
 Vitex Agnus castus.
 Xanthophyllon Clava Herculis.
 Ziziphon Spina Christi.

NOMS PROPOSÉS.

E. bulbosum.
 F. foetida.
 H. cordifolia.
 I. ægopoda.
 I. penduliflora.
 L. laciniata Lam.
 — cœlestis.
 — incana.
 N. orobanchoidea.
 O. alectorocephale.
 — alectorolopha.
 O. proliferum Jord. (1).
 Ficindica.
 P. ventosa.
 P. candicans Lam.
 P. alectorocnemum (2).
 P. obtusum.
 R. crispum.
 S. pectiniformis.
 S. virgata.
 S. vomicus.
 T. officinale Wigg.
 T. heliophthalma (3).
 T. attenuatus.
 V. rubrum.
 V. agnus (4).
 X. clavatum.
 Z. spinosum.

Par ce tableau, on voit que nous avons traduit en grec plusieurs noms spécifiques composés de deux mots latins distincts. En effet, la langue grecque se prête mieux que la langue latine à la formation des noms composés. Cependant, lorsqu'on aura avantage à conserver certaines épithètes latines formées de deux mots distincts, on soudera ces deux mots l'un à l'autre, comme on l'a fait souvent pour plusieurs adjectifs tels que *brevifolius*, *atropurpureus*, *longibracteatus*.

(1) M. Loret a prouvé que les *Ornithogalon Pater-familias*, *O. divergens* Bor., *O. umbellatum* Gouan sont des états divers de la même espèce.

(2) Assurément il conviendrait de changer le nom grotesque de *jambe de coq*. En attendant, cette expression paraîtra moins ridicule en grec qu'en latin.

(3) Au lieu de *heliophthalma*, il vaut encore mieux se servir de l'épithète *acutiflora*.

(4) Dans un chapitre précédent, il a été expliqué pourquoi il convient d'attribuer le genre masculin au substantif *Vitex*.

Il est parfaitement permis de créer, en latin comme en grec, des noms composés, et ce serait faire preuve d'un rigorisme excessif que de proscrire cette sorte de néologisme qui peut être fort utile à l'expression des idées.

On remarquera que, pour plusieurs espèces, nous nous sommes servis des synonymes déjà existants, sans tenir aucun compte de la question de priorité, à laquelle il ne faut accorder aucune importance ; car, en matière de langage scientifique, la valeur intrinsèque des noms doit l'emporter sur l'ancienneté.

Nous n'avons pas hésité un seul instant à rejeter le nom patois d'*Herba Rota*, herbe de la Rue, par lequel les montagnards de la haute Maurienne désignent une Achillée à odeur aromatique. Nous n'avons pas eu plus de scrupule à l'égard du nom de *Tarton-Raira* que les paysans de la Provence donnent à une Passerine remarquable par le duvet soyeux et argenté qui recouvre ses feuilles, non plus que pour la dénomination d'*Herba Barona* appliquée à une espèce voisine du Serpolet par les habitants de la Corse.

Les botanistes qui regretteraient l'expression bizarre de *Fleur de Coucou*, pourront se donner la satisfaction d'adopter celle de *Lychnis coccugosantha*, qui en est la traduction exacte et qui d'ailleurs ne manque pas d'une certaine harmonie. Ceux qui tiennent plus à la vérité qu'au pittoresque, choisiront de préférence l'épithète déjà employée par Lamarck, *L. laciniata*.

On a vu dans le tableau précédent que nous avons remplacé le nom ridicule de *Morsus ranæ* par un adjectif tiré de la forme des feuilles de l'*Hydrocharis*, *H. cordifolia*. Cependant, si la morsure de grenouille inspire de trop vifs regrets, on pourra avoir recours au mot grec *Batrachyodegma*.

Enfin les botanistes qui ne pourraient se décider à renoncer au vénérable nom de *Bourse à pasteur*, se dédommageront en employant son synonyme grec *Poimenobalantion*.

Voilà certes un mot bien propre à faire pâmer d'aise les hellénomanes. En l'entendant, Philaminte, des *Femmes savantes* de Molière, se serait écrié :

Ah ! permettez, de grâce,
Que pour l'amour du grec, Monsieur, on vous embrasse.

Mais hélas ! tout n'est qu'heur et malheur en ce bas monde...
Impossible d'affubler le *Bon Henri* d'un vêtement grec !

Aussi bien quelle singulière idée a-t-on eu d'appeler une plante *Bon Henri*. N'était-ce pas assez d'avoir la *Jambe de coq*, la *Barbe de Jupiter*, la *Massue d'Hercule*, la *Fleur de coucou*, les *Cheveux* et le *Nombril de Vénus*, sans compter la *Pantoufle*, le *Miroir* et le *Peigne* de la plus gracieuse des Déeses de l'Olympe, ainsi que tant d'autres appellations allégoriques créées par l'imagination féconde des amants de Flore.

La Nomenclature botanique est formée de noms grecs et latins.

On n'aurait qu'une bien faible idée de la place considérable qu'occupent dans la Nomenclature botanique les mots tirés de la langue grecque, si l'on se bornait à lire la table de la Flore de France ou du Synopsis floræ germanicæ et helveticæ. Pour se rendre un compte exact de l'importance de la langue grecque dans la Nomenclature botanique, il faut parcourir la table placée à la fin du tome XVII du Prodomus de De Candolle ou le Genera plantarum d'Endlicher. On reconnaît alors que les noms dérivés du grec forment la grande majorité des noms de genre, de tribu, d'ordre et de classe des plantes phanérogames.

La proportion des noms génériques d'origine grecque est encore plus considérable dans la Nomenclature des Mousses, des Lichens, des Algues et des Champignons, comme il est facile de s'en convaincre en jetant un coup d'œil sur la table des principaux ouvrages concernant les plantes cryptogames.

En consultant ces derniers ouvrages, ainsi que l'Index ad Prodomum, par Buek, le Nomenclator botanicus de Steudel, les Annales botaniques de Walpers, on voit que le contraire arrive pour les épithètes spécifiques : le nombre de celles qui appartiennent à la langue latine l'emporte sur le nombre de celles qui dérivent du grec.

La constatation du rôle considérable que joue la langue grecque dans la Nomenclature botanique a une importance particulière, attendu que le Congrès des botanistes, tenu à Paris en 1867, a déclaré par l'article 6 des Lois, que *les noms scientifiques sont en langue latine.*

Pendant, comme on s'est aperçu que, à vouloir appliquer rigoureusement cette règle, on serait obligé de changer une multitude de noms empruntés à la langue grecque, le Congrès a adopté l'amendement suivant : « Quand les noms sont tirés d'une autre langue, ils prennent des désinences latines, à moins d'exceptions consacrées par l'usage. »

Il est clair que cet amendement annule la disposition principale, en ce qui concerne tous les noms en usage antérieurement à l'année 1867. D'où il résulte qu'il n'est pas vrai de dire que les noms qui composent la Nomenclature botanique sont en langue latine, puisque, par suite des faits accomplis et généralement acceptés, les neuf dixièmes des noms génériques et un tiers des noms spécifiques sont d'origine grecque.

Les nombreux emprunts qui ont été faits à la langue grecque ne sont pas le résultat d'un engouement irréfléchi ; car, ainsi que l'avait très-bien remarqué Linné, cette langue nous offre des expressions d'une concision admirable ; elle l'emporte d'ailleurs sur toutes les autres par la facilité qu'elle procure dans la construction des mots composés. C'est pourquoi on est obligé de reconnaître avec Linné qu'il est impossible de l'exclure du langage scientifique (1).

C'est sans doute afin de donner à la Nomenclature botanique une parfaite homogénéité, que le Congrès a formulé la loi (restée à l'état de désir irréalisable), d'après laquelle tous les noms de plantes doivent être en langue latine.

Il est incontestable que l'emploi exclusif de la langue latine donnerait à notre Nomenclature l'homogénéité qui lui manque ; mais il est facile de voir que cette qualité, si désirable qu'elle soit, ne saurait être obtenue ainsi, sans grand détriment pour la richesse, la concision et la clarté du langage. Les idées que doivent exprimer les myriades de noms dont se compose la Nomenclature botanique sont si nombreuses et si diverses, que ce n'est pas trop de pouvoir se servir, tour à tour et suivant les exigences de chaque cas particulier, tantôt des mots latins, tantôt des mots grecs.

Que penserait-on d'un Français qui, par patriotisme ou par amour de l'uniformité, demanderait l'exclusion de tous les hétéroclites introduits dans notre vocabulaire ; faudrait-il, par exemple, quand on voudrait exprimer l'idée si bien rendue par

(1) *Græca nomina generica tolerari necessario debent, cum Res herbaria primo à Græcis exstructa sit; quo tempore tot nomina introducta sunt, ut sine totali scientiæ reformatione mutari nequeant; accedit quod græca Vox plurium aliarum linguarum sensus brevitate exhauriat, faciliusque in ea continentur vocabula, ut nulla, in nominibus componendis genericis, eâ aptior sit.*
Nomina generica, § 229.

le mot grec *télégraphe*, recourir à la périphrase suivante : l'instrument qui transmet au loin l'écriture ?

Cette démonstration par l'absurde suffit à prouver qu'il y aurait de grands inconvénients à se priver des ressources que peut fournir la langue grecque, soit au langage usuel, soit à plus forte raison au langage scientifique. Cependant, à mérite égal, les expressions latines sont préférables à celles qui ont une origine grecque, parce que nous comprenons mieux les premières que les secondes.

Il aurait donc fallu rédiger ainsi l'article 6 des lois de la Nomenclature botanique : les noms de plantes sont en langue latine ou en langue grecque ; on les écrit en caractères romains (1), en faisant subir aux mots dérivés du grec les changements de lettres adoptés dans cette sorte de transcription (2).

Les noms génériques conservent les désinences qui leur sont propres dans la langue à laquelle ils appartiennent.

Les désinences des épithètes spécifiques sont latines ou latinisées (3).

(1) Nomina latinis litteris pingenda sunt. — Linné, *philos. botan.* § 247.

(2) Ces changements ont été indiqués dans le 1^{er} chapitre.

(3) Les motifs des règles relatives aux désinences seront exposés dans les deux chapitres suivants.

De la désinence des noms génériques.

On a vu plus haut que le Congrès des botanistes réunis à Paris en 1867, tout en proclamant que les noms de plantes sont en langue latine, a cependant toléré ceux qui ont été composés au moyen de radicaux grecs, à la condition que ceux-ci reçoivent des désinences latines, à moins d'exceptions consacrées par l'usage.

Cette dernière restriction, inspirée par la crainte de troubler les habitudes, a eu pour conséquence le maintien de tous les noms de genre à désinence hellénique (le nombre en est grand, comme on le verra plus loin) ; de sorte que le but qu'on se proposait d'atteindre par l'article 6 des lois a été complètement manqué, ce qui arrive inévitablement toutes les fois que, par respect pour les usages, on ne donne pas aux lois qui régissent la linguistique un effet rétroactif.

Sans doute, en une certaine mesure, il est prudent de tenir compte des usages établis, mais il ne faut pas que cette préoccupation devienne un obstacle perpétuel à toute espèce de réforme. Avant Linné, il y avait aussi des usages adoptés ; pourtant l'illustre suédois n'a pas hésité à proposer des changements à un grand nombre d'entre eux, et le succès le plus complet a couronné son entreprise, à ce point qu'il y a lieu de regretter que Linné n'ait pas eu le courage de poursuivre l'entière exécution de son programme.

Prétendrait-on maintenant que la Nomenclature linnéenne, telle que l'a laissée son auteur, avec ses défauts et ses incorrections, est devenue une sorte de dogme religieux, enchaînant pour toujours les générations présentes et futures ? Non, ne laissons pas établir parmi nous la funeste doctrine de la tyrannie de l'usage, si préjudiciable à l'amélioration du langage usuel (1).

(1)

si volet usus
Quem penes arbitrium est et jus et norma loquendi.
Horace. *Ars poet.* 71.

Qu'il reste bien convenu que, dans le domaine qui nous appartient, c'est nous, botanistes, qui faisons et défaisons les usages, lorsque nous y voyons une utilité réelle et parfaitement démontrée. Apportons à l'œuvre incessante du perfectionnement de notre langage toute la prudence et le discernement dont nous sommes capables, mais ne consentons jamais à laisser entraver notre liberté par les faits accomplis.

Par les développements qui suivront, on verra que la Nomenclature botanique est complètement dépourvue d'homogénéité, que c'est un amalgame de noms latins, de noms grecs, les uns conservés intacts, les autres altérés et défigurés, et enfin de mots empruntés à la langue arabe ainsi qu'aux divers idiomes de l'ancien et du nouveau monde.

Afin d'éclairer la question des noms de genre dont nous allons d'abord nous occuper, il nous a semblé utile de présenter, dans une série de tableaux, l'énumération : 1° des noms génériques d'origine grecque dont la désinence a été conservée ; 2° des noms génériques de même origine qui ont été altérés dans leur texture et dans leur désinence ; 3° des noms génériques composés par les auteurs modernes, au moyen de radicaux grecs conservés intacts ou modifiés dans leur terminaison.

Après avoir lu cette statistique, les botanistes pourront aisément juger de l'anarchie dans laquelle est tombée la Nomenclature en ce qui concerne l'emploi des noms de genre, et, après avoir constaté le mal, ils comprendront la nécessité de l'application du remède, c'est-à-dire de l'établissement de lois fixes, auxquelles, sous aucun prétexte, il ne sera fait ni exception ni dérogation quelconque.

Noms génériques employés par les anciens auteurs grecs et conservés sans changement de désinence.

Désinence en **on**.

Aizôon (1).	Chamæleôn.	Rhododendron.
Cotylêdôn.	Pycnocomon (2).	Abutilon.
Polycarpon.	Sisôn.	Crotôn.
Erigerôn.	Galeobdolon.	Potamogitôn.
Tragopogôn.	Glêchôn (3).	Cynodon.
Onopordon.	Mimæcyton (4).	Dactylon.

Désinence en **es**.

Balanites.	Petasites.	Stratiôtes.
Minyanthes.	Pardalianches.	Myrsinites.
Erithales (5).	Achæmenes.	Phragmites.
Panaces.	Cometes.	Trichomanes.
Nepenthes.	Onochiles.	Isoetes.
Galactites.		

Désinence en **os**.

Capnos.	Anacampseros.	Diospyros.
Cissampelos.	Sicyos.	Strychnos.
Cissos.	Dolichos.	Prinos.
Pothos.	Apios (6).	Ampelodesmos.

Désinence en **a**.

Pæonia.	Cydônia.	Artemisia.
Nymphæa.	Oxyacantha (9).	Chondrilla (12).
Althæa.	Ceratônia.	Ambrosia.
Alcea.	Parônnychia.	Lysimachia (13).
Samyda (7).	Ænothêra.	Bumelia.
Ptelea.	Pistacia.	Onosma.
Mêlia.	Circæa.	Anchusa.
Colutea.	Bryônia.	Scammônia.
Tragacantha.	Thapsia.	Phillyrea.
Acacia.	Cinara (10).	Phyteuma.
Cassia.	Cacalia (11).	Acantha.
Glycyrrhiza.	Othonna.	Thymbra.
Arônia (8).	Conyza.	Mintha (14).

(1) Voir les notes ci-après, p. 84.

Cassytha.
Persea.
Itea.
Clêthra.
Ephedra.
Thyia.
Scilla.
Ixia.

Aristolochia.
Canna.
Pithyusa.
Spinacia.
Thymelca.
Alisma.
Typha (14).

Aira.
Briza.
Zeia.
Poa.
Olyra.
Oryza.
Zizania.

Désinence en **e**.

Anemonê.
Atragenê.
Argemonê.
Cardaminê.
Crambê.
Alsinê.
Æschinomepê.
Ænanthê.
Leonticê.

Hydrocotylê.
Aparinê.
Stœbê.
Chamæpeucê.
Catanançê (16).
Jasionê.
Myrsinê.
Orobanchê.
Elatinê.

Staticê.
Aloê.
Chamæsyncê.
Andrachnê.
Daphnê.
Chamædaphnê.
Cynocrambê.
Helxinê.
Bolbinê.

Désinence en **is**.

Clêmatis
Capparis.
Lychnis.
Drypis.
Oxalis ou Oxys.
Hesperis.
Arabis.
Iberis.
Isatis.
Cercis.
Onobrychis.
Onônis.
Anthyllis.
Anagyris.
Hamamelis.
Agasyllis.
Libanôttis.
Myrrhis.
Buprestis.
Caucalis.

Colocynthis.
Erithalis.
Magydaris.
Baccharis.
Atractylis.
Prosôpis.
Anthemis.
Seris.
Picris.
Hypochoëris (17).
Anagallis.
Coris.
Myosôttis.
Onochilis.
Lycopsis.
Physalis.
Phlomis.
Thryallis.
Hypocistis.
Galiopsis.

Æthiopsis.
Sidêritis.
Osyris.
Atraphaxis.
Peplis.
Lathyris.
Orchis.
Epipactis.
Hemerocallis.
Iris.
Cannabis.
Agrostis.
Calamagrostis.
Phalaris.
Pteris.
Dryopteris.
Thelipteris.
Lonchitis.
Hemionitis.
Hippuris.

Désinence en **ys** (v; en grec).

Cachrys.
Botrys.

Chamæpitys (18).
Stachys.

Chamædryis.
Ophrys.

Désinences en **ix, ax, ox** et **ops**.

Scandix.	Panax.	Phlox.
Larix.	Styrax.	Cynops.
Phœnix.	Smilax.	Ægilops.
Coix.	Donax.	

Désinences en **as** et **us** (*ous* en grec).

Bunias.	Leucas.	Cycas.
Spondias.	Cyparissias.	Rhus.
Buceras.	Serapias.	Lagopus.
Stoechas.	Achras.	Coronopus (19).

Désinence en **i**.

Thlaspi.	Ammi.	Moly.
Sinêpi.	Seseli.	

Désinences en **er** et **en**.

Aster.	Lichen.
--------	---------

(Désinences en **as** et **us** en grec)

Styrax (18) Styrax
Cyparissias (19) Cyparissias

**Noms génériques grecs dont la désinence a été
changée.**

Désinence **on** changée en **um**.

Batrachyon.	Selinon.	Seriphion.
Delphinion (20).	Oreoselinon.	Apsinthion.
Thalictron.	Thysselinon.	Abrotonon.
Melanthion.	Bolbocastanon.	Tripolion.
Aconiton.	Heracleon.	Pyrethron.
Melampodion.	Sphondyliion.	Helichryson.
Isopyron.	Bunion.	Leontopodion (21).
Leontopetalon.	Crithmon.	Gnaphalion.
Chrysogonon.	Tragion.	Clymenon.
Chelidionion.	Ligosticon.	Arcion.
Glaucion.	Coneion.	Cirsion.
Hypecoon.	Anethon.	Acanthion.
Erysimon.	Anison.	Silybon.
Sisymbriion.	Coriannon.	Eriophoron.
Alysson.	Cyminon.	Cichôrion.
Lepidion.	Smyrniion.	Xanthion (22).
Cardamon.	Chærophyllon.	Sesamon.
Holostion.	Caron.	Polemônion.
Geranion.	Peucedanon.	Ledon.
Linon.	Marathron.	Ephêmeron.
Cneôron.	Hippomarathron.	Apocynon.
Epimedion.	Sion.	Cynanchon.
Peganon.	Tordyliion.	Cynoctionon.
Hypericon.	Gingidion.	Lithospermon.
Androsæmon.	Boupleuron.	Symphyton.
Ascyron.	Eryngion.	Echion.
Lythron.	Amomon.	Cynoglôsson.
Melôthriion.	Silphiion.	Buglôsson.
Spartion.	Chiliophyllon.	Heliotropion.
Dorycnion.	Carpesion.	Lycion.
Pison.	Helenion.	Lycopersicon.
Hedysaron.	Bupthalmon.	Cestron.
Potêriion.	Chrysanthemon.	Mirophyllon.
Telephion.	Chamæmelon.	Capsicon.
Galion.	Eupatôriion.	Exacon.
Periclymenon.	Ageraton.	Centauriion.
Elatêriion.	Parthenion.	Nêriion.

Origanon.
Teucrion.
Scordion.
Melissophyllon.
Ocimon.
Herpyllon.
Polion.
Horminon.
Prasion.
Maron.
Hédýosmon
Melampyron.
Antirrhinon.
Anarrhinon.
Alypon.
Psyllion.
Limónion (23).
Empetron.
Asaron.
Thesion.
Perdicion.
Polygonon.

Calligonon.
Fagopyron.
Bliton.
Lapathon.
Rheon.
Theligonon.
Aron.
Arisaron.
Dracontion.
Polygonaton.
Colchicon.
Leucoion.
Bolbocôdion.
Xiphion.
Sisynrichon.
Pancration.
Schœnoprason.
Ampeloprason.
Scorodoprason.
Phalangion.
Anthericon.

Ornithogalon.
Crinon.
Erythrônion.
Limodôron.
Satyrion.
Sparganion.
Paspalon.
Ischæmon.
Ophioglôsson.
Adianton.
Asplênion.
Polypodium.
Blêchnon.
Hydnon.
Hypnon.
Bryon.
Mnion.
Dicranon (24).
Splanchnon.
Polytrichon.

Désinence en **on** changée en **us**.

Zizyphon.
Celastron.

Glinon.
Amaranton.

Agaricon.

Désinence en **on** changée en **a** ou **ia**.

Melôthron.
Lysimachion.

Centaurion (25).
Chamæmelon (26).

Euphorbion.

Désinence en **os** changée en **um**.

Myagros.

Comaros.

Désinence en **os** changée en **a**.

Achilleios.

Phacos.

Helioscopios.

Désinence en **e** changée en **us**.

Amygdalê.

Désinence en **e** changée en **a**.

Drabê.
Aphacê.
Sidê (27)
Phylicê.
Pimpinêlê.
Persicê.

Lapsanê.
Chrysocomê.
Ptarmicê.
Gentianê.
Ericê.
Myricê.

Calaminthê.
Ballotê.
Betonicê.
Acalyphê.
Typhê.

Désinence en **os** changée en **us**.

Helleboros.	Ebenos.	Tithymalos.
Rhaphanos, Rhaphanis.	Terminthos.	Phêgos.
Tribolos.	Phyllanthos, Phyllan-	Cedros.
Diosanthos (28).	thes.	Taxos.
Cistos.	Cactos.	Cyparissos.
Hibiscos.	Ceanôthos.	Peplos.
Citros.	Rhamnos.	Asparagos.
Schinos.	Paliuros.	Crocros.
Dictamnus.	Platanos.	Hyacinthos.
Corehoros.	Elæagnos.	Narcissos.
Orobos.	Daucos.	Asphodelos.
Aspalathos (29).	Anthriscos.	Acoros.
Scorpiouros.	Dipsacos.	Calamos.
Ochros.	Cnicos.	Butomos.
Astragalos.	Scolymos.	Halimos.
Cytisos.	Sonchos.	Cypiros.
Lôtos (30).	Hyoscyamos.	Schœnos.
Melilôtos.	Acanthos.	Tragos.
Phasiolos.	Erinos.	Alopecuros.
Lathyros.	Hyssopos.	Nardos (31).
Cerasos.	Thymos.	Cenchros.
Cratægos.	Chamæcyparissos.	Brômos.
Mespilos.	Agnos.	Elymos.
Cissos.	Tragos.	Phycos (32).

Désinences dont l' **s** final a été supprimé.

Androsaces (33).	Hippophaes.	Ochnas.
Hippomanes.	Mandragoras.	

Changements divers.

Peperi est devenu Piper.	Arachidnê	—	Arachis.
Hydropeperi — Hydropiper.	Rhodia	—	Rhodiola.
Morea — Morus.	Medicê	—	Medicago.
Bubônnon — Bubon.	Odentitis	—	Odontites (34).
Cyclaminos — Cyclamen.	Cerinthon	—	Cerithe (35).

NOTES

(1) Aizoon, contraction de Aei-zôon, qui vit toujours.

(2) Ce nom, signifiant chevelure épaisse, a été altéré par Lobel en *Picnomon*, mot qui n'a aucune signification. Columna avait pensé que le *Pycnocomon* des Grecs est le *Scabiosa Succisa*. Sprengel a supposé, sans plus de raison, que c'est le *Leonurus Marrubiastrum* L. Enfin Lobel et Cassini ont cru que c'est le *Carduus* ou *Cnicus Acarna*, appelé actuellement *Picnomon Acarna*, expression qu'il faut changer en *Pycnocomon spinosum*.

(3) Le Glêchôn des Grecs était notre *Mentha Pulegium* L. Boerhaave, s'emparant de ce mot, en a composé le nom de *Glechoma* qu'il a appliqué au Lierre terrestre, *Hedera terrestris* des anciens botanistes. Il est clair que le mot de *Glechoma* est mal construit, et qu'il aurait fallu dire *Glechona*, ou mieux encore *Glechonion*, expression qui dérive de Glêchôn, comme *Méconion* de Mécôn (Pavot), *Botryon* de Botrys, *Rhynchion* de Rhynchos, *Thamnion* de Thamnus, etc. Je propose donc de dire dorénavant *Glechonion hederaceum*: Sprengel s'est servi du nom de Glechon pour désigner un genre de Labiées de l'Amérique méridionale.

(4) Le *Mimæcydon* des Grecs est le fruit de l'*Arbutus Unedo*. C'est à tort que les auteurs modernes écrivent *Memecylon*.

(5) On disait aussi *Erithalis*. D'après Pline, ce nom était donné à une Joubarbe qui croît sur les murs et les toits des maisons.

(6) Le mot *Apios* (Poirier) est représenté en latin par celui de *Pirus*, lequel dérive du celtique *piren* ou *peren*, et, par conséquent, ne doit pas s'écrire *Pyrus*, comme s'il venait du radical grec *pyros* (froment). Il est inconcevable qu'on ait eu la pensée que *Pirus* pourrait bien avoir pour étymologie le substantif grec *pyr* (pur) feu. C'est cependant sur cette prétendue origine qu'est fondée l'habitude fautive, conservée par beaucoup de botanistes, d'écrire *Pyrus* au lieu de *Pirus*. Nous constatons avec plaisir que parmi les linguistes une réaction s'est depuis longtemps opérée contre la mode qui voulait que la plupart des mots latins eussent une étymologie grecque.

(7) Les Grecs appelaient le bouleau *Sémyda*. Linné, on ne sait pourquoi, a changé *Sémyda* en *Samyda* pour désigner un genre d'arbres originaires de l'Amérique.

(8) On sait que Persoon a appelé *Aronia rotundifolia* le petit arbre connu sous le nom d'*Amelanchier vulgaris*. Il est fort divertissant de voir quelle peine on s'est donné pour chercher l'étymologie du mot *Amelanchier*.

Ainsi on a prétendu qu'il se compose de *a* privatif, *mélea* pommier, *anchein*, étrangler. Comprenne qui pourra la signification de cet étrange assemblage : non-pommier-étrangle. Ce n'était cependant pas le cas de recourir aux racines grecques ; car, ainsi que nous l'avait appris Lobel (*Stirp. advers. nova*, p. 441), *Amelanchier*, dont la dernière syllabe *cher* a été disgracieusement changée en *chier*, est un nom patois en usage dans le pays de Sisteron (Basses-Alpes), pour désigner l'arbre dont il s'agit.

(9) Suivant Pline et Galien, l'*Oxyacantha* a des baies rouges, pendantes, particularité qui, ajoute Pline, lui a fait donner le nom d'*Appendix*. On peut en conclure que l'*Oxyacantha* de Pline et de Galien est le *Berberis vulgaris*, tandis que celui de Dioscoride et de Théophraste est notre *Cratægus Oxyacantha*.

(10) Conformément à l'orthographe grecque, il faut écrire *Cinara* et non pas *Cynara*. Voici la description poétique que donne Columelle de l'Artichaut (*Cinara Scolymus* L.). De hortic X, V, 237.

Hispida ponatur Cinara quæ dulcis Iaccho
Potanti veniat, nec Phœbo grata canenti :
Hæc modo purpureo surgit glomerata corymbo ;
Myrtiolo modo crine viret, deflexaque collo
Nunc adoperta manet, nunc pinea vertice pangit,
Nunc similis calatho, spinisque minantibus horret,
Pallida nonnunquam tortos imitatur Acanthos.

(11) Il est bien difficile de savoir quelle était la plante montagnarde appelée *Cacalia* ou *Leontice* chez les anciens. Dioscoride se borne à dire qu'elle a de grandes feuilles blanches, une tige droite et blanche et une fleur qui a quelque ressemblance avec celle de l'olivier ou du chêne. Les commentateurs ont cru reconnaître, les uns le *Cacalia albifrons*, les autres le *Mercurialis tomentosa*, quelques-uns le *Bupleuron longifolium*, d'autres enfin l'*Alchemilla alpina*. C'est à cette dernière opinion que s'arrête Ch. Pickering dans l'ouvrage publié à Boston, en 1879, sous le titre de *Chronological history of plants*.

(12) On disait plus souvent *Chondrillé*.

(13) Appelé aussi *Lysimachion*.

(14) Les Grecs employaient plus souvent le mot *Minthé* que celui de *Mintha*.

(15) La forme *Typhé* était plus usitée que *Typha*.

(16) Tous les naturalistes depuis Plinè jusqu'à Tournefort avaient écrit avec raison *Catanancé*, mot qui s'orthographie en grec *κατανάχη* et non pas *κατανάχη*, comme le croyait Linné (Philos. bot. p. 185). C'est donc une faute d'écrire *Catmanche*.

(17) C'est à tort que plusieurs auteurs écrivent *Hypochæris*. Le radical étant *χοίρος* (porc), la véritable orthographe de ce mot est *Hypochæris*.

(18) Parmi les trois espèces de *Chamæpitys* distinguées par les Grecs, il en est une qui, comme nous l'apprend Plinè (lib. 24, cap. 20), portait en latin le nom d'*Abiga*, c'est à-dire qui fait avorter (*abigere-fœtum*). — « *Chamæpitys* latine *Abiga* vocatur propter abortus. » — C'est la plante que nous appelons actuellement *Ajuga Iva*.

Comment *Abiga* s'est-il transformé en un mot complètement insignifiant et qui n'a pas même l'apparence d'un mot latin ? C'est ce que personne ne pourrait expliquer. Comme il n'est jamais trop tard pour revenir sur une erreur, nous demandons qu'on reprenne désormais le vieux nom *Abiga*, au lieu du mot corrompu et altéré *Ajuga*.

(19) Dans tous les noms grecs écrits en caractères romains, l'*u* doit se prononcer *ou*, contrairement à l'habitude de nos compatriotes qui prononcent tous les *u* comme l'*ü* des Allemands. Cette observation s'applique particulièrement aux mots *Colutea*, *Rhus*, *Bunias*, *Bunion*, *Butomos*, *Anchusa*, et à tous les mots composés de *pous* (pied) et d'*oura* (queue), comme par exemple, *Ornithopus*, *Alopecuros*, etc.

(20) Parmi les *Delphinion*, il en est un que les Grecs avaient appelé *Staphis agria* (raisin sauvage). Les anciens botanistes avaient toujours eu soin de séparer ces deux mots ; Linné les souda en un seul. Les botanistes français, oubliant la signification de l'adjectif *agria* (sauvage), traduisirent *Staphisagria* par l'expression ridicule de Staphisaigre, qu'on voit s'étaler dans toutes nos Flores, sans que jamais personne ait protesté contre une traduction aussi absurde.

(21) Il n'est pas admissible que le *Leontopodium* des Grecs soit, comme l'ont prétendu plusieurs commentateurs, notre *Leontopodium alpinum*, appelé *Edelweiss* par les montagnards de la Suisse. Les botanistes grecs en parlent comme d'une plante indigène dans leur pays. Du reste Plinè dit positivement que le *Leontopodium* croît dans les terrains légers des plaines. Il est probable que par ce nom les Grecs désignaient les diverses espèces de *Filago* et de *Micropus*.

(22) Plusieurs commentateurs n'hésitent pas à considérer le *Xanthion* des Grecs comme identique à notre *Xanthium strumarium*, ce qui suppose évidemment que cette espèce a toujours existé en Europe et notamment en

Grèce et dans l'Asie-Mineure. Mais d'une part, il est plus que douteux que les anciens aient connu une espèce quelconque de *Xanthium*, et, d'autre part, nous avons lieu de croire que les *Xanthium* (sauf peut-être le *X. indicum*), sont originaires de l'Amérique. Cette origine semble assez bien démontrée en ce qui concerne les *X. spinosum* et *macrocarpum*. M. Alph. de Candolle, considérant que l'existence en Europe du *X. strumarium* est déjà ancienne, ne serait pas éloigné d'admettre son indigénat dans l'ancien continent. Mais ce n'est là qu'une simple conjecture à laquelle on pourrait objecter qu'aucun auteur n'a fait mention du *X. strumarium*, antérieurement à la découverte de l'Amérique.

(23) Chez les anciens, le mot *limonion*, qui correspond à l'adjectif latin *pratensis*, était une épithète spécifique donnée à plusieurs espèces. C'est ainsi que Pline l'applique à une Anémone : genus Anemones quæ limonia vocatur.

Il en était aussi de même de l'adjectif *Héraclaios* (d'Hercule), de *Circæa*, épithète donnée à toutes les herbes réputées magiques et propres aux enchantements. L'expression de *Dorycnion* s'appliquait à plusieurs plantes vénéneuses dont on se servait pour empoisonner les lances et les flèches (doru, lance, flèche).

(24) Les mots *Dicranon* (fourche), *Aspidion* (petit bouclier) et *Botrychion* (petite grappe), ne servaient pas, chez les Grecs, à nommer des plantes.

(25) Depuis Matthioli, Clusius, Dodonæus et Lobel, il est, pour ainsi dire, de tradition parmi les botanistes de rapporter le *Centaurion mega* des Grecs soit au *Centauria Centaurium* L., espèce italienne qui se trouve au monte Gargano et au Vulture, soit au *Rhaponticum scariosum*. Personne ne paraît s'être inquiété de savoir si ces deux espèces, ou l'une d'elles seulement est, conformément au texte de Dioscoride, « très-commune sur les collines fertiles et bien exposées du Péloponèse, de l'Elide, de l'Arcadie, de la Messénie, dans les environs de Pholoe, dans la Lycie, autour de Smyrne. »

Or, ni le *Centauria Centaurium*, ni le *Rhaponticum scariosum* ne sont signalés par Sibthorp dans le *Flora græca*, non plus que par M. Boissier dans le *Flora orientalis*.

Si Centaurée il y a, quelle est donc l'espèce qui est si commune sur les collines fertiles et bien exposées de la Grèce et d'une partie de l'Asie-Mineure et comment se fait-il qu'aucun des botanistes qui ont visité ces régions ne nous ait renseignés à ce sujet.

Le *Centaurion micron* des Grecs était notre *Erythræa Centaurium*.

(26) On ne voit pas pourquoi les botanistes ont changé le mot *Chamæmelon* des Grecs en *Chamomilla*, ni pourquoi le *Centaurion* a été changé en *Centaurea*. Du reste, tous les botanistes antérieurs à Linné disaient *Centaurium* ou *Centaurion*. Cassini avait aussi conservé le genre *Chamæmelon*. Pline avait dit *Chamæmelon* et *Centaurion*. *Chamomilla* et *Centaurea* doivent donc être rejetés comme des mots altérés et corrompus.

(27) Quelques commentateurs ont cru que le nom de *Sidè* employé par Théophraste désignait notre *Athæa officinalis* L. Il est beaucoup plus probable que *Sidè* était un synonyme de *Nymphæa*. En effet, Théophraste (lib. 4, cap. 11), dit que le *Sidè* croît dans l'eau du lac d'Orchomène en société avec plusieurs autres plantes aquatiques, telles que des Saules, des Joncs, des Carex, des Typha, des Sparganion, des Hippuris, des Lemna, des Trèfles d'eau. Son fruit a quelque ressemblance avec la capsule du Pavot ou avec la Grenade. Or il est clair que la Guimauve, bien que se plaisant dans les lieux mouillés, ne croît pas ordinairement dans l'eau des lacs, et que la comparaison d'un fruit semblable à celui du Pavot ou du Grenadier s'appliquerait bien mieux à la capsule bacciforme du *Nymphæa* qu'aux carpelles de l'*Athæa*.

Du reste, Dioscoride (lib. 3, cap. 149), dit positivement que le *Nymphæa* croît dans le lac d'Aliarte, que nous appelons aujourd'hui lac Copais. Orchomène et Aliarte étaient des villes situées, l'une près de l'extrémité septentrionale, l'autre sur le bord méridional du lac Copais; de sorte qu'on disait indifféremment le lac d'Orchomène ou le lac d'Aliarte.

Dioscoride ajoute qu'on trouve en Thessalie, sur les bords du Pénée, un

autre *Nymphaea* à fleurs jaunes qu'on appelle *Blepharanthos*. C'est notre *Nuphar luteum*

Le mot de *Nuphar* (prononcez Noufar), n'a pas été employé par les anciens naturalistes grecs et paraît avoir été introduit par les Arabes : on le trouve en effet pour la première fois dans les ouvrages d'Avicenne.

(28) Le mot *Dianthus* n'a jamais été employé par les auteurs latins, ni même par aucun des botanistes antérieurs à Linné. Ceux-ci, lorsqu'ils voulaient parler des Œillets, se servaient du nom générique *Caryophyllus*, auquel ils adjoignaient une ou plusieurs épithètes pour désigner chaque espèce d'Œillet en particulier.

Linné, à l'imitation des Grecs du Bas-Empire qui avaient appelé le Giroflier *Caryophyllon*, donna à ce dernier arbre, rangé actuellement dans la famille des Myrtacées, le nom de *Caryophyllus aromaticus*. Pour désigner les Œillets, il reprit le nom de *Dios anthos* qu'avait employé Théophraste ; mais il commit la maladresse de le mutiler et de l'abrégé en *Dianthus*, expression qui signifie *deux fleurs* et non pas fleur de Jupiter, comme le croyait Linné. Les Grecs avaient un adjectif *dianthos*, qui signifie *couvert de fleurs* ; ce n'est pas l'idée qu'il s'agit d'exprimer. Il faudra donc finir par où on aurait dû commencer, c'est à-dire reprendre tel quel le nom, fort harmonieux d'ailleurs, de *Diosanthos*, en ayant soin de ne pas le séparer en deux mots distincts.

Ainsi, pour avoir voulu faire l'économie de deux lettres, Linné est arrivé à un contre-sens que les botanistes ont accepté jusqu'à présent sans s'en apercevoir. Notons en terminant que Linné n'a pas osé faire subir au mot *Diospyros* (froment de Jupiter), la mutilation malheureuse qu'il avait exercée sur *Diosanthos*.

(29) Indépendamment de l'*Aspalathos* qu'on croit être le *Calycotome villosa*, il y avait aussi une autre plante appelée *Aspalax* par Théophraste et mentionnée aussi par Pline, lib. 19, cap. 31. Est-ce le *Colchicon autumnale*, comme le veut Sprengel (Hist. rei herbariae, 1, 89), ou le *Rhagadiolus stellatus*, comme le suppose Pickering (chronological history of plants, Boston, 1879). Ces deux commentateurs affirment plus souvent qu'ils ne prouvent. Toutefois il faut avouer que la critique qui entreprend d'interpréter les œuvres des anciens naturalistes, et particulièrement celles de Théophraste et de Pline, n'a ordinairement d'autre alternative que de se taire ou d'émettre des assertions hasardées.

(30) Le mot *Lôtos*, un de ceux dont les anciens ont fait le plus grand abus, s'appliquait à diverses sortes de plantes.

Avec Fée, que nous avons déjà pris souvent pour guide, nous distinguons les *Lôtos* arborescents, les aquatiques et les terrestres.

Le premier groupe comprend :

1° L'arbre des lotophages, *Lôtophagôn dendron*, Rhamnus Zizyphus L.

2° Le *Lôtos paliuros*, Rhamnus Spina Christi.

3° Le *Lôtos*, appelé par Pline *Lotus italicus* ou *Celtis*, c'est le *Celtis australis* L.

Dans le second groupe, il faut ranger :

1° Le *Lôtos*, *cyamos ægyptios*, *Nelumbium speciosum* Willd.

2° Le *Lôtos leucos*, *Nymphaea Lotus* L.

3° Le *Lôtos stephanoticos*, *Nymphaea cærulea* Savi.

4° Le *Lôtos Colocasion*, *Arum Colocasia* L.

Enfin les *Lôtos* herbacés sont :

1° Le *Lôtos héméros triphyllos*, *Melilôtos*, *Melilotus officinalis*.

2° *Lôtos agrios*, *libyos*, *Melilotus cærulea* L.

Pline et Columelle ont commis une grossière erreur lorsqu'ils ont prétendu que le *Celtis* (*Lôtos dendron* de Dioscoride, lib. 1, cap. 134), s'appelait aussi *Faba græca*.

La Fève grecque, *Cyamos hellénicos*, est tout simplement le *Faba vulgaris*, ainsi qu'on peut s'en assurer en lisant le chapitre 127 du livre 2 de la Matière médicale de Dioscoride. Il était en effet nécessaire de désigner par une épithète de quelle Fève il s'agissait, car dans le chapitre suivant, Dios-

coride traite de la Fève égyptienne. Du reste toute la partie du livre 2, depuis le chapitre 107 jusqu'au chapitre 166, est entièrement consacrée aux plantes alimentaires fournies par les familles végétales actuellement désignées par les noms de Graminées, Papilionacées, Crucifères, Cucurbitacées et à quelques autres espèces comestibles, la Bette, l'Asperge, le Pourpier, le Plantain, la Chicorée, la Laitue, etc. Les Papilionacées que Dioscoride énumère successivement sont : le Fenu-Grec, le Cicer ou Pois chiche, la Lentille, l'Ervilia ou Ers, le Haricot, le Lupin et la Fève grecque. Comme on le voit, l'association est on ne peut plus naturelle.

La Fève tenait une grande place dans l'alimentation des Grecs et, comme c'était une chose bien connue de tout le monde, on la prenait souvent comme terme de comparaison pour évaluer la grosseur d'un objet. C'est ainsi qu'Hippocrate indique quelquefois la dose des remèdes au moyen de l'expression : gros comme une fève. (Voy. de morbis, lib. 2 cap. 43, 47; lib. 3, cap. 15, 16; de natur. mulier., cap. 25.) Il nous suffira de citer le passage suivant, dans lequel se trouve l'expression de Fève grecque : « le suc du Silphion est très-efficace, s'il est bu dans l'eau, gros comme une fève grecque. » (de morbis mulierum; lib. 1, cap. 46).

Il n'y a donc pas de confusion possible entre le *Lotos dendron* (Celtis australis) et le *Cyamos hellénicos* (Faba vulgaris).

(31) La plupart des commentateurs ont cru que la plante appelée par les Grecs *Nardos celticé* est la même que celle que nous nommons encore aujourd'hui *Valeriana celtica* L. D'autres ont pensé que c'était le *V. Saliunca* L. Si on considère que ces deux Valérianes habitent les sommets des Alpes de la Suisse, du Piémont, de la Lombardie, du Tyrol, de la Styrie, Carinthie, Carniole, et que les anciens ne paraissent pas avoir eu connaissance de la Flore des Alpes occidentales et centrales, on est peu disposé à accepter cette opinion. Cependant Pline dit que le *Saliunca* existe en Pannonie, dans les Alpes Noriques, ainsi que dans les Alpes au nord de l'Italie; il ajoute qu'on fait grand cas de sa racine. Il se pourrait donc qu'exceptionnellement, les anciens qui attachaient une grande importance aux herbes odorantes, eussent connu soit le *V. celtica*, soit surtout les *V. Saliunca* et *montana*.

(32) Pline a écrit *Fucus*; or, comme il dit que le Phycos n'a de nom que dans la langue grecque, il y a lieu de croire que c'est par erreur que les copistes auront écrit *Fucus* au lieu de *Phycus* qui est la véritable transcription latine du mot grec *Phycos*.

(33) La plante décrite par Dioscoride (lib. 3, cap. 150), sous le nom d'*Androsaces*, est une Algue marine qu'on trouve sur les côtes de Syrie, d'Istrie, et aussi en France sur le littoral des environs de Maguelonne et de Frontignan. Elle est connue actuellement sous le nom d'*Acetabularia mediterranea* Lamour. Le nom d'*Androsaces*, comme ceux d'*Hippomanes*, *Hippophaes*, *Petasites*, *Isoetes*, est du genre neutre.

(34) On a eu tort de changer le mot d'*Odontitis*, employé par Pline, en celui d'*Odontites*.

Pline dit que le vin dans lequel on a fait cuire des tiges d'*Odontitis* est un remède souverain contre le mal de dents. Il est probable que c'est de cette propriété supposée que vient le nom dont il s'agit.

(35) C'est la plante que Virgile appelle *Cerinthæ*, et Pline *Cerinthæ*. Les anciens disaient qu'elle attirait les abeilles; on connaît les vers des Georgiques qui font allusion à cette propriété :

Huc tu jussos asperge sapes,
Trita Melisphylla, et Cerinthæ ignobile gramen.
Georg., v. 63.

Noms génériques modernes composés de deux radicaux grecs dont le dernier est masculin.

Les noms à désinence régulière sont placés en premier lieu ; puis viennent, écrits en petits caractères, les noms à désinence vicieuse qu'il faudra ramener au type.

CARPOS (fruit). — Gymnocarpus, Hymenocarpus, Ochrocarpus, Osyridicarpus, Physocarpus, Roiacarpus, Symphoricarpus, Tetragonocarpus.

Dermatocarpus, Endocarpus, Polycarpus, Rhizocarpus (1).

Adenocarpus, Artocarpus, Prismaticarpus, Streptocarpus.

Callicarpa, Cyrtocarpa, Myriocarpa, Rhamphicarpa, Amphicarpæa, Leptocarpæa, Polycarpæa.

Neurocarpum, Platycarpum.

CAULOS (tige). — Ceratocaulus, Echinocaulus, Orthocaulus, Strophocaulus.

Adenocaulon, Acanthocaulon, Eriocaulon, Goniocaulon, Pterocaulon, Stereocaulon.

Leptocaulis, Physocaulis, Nemacaulis.

THAMNOS (arbrisseau). — Elachothamnos, Lyciothamnos, Thelithamnos.

Arthrothamnus, Cladothamnus, Lophothamnus, Leptothamnus, Calothamnus, Sarothamnus.

Voir au paragraphe des radicaux neutres le mot *thamnon*.

THALLOS (rameau).

Abrothallus.

CLADOS (rameau). — Brachyclados, Chaetoclados, Pteroclados.

Didymocladon.

Eriocladus, Trichocladus, Dasycladus, Ancistrocladus.

Calocladia, Di cladia, Microcladia, Orthocladia, Comocladia.

Voyez *cladion*, radical neutre.

(1) Les Grecs s'étant servi du mot *Polycarpus*, il en résulte qu'on peut, en suivant leur exemple, employer indifféremment *carpon* ou *carpos* dans la construction des noms génériques.

La même remarque est applicable au radical *caulon* et au diminutif *caulion*.

LOBOS (lobe). — Brachylobos, Dilobos, Monolobos,
Anisolobus, Eriolobus, Isolobus, Oxylobus, Tetragnolobus.
Coccoloba, Hemiloba, Pentaloba.

Voir au paragraphe des radicaux neutres le radical *lobion*.

DESMOS (lien). — Ampelodesmos, Tridesmos.

Arthrodesmus, Didesmus, Polydesmus, Scenodesmus, Zygoddesmus.

Antidesma, Myriodesma, Eudesmia, Adesmia.

Amphidesmium, Lithodesmium, Sirodesmium, Sporidesmium, Trichodesmium (1).

Voir au paragraphe des radicaux féminins ce qui concerne *desmis*.

LOPHOS (crête). — Alectorolophos.

Cypholophus, Platylophus, Cardiolophus, Stizolophus.

Caryolopha.

PLOCOS (touffe de cheveux). — Symplocos.

Periploca.

COCCOS (coque). — Oxyccocos, Synecococcus.

Astroccoccus, Botryococcus, Hæmatococcus, Protococcus, Pleurococcus,
Sphærococcus.

Chlorococccum, Dicocccum, Polycocccum, Sclerococccum.

Melicocca.

CAPNOS (Fumeterre). — Cysticapnos, Platycapnos, Sphærocapnos.

SIDEROS (fer). — Metrosideros.

STEPHANOS (couronne).

Adenostephanus, Astephanus, Distephanus, Stenostephanus.

Dasystephana.

PYROS (blé). — Diospyros.

Agropyrum, Fagopyrum, Isopyrum, Melampyrum, Pteropyrum, Tragopyrum.

Ces mots doivent prendre la terminaison *on*, comme dans les substantifs *Melampyron*, *Isopyron*, employés par les Grecs.

PAPPOS (aigrette).

Chætopappa.

Achyropappus, Anisopappus, Elytropappus, Polypappus.

BOLOS (jet). — Metabolos.

Ascobolus, Chænobolus, Hymenobolus, Pilobolus, Sphærobolus.

POROS (pore).

Monoporus, Polyporus, Stemonoporus.

Myoporum.

(1) *Desma* et *desmion* peuvent servir dans la construction des mots ; ils sont du genre neutre ; même remarque à propos du diminutif *lophion*.

STICHOS (rangée).

Acrostichum, Distichium, Gymnostichum, Polystichum (1).

DISCOS (disque).

Stephanodiscus, Odontodiscus, Coscinodiscus, Homalodiscus, Campylo-
discus.

CYAMOS (fève).

Hyoscyamus.

STROBOS (fruit conique).

Actinostrobos, Glyptostrobos.

AGNOS (Gatilier, Agnus castus).

Elæagnus

OZOS (rameau).

Polyozus, Acrozus.

ADELPHOS (frère).

Philadelphus.

CHYLOS (suc). — Myoschylos.

CYCLOS (cercle).

Anacyclus, Adenocyclus, Geocyclus, Tetracyclus.

Hemicyclia, Syneclia, Tricycla.

GYROS (cercle).

Spirogyra.

COLEOS (fourreau).

Coleus, Microcoleus.

Hydrocoleum.

STAUROS (croix). — On peut admettre le mot *Stauroneis* créé par
Ehrenberg.

Pleurostaurum.

STICTOS (tacheté),

Sticta prendra la forme neutre *Sticton*.

BIATÔR (vase à mesurer).

Biatora prendra la forme du génitif *Biatoros*.

MYCES (champignon). — Ascomyces, Bæomyces, Ceratomyces,
Ceriomyces, Corallomyces, Phycomyces, Uromyces.

(1) Les mots *Acrostichon* et *Distichon* n'étaient pas employés par les Grecs pour nommer des plantes et s'appliquaient à un genre de versification. Cependant, puisqu'ils existent dans la langue grecque, on peut leur donner un sens botanique. L'adjectif *polystichos* peut aussi, conformément à un usage adopté chez les Grecs, être transformé en substantif en recevant la désinence neutre *Polystichon*.

STACHYS (épi). — Callistachys, Dicranostachys, Echinostachys, Eremostachys, Gyrostachys, Orthostachys, Lophostachys.

Anisostachya, Leptostachya, Teliostachya.

Gymnostachyum, Schizostachyum.

PUS (pied). Prononcez *pous* la syllabe finale des mots suivants : Arctopus, Ærulopus, Coronopus, Campylopus, Elephantopus, Lagopus, Lycopus, Micropus, Ornithopus, Sphenopus, Streptopus.

Discopoda, Plagiopoda.

Voyez le radical neutre *podion*.

BOTRYS (grappe). — Adelobotrys, Bæobotrys, Macrobotrys, Pycnobotrys.

Voir le paragraphe des radicaux neutres à l'article *botryon*.

ONYX (ongle). — Leontonyx, Halionyx.

THYLAX (sac). — Chætothylax.

GERÔN (vieillard). — Arctogerôn, Erigerôn, Therogerôn.

GEITÔN (voisin). — Actegitôn, Ammogitôn, Halogitôn, Physogitôn, Thinogitôn.

Geitôn se contracte en *gitôn*.

SIPHÔN (tube). — Brachysiphôn, Dictyosiphôn, Leptosiphôn, Lasiosiphôn, Megasiphôn, Orthosiphôn, Sirosiphôn.

Pleurosiphonia, Polysiphonia.

STEMÔN (étamine). — Actinostemôn, Cyclostemôn, Callistemôn, Dasystemôn, Dodecastemôn, Penstemôn, Pachystemôn, Odontostemôn, Trigonostemôn.

Adenostemum.

CHITÔN (tunique). — Achitôn, Chromochitôn, Erythrochitôn, Sclerochitôn, Thelychitôn.

Achitonium.

POGÔN (barbe). — Andropogôn, Amblyopogôn, Apogôn, Bryopogôn, Centropogôn, Endopogôn, Gerontopogôn, Leucopogôn, Lasiopogôn, Polypogôn, Rhizopogôn, Tragopogôn.

LEÔN (lion). — Chamæleôn.

CROTÔN (crotôn). — Argyrocrotôn, Acidocrôtôn.

ODÔN, forme ionienne d'*odous*, *odontos* (dent). — Blepharodôn, Cynodôn, Coscinodôn, Ceratodôn, Didymodôn, Desmatodôn, Hexodôn, Leontodôn, Leucodôn, Microdôn, Zygodôn.

Anodus, Brachyodus, Anisodus.

Actinodontium, Campylodontium, Cynodontium, Dieranodontium, Dichodontium, Odontidium (1).

SÔLÈN (tuyau). — Adenosolen.

Stenosolenium.

ADEN (glande).

Cryptadenia, Dipladenia, Dodecadenia, Gymnadenia (2).

Adenaria, Adenarium.

Synadenium, Adenium.

Myriadenus, Tachiadenus.

ous, gén. *ôtos*. — On ne sert pas du radical *ous* dans la formation des noms composés ; on emploie le radical du génitif *ôtos* en lui donnant la désinence en *is*, comme dans l'ancien mot *myosotis*.

C'est donc légitimement qu'on dit *Ptychotis*, *Diotis*, *Leonotis*, *Hedyotis*, *Arctotis*, *Lamprotis*, *Cynotis*. Ces substantifs sont féminins. *genre de genre neutre*.

ANÊR, *andros* (homme, étamine). — Le nominatif de ce mot n'est jamais employé dans la construction des mots composés ; on se sert exclusivement du radical *andros* au génitif, comme on le voit dans les mots *polyandros* (qui a beaucoup d'hommes), *gynandros* (hermaphrodite), mots qu'on trouve dans les écrits des anciens auteurs grecs. Il est bizarre que les botanistes aient pu avoir la pensée de donner la désinence féminine aux mots génériques composés du substantif *anêr*, *andros*, auquel convient si bien le genre masculin.

Cryptandra, Cyrtandra, Evandra, Gymnandra, Hemiandra, Pleurandra, Peltandra, Pachysandra, Nicandra, Nectandra.

Stenandrium.

Conandron.

CRATÊR (coupe). — Chæto crater, Didymocrater, Hymenocrater.

(1) Les noms qui ont la désinence *odontion* et *odontidion* sont des diminutifs que les Grecs n'auraient point désavoués ; ils sont parfaitement acceptables, de même que les diminutifs *siphonion*, *chitonion*.

(2) Tous ces mots peuvent être changés en *adenior*. Quant aux mots *Adenaria*, *Adenarium*, auxquels on a donné la terminaison latine *aria*, *arium*, ils doivent être remplacés par les adjectifs grecs *Adenôdes* et *Adenites*, auxquels on attribuera le genre neutre.

Noms génériques modernes composés de deux radicaux grecs dont le dernier est neutre.

DENDRON (arbre). — Acinodendron, Balsamodendron, Clerodendron, Elæodendron, Rhododendron, Ricinodendron, Siderodendron.

XYLON (bois). — Caroxylon, Lithoxylon, Myroxylon, Phylloxylon, Ophioxylon, Sideroxylon.

Erythroxyllum, Arrhostoxyllum, Citharexyllum.

PHYTON (plante). — Acanthophyton, Agathophyton, Eremophyton, Eriophyton, Leucophyton, Nanophyton, Trichophyton.

Antiphytum.

Leucophyta.

PHYLLON (feuille).

Chærophyllum, Ceratophyllum, Hymenophyllum, Kentrophyllum, Myriophyllum, Zygophyllum.

Dysophylla, Otophylla, Thymophylla.

Caryophyllus.

PETALON (pétale). — Decapetalon, Lepuropetalon, Mystropetalon, Zygopetalon.

Oxypetalum, Uropetalum.

Anisopetala.

PTILON (plume). — Acroptilon, Spanioptilon.

BOTRYON et **BOTRYDION** (petite grappe). — Cladobotryon, Echinobotryon, Polybotryon, Peribotryon.

Eriobotrya, Pleurobotrya.

Botrydium.

THAMNION (petit arbrisseau). — Argyrothamnion, Ascothamnion, Callithamnion, Lithothamnion, Microthamnion.

Callithamnium, Thamnium.

Argothamnia, Argyrothamnia.

LOBION (petit lobe).

Epilobium, Decalobium, Astrolobium, Platylobium, Psilolobium, Omphalobium.

PODION (pied).

Ægopodium, Brachypodium, Conopodium, Chenopodium, Clinopodium,
Leontopodium, Lycopodium, Polypodium, Melampodium.

Merispopedia.

PLEURON (côte).

Bupleurum.

Voir au paragraphe des substantifs féminins le radical *pleura*.

NEURON (nerf). — Polyneuron.

Decaneurum, Pteroneurum.

CARYON (noix). — Cardiocaryon, Moschocaryon, Trachycaryon.

Astrocaryum, Ceratocaryum, Lepidocaryum, Monocaryum, Paracaryum.

Voyez le substantif féminin *Carya*.

ARTHRON (articulation). — Diarthron.

ANGEION (vaisseau).

Ancætangium.

CÔDION (toison).

Bulbocodium.

SCIADION (ombrelle).

Helosciadium, Anisosciadium, Grammosciadium, Sclerosciadium.

MYRON (parfum). — Chloromyron.

Amyris (1).

CLÔNION (petit rejeton).

Rhizoclonium, Stigeoclonium, Chondroclonium, Gastroclonium.

CLADION (petite branche).

Eucladium, Actinocladium, Acladium.

LOPHION (petit panache).

Amphilophium, Cenolophium.

MORION (penis).

Cynomorium.

CONION (poussière).

Amphiconium, Melanconium.

PYRENION (petit noyau).

Arthopyrenia.

Endopyrenium, Catopyrenium.

CALYCION (petit bouton de fleur).

Calycium.

(1) Les Grecs ont employé le mot *myris* dans le sens de boîte à parfums.

RINON (bouclier de cuir).

Solorina.

LECTEON (couche) radical du verbe moyen *legesthai*.

Gyalecta.

SCOPION (qui regarde) radical du verbe *scopein*. — Helioscopion.

Catoscopium.

Amphiscopia.

TROPION (qui tourne) radical du verbe *trepein*.

Heliotropium. — Monotropa.

PORDON (radical du verbe *perdein*, péter). — Onopordon, Myopordon, Ægopordon, Lycoperdon.

PÈGION (petite source), diminutif de *pêgê* (source).

Ceropegia.

CYPSÉLION (petit coffret), diminutif de *cypselê* ou *cypselis*.

Coccocypselum.

CENTRON (aiguillon). — Acrocentron, Diplocentron, Hymenocentron, Macrocentron, Orthocentron, Tricentron.

TRICHION (poil).

Eritrichium, Cephalotrichum, Polytrichum, Orthotrichum, Sporotrichum(1).

Antitrichia, Syntrichia, Myriotrichia, Zonotrichia, Astrotrichia.

DICTYON (réseau). — Eriodictyon, Hydrodictyon, Ileodictyon, Limnodictyon, Palmodictyon, Physodictyon.

PTERON (aile). — Aneupteron.

Helipterum.

Anthopterus, Anopterus, Podopterus.

Actinoptera, Chionopectera, Diptera, Endoptera, Pentaptera, Stauroptera.

Dipterix.

BLEPHARON (paupière). — Octoblepharon.

ACHYRON (paille).

Polyachyrus.

MITRION (mitre). — Diplomitrium.

Physcomitrium, Gymnomitrium, Holomitrium, Macromitrium, Racomitrium.

THYRION (petite porte).

Athyrium, Actinothyrium, Coniothyrium, Leptothyrium, Microthyrium, Pleurothyrium.

(1) Puisque les Grecs ont employé le nom de *Polytrichon*, il est évident que tous les noms terminés en *trichon* sont légitimes; il va sans dire que ceux qui ont la désinence *trichion* le sont aussi.

- CYMBION (petite barque). *Androcymbium*.
THECION (petite boîte). *Brachythecium, Camptothecium, Cylindrothecium, Isothecium, Orthothecium*.
Voir le radical féminin *thécé*.
ASTRON (astre, étoile) (1). *Euastrum, Coelastrum, Sorastrum, Staurastrum*.
ZYGON (lien). — *Gonatozygon* (2).
Sphærozyga.
PRION (scie). — *Didymoprion*.
STELEON et STELIDION (manche). *Campylosteleum*.
PHYSION (vessie). *Diphyscium*. — *Physcia*.
SPLENIION diminutif de *Splên* (rate). *Asplenium, Chrysosplenium*.
RHYNCHION (petit bec). *Eurhynchium*.
BRYON (mousse). — *Coccobryon, Daphnobryon, Phyllobryon, Symbrion*.
Leucobryum, Microbryum, Mastigobryum, Hydrobryum.
MNION (mousse). — *Aulacomnion*.
DORON (présent). *Geodorum, Limodorum, Haemodorum*.
ANTHEMON (fleur). *Chrysanthemum, Leucanthemum, Maianthemum, Mesembryanthemum, Xeranthemum*.
ANTHION (petite fleur). *Melanthium, Halanthium*.
ANTHOS (fleur). — *Adenanthos, Asteranthos, Phylloanthos, Pithuranthos*.
Aphyllanthes, Achyranthes, Agathisanthes, Axanthes, Byrsanthes, Chloanthes, Cheilanthes, Calyptranthes, Ilysanthes, Minyanthes, Micranthes, Nyctanthes, Prenanthes, Spilanthes, Trochiscanthes.

(1) Les Grecs avaient aussi le substantif *aster*.

(2) Il existe aussi un radical *zygos* qui a le même sens.

Eranthis, *Micranthis*, *Eremantis*. (ἔρανθις, ἔρανθις) ΖΟΙΑΚΥΟ
Centranthus, *Dianthus*, *Galanthus*, *Helianthus*, *Loranthus*, *Phyllanthus*,
Rhinanthus, *Scleranthus*.

Voir les radicaux *anthe*, *anthema*, *antheumon* et *anthion*.

RHYNCHOS (bec). — *Brachyrhynchus*, *Leptorhynchus*, *Stenorhynchus*.

Macrorhynchus, *Microrhynchus*, *Oncorhynchus*, *Pachyrhynchus*.

Voir plus haut le radical *rhynchion*.

RAMPHOS (bec d'oiseau).

Brachyramphus, *Anisoramphus*.

STEGOS (opercule).

Amblystegium, *Diplostegium*, *Rhynchostegium*, *Systegium*.

Conostegia, *Otostegia*, *Pterostegia*, *Cryptostegia*, *Schistostegia* (1).

STEPHOS (couronne).

Aphanostephus, *Callistephus*, *Cladostephus*.

Amphistephium, *Auomostephium*, *Gymnostephium*, *Ptilostephium*, *Diplostephium*.

CHEILOS (lèvre, bord).

Cryptochilus, *Ceratochilus*, *Isochilus*, *Lagochilus*, *Lissochilus*, *Sarcochilus*.
Metachilon, *Cyrtochilon*.

Plagiochila.

Onochiles (2).

CALLOS (beauté) ; dans les composés, on n'a pas employé *callos*, mais *callis*.

Eremocallis, *Hemerocallis*, *Petrocallis*, *Pleurocallis*, ces substantifs sont tous du genre féminin ; leur désinence est légitime, puisque les anciens auteurs grecs employaient le mot *Hemerocallis* ou *Hemerocalles*.

CARPPOS (paillette).

Acicarpha, *Centrocarpha*, *Haplocarpha*, *Isocarpha*, *Odontocarpha*.

Il y a aussi en grec les substantifs *carphion* et *carphe*, ce dernier est féminin.

STERPHOS (enveloppe).

Astrephia.

PHYCOS (algue).

Anthophycus, *Pycnophycus*.

(1) Les diminutifs *stegion*, *strophion*, peuvent parfaitement servir dans la construction des mots composés et n'auraient pas été désavoués par les Grecs.

(2) Les Grecs avaient donné à une plante le nom d'*Onochiles* ou *Onochilis* ; d'où il suit qu'on peut se servir indifféremment des radicaux *chilos*, *chilon*, *chiles* ou *chilis*, en ayant soin de noter que les trois premiers sont du genre neutre, et que le quatrième est féminin.

MELOS (membre, partie). — De ce substantif, on a fait l'adjectif *meles*, employé seulement dans les mots composés, tels que *Tetrameles*, *Octomeles*.

CYPHOS (bosse).

Porocyphus.

LECHOS (couche).

Catolechia, *Collolechia*, *Ochrolechia*, *Sagiolechia*.

CYTOS (cavité).

Melicytus.

ANTHEMA (fleur). — *Trianthema*.

GALA (lait). — *Lycogala*, *Polygala*. Les anciens auteurs grecs disaient *Polygalon*.

SPERMA (semence). — *Ambly sperma*, *Atherosperma*, *Aspidosperma*, *Asterosperma*, *Blennosperma*, *Coccosperma*, *Cyclosperma*, *Dipterosperma*, *Gymnosperma*, *Melosperma*.

Corispermum, *Echinospermum*, *Lithospermum*, *Molospermum*, *Pleurospermum*, *Physospermum*, *Podospermum*, *Urospermum*.

Tous les noms terminés en *spermum* doivent prendre la terminaison *spermon*, à l'imitation du mot *Lithospermon* employé par les anciens Grecs.

OMMA (œil). — *Diplotomma*, *Hæmatomma*, *Stigmatomma*, *Schisimatomma*.

STOMA (bouche). — *Chæstostoma*, *Chænostoma*, *Cynostoma*, *Dasystoma*, *Delostoma*, *Eurystoma*, *Lophostoma*, *Melastoma*, *Platostoma*, *Tulostoma*.

Astomum, *Gymnostomum*, *Hymenostomum*, *Trichostomum* (1).

SOMA (corps). — *Podisoma*, *Sphærosoma*.

TREMA (orifice). — *Conotrema*, *Sistotrema*, *Thelotrema*.

DERMA (peau). — *Inoderma*, *Lasioderma*, *Protoderma*, *Scleroderma*, *Stereoderma*, *Trichoderma*.

Calydermos.

Actinodermium, *Peridermium*.

Leptodermis.

(1) Les Grecs avaient plusieurs adjectifs terminés en *stomos*, comme *eustomos*, *eurystomos*, *microstomos*, qui au neutre ont la terminaison *on*, d'où il suit que les noms composés du radical *stomon* sont parfaitement acceptables. Les Grecs se sont servis aussi de *Stomion* (petite bouche), diminutif de *Stoma*.

Par les mêmes motifs, il est permis de se servir du diminutif *dermion* et aussi de *dermon*; les Grecs ont employé l'adjectif *trachydermos* (peau rude).

- STROMA** (couche). — Chætostroma, Leptostroma, Melanostroma, Pachystroma, Phymatostroma.
- LOMA** (frange). — Astroloma, Antholoma, Lopholoma, Microlo-
loma, Melanoloma, Petaloloma, Odontoloma, Tricholoma.
- STEMMA** (bandelette, couronne). — Agrostemma, Adenostemma, Centrostemma, Cryptostemma, Diplostemma, Microstem-
ma, Sarcostemma.
- STÈMA** (étamine). — Elatostema.
- NEMA** (filament). — Æthionema, Cardionema, Cyclonema, Gymnema, Glossonema, Gomphonema, Leptonema, Pen-
tanema, Trichonema, Zygnema.
- STIGMA** (stigmat). — Cyclostigma, Cephalostigma, Crateros-
tigma, Gomphostigma, Holostigma, Petalostigma, Podos-
tigma.
- SEMA** (signe). — Brachysema.
- CALYMMA** (enveloppe). — Adenocalymna, Diplocalymna, Phy-
socialymna.
- STELMA** (ceinture). — Brachystelma, Metastelma, Oxystelma.
- ZÔSMA** et **ZÔMA** (vêtement serré). — Sphærozoma.
- PHRAGMA** (cloison). — Apophragma, Aphragma, Pentaphragma,
Pachyphragma, Schistophragma.
Polyphragmon.
Cryptophragmium, Gyrophragmium.
Aphragmus.
- SCHISMA** (fente). — Polyschisma, Sporoschisma.
- CHROMA** (couleur). — Callichroma, Cleochroma, Dichroma, Epi-
chroma, Euchroma, Homochroma.
- GRAMMA** (caractères d'écriture). — Gymnogramma, Mesogramma,
Melogramma, Monogramma.
- BROMA** (nourriture). — Abroma, Hippobroma, Onobroma, Theo-
broma.
- POMA** (breuvage). — Lysopoma.
- PAIGMA** (jouet). — Anemopægma.
- CERAS** (corne). — Aceras, Ægiceras, Buceras, Coccoceras, Car-
poceras, Orthoceras, Octodiceras, Styloceras, Tragoceras.
Anthoceros, Chætoceros, Diceros, Pentaceros, Triceros,
Zygoceros.
Calycera, Tetracera, Dicera.

(1) Les Grecs ayant dit *Buceras* et *Bucerôs*, on peut se servir indifférem-
ment des radicaux *ceras* et *ceros*. On peut aussi employer le diminutif *cera-*

Acerates.

Aceratium, Triceratium, Cerastium.

DEPAS (coupe). — Cœlodepas.

CREAS (chair). — Crocicreas.

GONU (genou, angle). — Gonu n'est pas employé dans les mots composés ; on se sert de *gonion* ou de *gonon*, comme on le voit dans les anciens mots grecs *Chrysogonon*, *Polygonon*, et dans les mots *Amblygonon*, *Antigonon*, de construction moderne.

Calligonum, Chrysogonum, Eriogonum, Oxygenum, Polygonum, Theligionum, Trigonum.

Calycogonium, Pterogonium, Schizogonium, Sirogonium.

Voyez le radical féminin *gônia*.

tion, de même que les adjectifs masculins *ceratias* et *ceratites*, ainsi que l'adjectif féminin *ceratitis*. Au lieu d'*Acerates*, on dira plus correctement *Aceratites*. Les Grecs avaient aussi l'adjectif *cerastes*, d'où le nom générique de *Cerastion* paraît avoir été dérivé.

Les mots *phragmon*, *phragmion*, *phragmidion*, bien que n'ayant pas été en usage chez les Grecs, peuvent servir à composer des noms génériques.

(Faint, mostly illegible text, possibly bleed-through or mirrored text from the reverse side of the page.)

(1) Il existe aussi un *gônion* à Londres.
(2) Les Grecs n'avaient pas désigné les espèces composées en moyen...

Noms génériques modernes composés de deux radicaux grecs dont le dernier est féminin.

TROPIS (carène). — Brachytropis, Calotropis, Chætotropis, Macrotropis, Oxytropis, Pentatropis.

CREPIS (soulier). — Adenocrepis, Hippocrepis.

CNEMIS (botte). — Cyathocnemis, Halimocnemis, Rhopalocnemis.

CHLAMYS (chlamyde). — Acanthochlamys, Allochlamys, Anthochlamys, Diplochlamys, Piptochlamys, Sarcochlamys.

LEPIS (écaille) (1). — Adenolepis, Acantholepis, Blepharolepis, Chætolepis, Isolepis, Lophiolepis, Odontolepis, Podolepis.

CYSTIS (vessie). — Diplocystis, Monocystis, Macrocystis, Microcystis, Polycystis.

BLEPHARIS (cil). — Calliblepharis, Carpoblepharis.

DESMIS (objet lié). — Diadesmis, Microdesmis.

PHYLLIS (feuillage). — Rhodophyllis.

RACHIS (épine dorsale). — Leptorhachis.

LACIS (déchirure). — Rhyncholacis, Neolacis.

PELIS ou **PELICÊ** (écuelle). — Amblypelis.

STYLIS (style). — Brachystylis, Diplostylis, Fimbristylis, Hemistylis, Microstylis, Sphærostylis.

Adenostyles, Exostyles, Gymnostyles, Pilostyles, Sarcostyles, Peristylus.

Helicostylium, Epistylium (2).

Holostyla.

ACTIS (rayon). — Anactis, Dasyactis, Euactis, Oligactis, Pleioactis, Polyactis, Stenactis, Tetractis.

Monactinus.

Polyactidium.

TAXIS (rangée). — Aplotaxis, Arthrotaxis, Ditaxis, Diplotaxis, Monotaxis.

(1) Il existe aussi un diminutif *Lepidion*.

(2) Les Grecs n'auraient pas désavoué les substantifs composés au moyen du diminutif *Stylian*.

BASIS (base). — Anabasis, Metabasis, Notobasis.

STAPHYLIS (grappe de raisin) (1).

Staphylea.

PTERIS (Fougère). — Cystopteris, Oreopteris, Pecopteris, Sphenopteris, Struthiopteris.

MERIS (partie). — Actinomeris, Hemimeris, Leucomeris, Oligomeris, Pleiomeris, Trimeris.

Isomerium, Tetramerium.

Acanthomeria, Cryptomeria, Leptomeria, Macromeria, Micromeria.

NOTIS (humidité). — Philonotis.

Actinotus, Lysionotus.

CHARIS (grâce). — Anticharis, Heleocharis, Hydrocharis, Halocharis, Limnocharis, Oreocharis.

OPSIS (aspect). — Airopsis, Asteropsis, Calliopsis, Coreopsis, Dorycnopsis, Lagopsis, Lycopsis, Meconopsis.

SERIS (Chicorée). — Aposeris, Arnoseris, Ægoseris, Hyoseris, Onoseris, Lagoseris, Lycoseris, Oreoseris, Tephrosaris.

RAPHIS (aiguille). — Chamæraphis, Pentaraphis, Pleuraphis.

DRYS (Chêne). — Chamædryis, Halidryis.

Acrodryon, Chamædryon.

Les Grecs ont employé le radical neutre *dryon*.

PITYS (Pin). — Acanthopitys, Chamæpitys, Halopitys.

HYDROPITYON.

Le diminutif *pityon* est admissible.

CORYS (casque). — Microcorys.

CALYX (calice). — Acanthocalyx, Dictyocalyx, Dimorphocalyx, Pachycalyx, Stomatocalyx.

CORONIS (extrémité). — Gymnocronis.

THRIX (cheveu). — Asterothrix, Cladothrix, Calothrix, Diplothrix, Leptothrix, Malacothrix, Oligothrix, Polythrix, Ulothrix.

Acrotriche, Callitriche, Lipotriche, Perotriche.

OPS (œil). — Ægilops, Dryobalanops, Echinops, Euryops, Gyrrinops, Mimusops.

ROPS (petite branche). — Chamærops, Dæmonorops.

LONCHIS ou **LONCHÊ** (lance).

Microlonchus.

(1) On peut aussi avoir recours aux substantifs *Staphys*, *Staphylê* et au diminutif *Staphylion*. Galien (de Comp. med lib. 6) s'est servi du mot *Arctostaphylos*. Toutefois, *Arctostaphylis* est préférable.

GLOTTIS (languette). — Brachyglottis, Diglottis, Plocoglottis, Spathoglottis, Triglottis.

GLOSSA (langue). — Amphiglossa, Brachyglossa, Leptoglossa, Microglossa, Oligoglossa, Phœnoglossa, Steiroglossa, Rhytiglossa.

Buglossum, Cynoglossum, Cœloglossum, Himantoglossum, Ophioglossum, Rhynchoglossum (1).

OURA (queue). — Antherura.

Hippuris, Diuris, Onosuris.

Alopecurus, Allosurus, Cynosurus, Chilurus, Lagurus, Leonurus, Lepturus, Lepidoturus, Myosurus, Nardurus, Ophiurus, Psilurus, Scorpiurus (2).

GÔNIA (angle). — Stephanogonia, Trigonía, Tetragonia.

SEIRA (corde). — Cystoseira, Melosira, Orthosira, Staurosira.

ACANTHA (épine). — Asteracantha, Cryptacantha, Diacantha, Pyrenacantha, Spiracantha.

Dipteracanthus, Habracanthus, Leptacanthus, Neuracanthus, Siphonacanthus.

CHLOA OU CHLOË (gazon, herbe). — Chilochloa, Echinochloa, Eriochloa, Hierochloa, Leptochloa, Oreochloa, Sclerochloa.

ANTHERA (anthère). — Cyrtanthera, Cephalanthera, Dianthera, Oxyanthera, Platanthera, Tetrathera.

MITRA (mitre). — Thelimitra.

CHLAINA OU LÆNA (manteau). — Chromolæna, Notochlæna, Schizolæna, Sarcolæna.

RHIZA (racine). — Ætheorhiza, Coralliorhiza, Glycyrhiza, Ophiorhiza, Osmorhiza, Xanthorhiza.

Pachyrhizus.

SPORA (semence). — Diplospora, Decaspora, Chorispora, Lasiospora, Leucospora, Microspora, Myriaspora, Rhynchospora.

Microsporon (3).

Pittosporum, Arthrosporum, Scoliosporum.

Ceratosporium, Cladosporium, Chryso-sporium, Didymosporium, Zygosporium.

Ophryosporus.

(1) Les Grecs ont employé les substantifs *Cynoglosson*, *Bouglosson*, *Ophioglosson* : donc il est clair qu'on peut se servir, *ad libitum*, du radical neutre *glosson* ou du substantif féminin *Glossa*.

(2) A l'imitation des Grecs qui ont dit *Alopecouros*, *Scorpiouros*, *Cynosoura* et *Hippouris*, on peut se servir indifféremment des radicaux *oura*, *ouros* et *ouris* dans la formation des mots composés.

(3) Par les motifs déjà plusieurs fois exposés, on peut admettre les radicaux *sporon*, *sporian*, *cardion*.

PLEURA (côte). — Chænopleura, Cymatopleura, Discopleura, Micropleura, Tripleura.

CARDIA (cœur). — Arthrocardia.

Anacardium.

CAPSA et CAMPSA (cassette). — Aphanocapsa, Glæocapsa.

DOXA (gloire). — Adoxa, Amphidoxa, Didymodoxa.

PHYSA (vessie). — Calophysa.

Stephanophysum.

METRA (ventre). — Cynometra.

CARYA (noix). — Cryptocarya, Hedycarya, Loxocarya, Platycarya, Pterocarya.

BYRSA (cuir). — Oncobyrsa.

SPHÆRA (globe). — Eremosphæra, Glæosphæra, Stephanosphæra.

TÆNIA (ruban). — Cryptotænia, Spirotænia.

Pleurotænum.

CHROA (couleur). — Callichroa, Dichroa, Polychroa.

Voyez le radical neutre *chroma*.

GLOCHIN et GLOCHIS (pointe). — Acroglochis, Triglochis.

AMPELOS (Vigne). — Cissampelos.

BATOS (Ronce). — Erobatos, Lyciobatos.

BALANOS (gland). — Cyclobalanos, Erythrobalanos.

Chlamydbalanus, Gymnobalanus, Leptobalanus, Myrobalanus, Chrysobalanus.

RHABDOS (bague). — Calorhabdos, Leptorhabdos.

GYNÊ (femme). — Androgyne, Calogyne, Didymogyne, Homogyne, Pleurogyne, Sarcogyne, Tetragyne, Telogyne.

Streptogyna, Amblogyna.

Cladogynos.

Ceratogynum (1).

CLINÊ (lit). — Achyrocline, Adenocline, Cyatocline, Cylindrocline, Homalocline, Trichocline.

Conoclinium, Centroclinium, Campyloclinium, Diploclinium, Microclinium, Sarcoclinium, Triclinium (2).

(1) Le bon sens indique que le mot *gyne* doit avoir une désinence féminine et qu'il est vraiment absurde de lui imposer des terminaisons masculines ou neutres, alors qu'il est si facile de conserver celle que lui avaient donnée les Grecs.

(2) On peut employer les diminutifs *clinidium* et *clinton*.

CÉPHALÊ (tête). — Acephale.

Atherocephala, Dasycephala, Dicrocephala, Leucocephala.

Polycephalos.

Dracocephalum, Pycnocephalum, Schizocephalum.

Conocephalus, Ceratocephalus, Sorocephalus.

CYBE (tête). — Conyocybe, Psilocybe, Pachnocybe, Sorocybe, Sporocybe.

CNEMÈ (jambe).

Arthrocnemum, Halocnemum, Macrocnemum, Polycnemum (1).

Homocnemea.

COMÊ (chevelure). — Achyrocome, Amphicome, Argyrocome, Brachycome, Diptero come.

Pycnocomon (2).

Chrysocoma, Callicoma, Dicoma, Eurycoma, Sericoma, Xanthocoma.

Diplocomium, Hylocomium.

CHÊTÊ (chevelure). — Asterochæte, Aphanochæte, Bolbochæte, Coleochæte, Hymenochæte, Notochæte.

Argyrochæta, Anisochæta, Chromochæta, Cladochæta, Desmochæta, Heterochæta.

Diplochita.

Monochætum.

CORYPHÊ (sommet). — Dicoryphe.

CORYNÊ (massue). — Cryptocoryne.

Stylocoryna.

STROPHÊ (tour). — Peristrophe.

PLOCÊ (entrelacement).

Periploca, Symploca.

MORPHÊ (forme).

Chætomorpha, Dimorpha, Enteromorpha, Leptomorpha, Amorpha.

TOMÊ (coupure). — Acrotome, Calycotome, Craniotome, Plagiotome.

Diatoma, Heterotoma, Isotoma, Peritoma, Sphenotoma (3).

THÊCÊ (capsule). — Aphanothece, Gloethece.

Acanthotheca, Campylothece, Cylindrothece, Pterotheca.

(1) Puisque les Grecs ont dit *Polycnemum*, nous avons le droit de nous servir du mot *cnemon*, aussi bien que du radical *cnemè*.

(2) Les Grecs ayant créé le mot *Pycnocomon*, il est permis, à leur imitation, d'employer le radical *comon*, dans le même sens que le substantif *comê*. La même remarque est applicable au radical *comion*.

(3) Pour les botanistes, *Diatoma* est du genre neutre ; pour les conchyliologues, *Pleurotoma* est du genre féminin. Qui a raison des uns ou des autres ? Les Grecs avaient le substantif *Diatomé* (section) et l'adjectif *diatomos*

- COTYLÉ (écuelle). — Hydrocotyle.
SYCÉ (figuier). — Androsyce, Chamæsyce, Leucosyce.
CARPHÉ (paillette). — Voir le substantif neutre *carphos*.
ACMÉ (pointe). — Mitrasacme.
CNIDÉ (ortie). — Dendrocnide, Hesperocnide, Leucocnide, Nancnide, Tilocnide.
ACHNÉ (pellicule). — Andrachne, Cœlachne, Diplachne, Hymenachne, Prionachne, Perobachne.
ANANCÉ (nécessité). — Catanance (1).
OSMÉ (odeur).
 Adenosma, Camphorosma, Cyminosma, Citrosma, Coprosma, Diosma, Liriosma, Onosma.
 Hedyosmon, Dysosmon (2).
 Cacosmia, Nardosmia.
ANTHÉ (fleur). — Cerinthe, Cœlanthe, Calanthe, Chorisranthe, Lissanthe, Cœnanthe, Pneumonranthe, Spanranthe.
 Anemonranthea, Cleiosantha, Nanranthea, Siphonranthea, Triantha.

(coupé). C'est du premier que procède le nom générique *Diatoma*, par une modification de désinence tout-à-fait semblable à celle que les Grecs avaient fait subir à *Onosmé* qu'ils avaient changé en *Onosma*. C'est aussi à l'imitation des Grecs que les botanistes ont créé les noms génériques *Camphorosma*, *Citrosma*, *Coprosma*, lesquels sont nécessairement du genre neutre, comme *Onosma* et tous les noms helléniques terminés en *ma* ; tandis que, au contraire, les radicaux *osmé*, *tomé* sont du genre féminin. En vain prétendrait-on que les mots *Onosma*, *Camphorosma*, *Diatoma*, *Pleurotoma* sont des substantifs grecs à désinence latinisée. Il est certain que cette opinion serait inadmissible en ce qui concerne *Onosma*, qui est un vieux mot grec conservé intact. Les botanistes ont donc eu parfaitement raison de le considérer comme tel, et de dire *Onosma arenarium*, de même qu'aucun d'eux n'a jamais hésité à dire *Phyteuma spicatum*, *Alisma lanceolatum*, *Melasma ovatum*, et à donner des épithètes neutres aux noms génériques composés des radicaux *sperma*, *omma*, *stoma*, *soma*, *trema*, *derma*, *stroma*, *loma*, *stemma*, *nema*, *sema*, *stigma*, *stelma*, *schisma*, *chroma*, *gramma*, *broma*, etc.

Par analogie, nous avons le droit de conclure que les mots *Camphorosma*, *Citrosma*, *Diatoma*, *Pleurotoma* sont aussi des noms grecs du genre neutre, et non pas, ainsi que quelques personnes semblent l'avoir supposé, des mots d'origine hellénique à désinence latinisée, comme par exemple, *Bromus*, *Euphorbia*, *Lithospermum*, *Centaurea*, *Gentiana*, traduction latine de *Brômos*, *Euphorbion*, *Lithospermon*, *Centaursion*, *Gentiané*.

De même que, à l'imitation des Grecs, on a pu légitimement créer le substantif *Diatoma*, de même aussi il aurait été permis, en empruntant l'adjectif *diatomos* et le mettant au neutre, d'inventer le mot *Diatomon* ; cependant, en général, il vaut mieux s'abstenir d'employer les adjectifs comme noms génériques.

(1) C'est une faute d'écrire *Catananche*, comme le font beaucoup d'auteurs, à l'imitation de Linné. Il est de règle que le *x* des Grecs se change en *c* dans l'écriture latine, tandis que le *χ* se change en *ch*, comme on le voit dans le mot *Cynanchum* (étrangle-chien).

(2) Puisque les Grecs avaient appelé la Menthe *Hedyosmon*, on peut aussi se servir du radical *osmon*.

THÉLÉ (mamelon). — Cladothèle, Staurothèle.

Microthelia.
Arthothelium.

DAPHNÉ (Laurier). — Actinodaphne, Ampelodaphne, Caryodaphne, Dictyodaphne, Nesodaphne.

CRENÉ (fontaine). — Phytocrene.

GRAPHÉ OU GRAPHIS (écriture, dessin). — Andrographis, Graphis.
Enterographa, Opegrapha, Placographa, Platygrapha, Xylographa.

GLÊNÉ (œil).

Microglaena.

BLASTÉ (bourgeon).

Synechoblastus, Chthonoblastus.
Polyblastia.

PÊGÉ (source). — Voyez *pégion*.

NOMÉ (partage). — Eurynome.

Heteronoma.

PELTÉ (petit bouclier).

Callipeltis, Neuropeltis.

LECANÉ, LECANIS, LECIS (assiette).

Lecanora, Lecidea. Le premier nom sera changé en l'adjectif *Lecanodes* pris au neutre ; le second en *Lecidon* (1).

GASTÊR (ventre). — Hymenogaster, Ceratogaster, Melanogaster.

Ptychogaster, Polygaster.

Hydrogastrum.

Chætogastra.

Les tableaux ci-dessus exposés, bien que ne contenant qu'une petite partie des noms génériques d'origine grecque, suffisent à donner une idée assez exacte de l'état de la question qui nous occupe actuellement.

Il est facile de constater que les créateurs des noms génériques d'origine grecque n'ont obéi à aucune loi préétablie. Du reste, il faut reconnaître que Linné avait négligé d'établir des règles précises relativement aux désinences des noms génériques.

On a vu plus haut que le Congrès des botanistes réunis à

(1) Les Grecs avaient aussi le substantif masculin *Lecos* et les diminutifs neutres *Lecanion*, *Lecanidion*.

Paris en 1867 a essayé de fixer une loi, mais que sa tolérance à l'égard des vieux usages a eu pour effet de maintenir le *statu quo*, c'est-à-dire la continuation du désordre et de l'anarchie.

Cependant il est clair que si l'on veut aboutir à une réforme sérieuse, il faut savoir prendre un parti net et décisif. De deux choses l'une, ou tous les noms de plantes recevront, sans exception ni restriction, des désinences latines, quelle que soit leur origine; ou bien, comme nous le proposons, chaque nom générique conservera la terminaison grecque ou latine qui lui est propre.

Dans le premier cas, il faudrait remplacer, sans exception, toutes les désinences grecques en *on* par la terminaison *um*; ainsi, on devrait dire *Erigerum*, *Tragopogum*, au lieu de *Eri-geron*, *Tragopogon*.

Les noms terminés en *os*, *ax*, *ox*, *as*, *ops*, *er*, *ys*, *i*, prendraient la désinence latine *us*; ainsi, au lieu de *Strychnos*, *Panax*, *Phlox*, *Asclepias*, *Echinops*, *Aster*, *Stachys*, *Thlaspi*, il faudrait dire : *Strychnus*, *Panaxus*, *Phloxus*, *Asclepius*, *Echinopsus*, *Asterus*, *Stachyus*, *Thlaspius*.

Les noms terminés en *en*, en *a* et en *is* pourraient être conservés tels quels, attendu que les désinences en *en*, en *a* et en *is* existent en latin aussi bien qu'en grec; cependant, comme les deux dernières sont féminines en latin, il conviendrait de donner des épithètes féminines aux mots *Orchis*, *Phyteuma*, *Alisma*, *Onosma*, *Collema* et aux nombreux noms composés des radicaux *sperma*, *stoma*, *derma*, *trema*, *loma*, *stemma*, *nema*, *stigma*, *stelma*, *phragma*, *schisma*, *chroma*, *gramma*, *broma*, etc., lesquels sont tous du genre neutre en grec.

Ce système de latinisation à outrance répugnait aux Romains eux-mêmes. Nous voyons en effet que ceux-ci ont introduit dans leur langue un grand nombre de mots grecs dont ils n'ont pas osé changer la terminaison et dont ils ont conservé le genre grammatical; tels sont : *poesis*, *grammatice*, *cometes*, *Æneas*, *Cybele*, *epitome*, *heros*, *poema*, *ænigma*, *diadema*, *dogma*, *strategema*, sans parler des noms de plantes cités plus haut, *Phyteuma*, *Alisma*, *Onosma*, *Thlaspi*, *Stachys*, etc., et d'une multitude d'autres dont nous avons donné la liste.

Demander impitoyablement la latinisation de tous les mots grecs, ce serait être plus royaliste que le roi, plus latinisant que les auteurs latins. Qu'on parcoure les écrits de Varron et de

Columelle sur l'agriculture, et surtout la partie de l'Histoire naturelle de Pline consacrée à la Botanique, et on verra que les susdits auteurs avaient conservé intacts plusieurs centaines de noms grecs se rapportant aux plantes.

C'est aussi ce qu'avaient fait les anciens botanistes Fuchs, Ruel, Tragus, Matthioli, Dodoneus, Lobel, de l'Ecluse, Daléchamp, les deux Bauhin et plusieurs autres. Cependant, déjà de leur temps et surtout après eux, tendait à s'établir l'usage de latiniser les désinences grecques. Peu à peu les terminaisons en *os* et en *on* étaient remplacées par celles en *us* et en *um*. Mais ce fut surtout Linné qui acheva la transformation. Pourtant, par une inconséquence inexplicable, il maintint dans la Nomenclature plusieurs mots à désinence grecque, ainsi qu'on a pu le voir en parcourant les tableaux ci-dessus exposés.

Adanson (Famille des plantes, 1763), comprenant bien qu'en agissant ainsi on avait enlevé à la Nomenclature son homogénéité, proposa de rétablir la terminaison en *on* de tous les mots grecs que Linné avait latinisés en *um* ; mais, tel était l'ascendant exercé par Linné sur tous les naturalistes de son époque, qu'il échoua complètement dans sa tentative. L'insuccès d'Adanson eut aussi une autre cause : il avait eu la malheureuse idée de proposer une réforme de l'écriture et de vouloir mettre celle-ci en parfaite conformité avec la prononciation.

On ne s'explique pas bien pourquoi Adanson s'était borné à réclamer la restitution des désinences en *on* et par quel motif il n'avait pas aussi demandé le rétablissement des autres désinences grecques. En matière de langage scientifique, il convient de n'adopter que des principes d'une application générale et de ne pas établir des règles qui souffrent une multitude d'exceptions et de restrictions. Il ne faut donc pas, après avoir admis, avec Adanson, que les noms génériques qui ont la terminaison grecque en *on* seront maintenus, abandonner ensuite tous les autres au hasard et au caprice. Il ne faut pas non plus proclamer, avec le Congrès, que les noms de plantes sont en langue latine, mais que cependant on conservera les anciens noms empruntés aux autres langues.

La logique veut une solution nette et précise ; c'est pourquoi, puisqu'on n'a pas osé latiniser tous les noms génériques d'origine hellénique, on devra les conserver tous sans altération ni changement.

Sous le rapport de l'euphonie, il est incontestable que les désinences en *os* de la langue d'Homère ont une harmonie incomparablement plus agréable à l'oreille que les terminaisons en *us* des latins. Il n'est pas un seul linguiste, tant soit peu doué du sentiment musical, qui ne préfère les sons de *Platanos, Astragalos, Philadelphos*, à leurs correspondants latins *Platanus, Astragalus, Philadelphus*, surtout lorsque ces derniers noms sont prononcés à la mode française, c'est-à-dire de cette voix désagréablement sourde avec laquelle nos compatriotes bourdonnent les substantifs et adjectifs en *us*.

Le changement qui sera introduit dans la Nomenclature par la restitution des désinences grecques sera si minime, que raisonnablement on ne saurait alléguer qu'il apportera une perturbation dans les habitudes prises. En effet, on n'aura le plus souvent qu'une lettre à changer, comme par exemple, *Sisymbrium* en *Sisymbrion*, *Galanthus* en *Galanthos*, *Chrysocoma* en *Chrysocome*. Du reste, il suffira de consulter les tableaux placés plus haut pour savoir de quelle manière les changements devront être faits (1).

(1) Si j'en juge par ma propre expérience, je puis assurer qu'on s'accoutume bien vite aux désinences grecques et que le souvenir s'en grave facilement dans la mémoire. Quoique j'aie une vieille habitude des noms de genre à désinence latine employés dans la Nomenclature, et que le temps depuis lequel je me sers de ces mêmes noms en leur restituant la terminaison hellénique ne remonte pas au-delà de quelques mois; cependant aujourd'hui mon esprit les voit d'abord sous leur forme grecque, et ce n'est que consécutivement qu'ils m'apparaissent avec la désinence latine accoutumée.

Sous le rapport de l'épithète, il est indispensable de distinguer les épithètes génériques des épithètes spécifiques.

De la désinence des épithètes spécifiques.

On a vu que le nom générique doit être considéré comme un substantif invariable (1).

L'épithète spécifique servant à indiquer une des qualités ou manières d'être de la plante qu'on veut nommer est nécessairement un adjectif, et non un substantif. En effet, il serait illogique de vouloir qualifier un être ou un objet autrement que par un adjectif.

En vertu d'une des règles essentielles des grammaires grecque et latine, l'adjectif spécifique doit s'accorder avec le nom générique.

Les principes qui viennent d'être énoncés ont été admis implicitement par Linné, puisqu'il a déclaré que le nom spécifique n'est légitime que lorsqu'il exprime un des caractères par lesquels chaque espèce se distingue de ses congénères.

Le créateur de la Nomenclature botanique a donc violé la loi fondamentale qu'il avait posée, lorsqu'il a conservé comme épithètes spécifiques d'anciens substantifs tels que ceux-ci :

Viburnum Lantana.
Aster Tripolium.
Coronilla Emerus.
Cytisus Laburnum.

Daphne Mezereum.
Aconitum Napellus.
Rhaphanus Landra.
Ilex Aquifolium.

ainsi qu'une multitude d'autres dont la plupart sont en désaccord grammatical avec le nom générique auquel ils sont associés.

Le Congrès tenu à Paris en 1867 a décidé, par l'article 31 des Lois, que le nom spécifique doit être ordinairement un adjectif; mais il a ajouté immédiatement l'amendement suivant :

Art. 34. — Un nom spécifique peut être un nom de genre ou un nom propre substantif. Il prend alors une grande lettre et

(1) Les noms génériques terminés par un adjectif, comme *Eriophoron*, *Echinophoron*, *Gypsophilon*, *Alsophilon*, *Eucalypton*, doivent aussi être considérés comme des substantifs.

ne s'accorde pas avec le nom de genre (*Digitalis Sceptrum*, *Coronilla Emerus*).

De peur de troubler les usages reçus, le Congrès a ainsi légitimé l'existence d'un grand nombre de noms spécifiques vieux ; de sorte que le Code adopté par le Congrès est moins un recueil de lois que la constatation des faits accomplis. En effet, ce n'est pas faire acte de législateur que de venir dire : les noms spécifiques doivent être des adjectifs, cependant on tolérera les substantifs déjà existants.

Quels sont donc les intérêts si graves en vue desquels le Congrès n'a pas osé donner aux lois un effet rétroactif ?

On va voir cependant combien il aurait été facile de revenir à l'application stricte de la règle qui veut que les épithètes spécifiques soient toutes des adjectifs.

Puisqu'on tient tant à conserver ces vieux noms pour lesquels on semble avoir un respect superstitieux, rien ne serait aussi facile que de leur donner une forme adjectivale, ainsi que le montre le tableau suivant, dans lequel on a mis d'un côté les anciennes dénominations et de l'autre côté les adjectifs correspondants.

Astragalos stellatus.	A. Stella.
Galion cruciatum.	G. Cruciatum.
Convolvulus cantabricus.	C. Cantabricum.
Allium cepæum.	A. Cepam.
Hieracion pilosellum.	H. Pilosella.
— auriculatum.	H. Auricula.
Lythron hyssopouphyllum.	L. Hyssopifolia.
— thymouphyllum.	L. Thymifolia.
— salicarium.	L. Salicaria.
Polygonon bistortum.	P. Bistorta.
Rumex acetosus.	R. Acetosa.
— acetosellus.	R. Acetosella.
Sisymbrium alliarium.	S. Alliaria.
Solanum dulcamarum.	S. Dulcamara.
Peucedanon cervarium.	P. Cervaria.
Selinon carvifolium.	S. Carvifolia.

Il faudrait être bien entiché d'archaïsme pour ne pas préférer immédiatement les adjectifs qu'on vient de lire aux substantifs placés en regard. Bien plus, leur adoption sera un véritable soulagement pour la mémoire, attendu qu'il faut un certain effort pour se souvenir que tel nom spécifique s'écrit avec une lettre majuscule initiale et ne s'accorde pas avec le nom géné-

riqué. Il est certainement plus facile d'observer la règle fondamentale de l'accord de l'adjectif avec le substantif que de la violer, comme on le fait si souvent dans la Nomenclature linnéenne.

Dans le tableau précédent, ne figurent que des noms plus ou moins significatifs et faciles à transformer en adjectifs. Mais il y a toute une catégorie de noms insignifiants, comme les *Napellus*, *Mezereum*, *Emerus*, *Tazetta*, qui ne deviendront pas plus expressifs lorsqu'on leur aura donné la forme adjectivale en les faisant accorder avec le nom générique.

Conformément au principe fondamental de la Nomenclature, il faudrait les changer. Cependant, afin de ménager la transition, on peut les conserver provisoirement, à la condition de les faire descendre du rang de substantifs, qu'ils ont usurpé pendant si longtemps, au rang plus humble d'adjectifs. On consacra ainsi définitivement la règle immuable de l'adjectivité des épithètes spécifiques. D'ailleurs, puisque ce sont des noms insignifiants, quelle importance pourrait-on attacher à dire *Aconitum Napellus* plutôt que *A. napellum*, *Daphne Mezereum* au lieu de *D. mezerea*, *Coronilla Emerus* à la place de *C. emera* et ainsi de suite ?

Linné n'avait rien décidé au sujet de la désinence des épithètes spécifiques. Le Congrès des botanistes, sans établir aucune distinction entre celles-ci et les noms génériques, a déclaré vaguement, par l'article 6 déjà rappelé au début du chapitre précédent, que les noms de plantes sont en langue latine et que, lorsqu'on les tire d'une autre langue, ils prennent des désinences latines, à moins d'exceptions consacrées par l'usage.

Nous ne reviendrons pas sur ce que nous avons dit relativement aux obstacles apportés au perfectionnement du langage par le respect exagéré de la tradition. Pour n'avoir pas osé condamner les usages vicieux, le Congrès a été obligé de légitimer les faits accomplis.

Il est cependant nécessaire de sortir de cette situation équivoque et d'adopter enfin une règle précise. Or, ainsi qu'il a été expliqué dans le chapitre précédent, de deux choses l'une, ou on décidera que les épithètes spécifiques conserveront la forme et la désinence qui leur est propre dans la langue, grecque ou latine, à laquelle elles appartiennent, ou bien on exigera que toutes les désinences, même celles de mots composés de radicaux

helléniques, soient latinisées. Lorsqu'il s'est agi des noms génériques, nous avons adopté le premier parti. A l'égard des épithètes spécifiques, nous nous décidons pour le deuxième, et, comme on ne manquerait pas de nous reprocher cette discordance, nous allons développer les motifs qui nous ont conduit à préférer les désinences latines.

Si on examine, dans les grammaires grecque et latine, le chapitre de la déclinaison des adjectifs, on est immédiatement frappé du caractère de simplicité des désinences latines comparées aux désinences grecques.

L'immense majorité des adjectifs latins est formée par ceux qui ont les terminaisons *us, a, um*, ou plus rarement *er, a, um*.

Ceux en *is*, peu nombreux, ont la terminaison semblable au masculin et au féminin, et ont au neutre la terminaison *e*.

Les autres adjectifs n'ont généralement qu'une terminaison pour les trois genres, comme, par exemple, les adjectifs terminés en *ens*, en *es* et en *ex*. Au contraire, les désinences des adjectifs grecs sont nombreuses et variées. Il suffira de citer les principales.

<i>os, él, on.</i>	Exemples :	<i>leucos, gymnos.</i>
<i>os, a, on.</i>	—	<i>micros, eleutheros.</i>
<i>os, os, on.</i>	—	<i>hémeros, eriophoros.</i>
<i>ous, él, oun.</i>	—	<i>chrysous, chalchous.</i>
<i>eôs, eôs, eôn.</i>	—	<i>eugeôs, pleôs.</i>
<i>ôn, ôn, on.</i>	—	<i>sôphrôn, eudaimôn.</i>
<i>ês, ês, es.</i>	—	<i>minyanthês, isoetês.</i>
<i>ên, ên, en.</i>	—	<i>arrhên.</i>
<i>ên, eina, an.</i>	—	<i>terên.</i>
<i>as, aina, an.</i>	—	<i>melas, talas.</i>
<i>as, alé, a.</i>	—	<i>mezas.</i>
<i>as, asa, an.</i>	—	<i>pas.</i>
<i>us, él, u.</i>	—	<i>polus.</i>
<i>us, us, u.</i>	—	<i>adacrus.</i>
<i>us, eia, u.</i>	—	<i>brachus, hédus.</i>
<i>ar, aira, ar.</i>	—	<i>macar.</i>
<i>is, is, i.</i>	—	<i>eucharis.</i>
<i>ôr, ôr, ôr.</i>	—	<i>apatôr.</i>

Par ce simple aperçu, il est facile de voir combien les désinences des adjectifs latins l'emportent, au point de vue de la simplicité et de la commodité, sur les désinences des adjectifs grecs. Le choix ne saurait donc être douteux. Du reste, nous voyons que depuis longtemps les botanistes, justement effrayés

de la complication qui résulterait de l'adoption dans la Nomenclature des désinences helléniques, ont pris le parti de latiniser en *us*, *a*, *um* les nombreux adjectifs grecs employés comme épithètes spécifiques. C'est ainsi qu'on dit avec raison : *Sedum micranthum* et non pas *S. micranthos*, *Torilis heterophylla*, au lieu de *T. heterophyllon*, *Rumex bucephalophorus* et non *R. bucephalophoros*.

Cependant on trouve dans la Nomenclature un certain nombre de noms spécifiques ayant des terminaisons helléniques. Le principe adopté ne devant souffrir aucune exception, il sera nécessaire de latiniser toutes ces désinences grecques. Les exemples suivants montrent de quelle manière et avec quelle facilité on parviendra à faire rentrer toutes les terminaisons anormales dans la règle commune.

Cyperos distachyos.	C. distachyus.
Calamagrostis epigeios.	C. epigeia.
Veronica triphyllas.	V. triphylla.
Hieracium prenanthoides.	H. prenanthoides.
Lamium Galeobdolon.	L. galeobdolum.
Hordeum hexastichon.	H. hexastichum.

Nous nous bornons présentement à ces quelques exemples, renvoyant, pour plus ample information, au tableau placé ci-après.

Sans doute il est choquant pour un puriste de voir un mot grec affublé d'une terminaison latine, mais c'est là une nécessité imposée par la commodité du langage et à laquelle il faut savoir se résoudre. Du reste, depuis longtemps les botanistes sont accoutumés aux barbarismes de cette sorte; on sait en effet que notre Nomenclature contient un grand nombre d'épithètes spécifiques composées de mots grecs ayant une désinence latine. Puisque donc, par suite d'une vieille habitude, nous avons cessé d'être offusqués par ces accouplements, n'ayons aucun scrupule de continuer l'emploi de locutions dont les avantages ont été démontrés par une longue expérience. C'est pourquoi nous demandons que les terminaisons de toutes les épithètes spécifiques soient latines ou latinisées, quoi que puissent dire les puristes théoriciens qui ne tiennent aucun compte des exigences de la pratique.

Dans le chapitre précédent, nous avons, au contraire, proposé de conserver aux noms génériques d'origine grecque leur dési-

nence propre, afin qu'on ne soit pas obligé de barbariser d'une manière désagréable une multitude de noms helléniques dont la forme harmonieuse a été de tout temps respectée. A ceux qui trouveraient ces deux propositions contradictoires l'une avec l'autre, nous répondrons qu'il n'y a pas parité entre les noms génériques et les épithètes spécifiques, et que les règles qui conviennent aux uns ne sont pas applicables aux autres. En effet, d'une part les noms génériques sont en nombre très-restreint par rapport aux épithètes spécifiques; ils peuvent être insignifiants et ont une désinence invariable, comme l'est celle de tous les substantifs employés exclusivement au nominatif. D'autre part, les épithètes spécifiques, qui se comptent par dizaines de mille, doivent remplir deux conditions essentielles : en premier lieu, il faut qu'elles expriment une qualité ou manière d'être quelconque, secondement, il est nécessaire que, par la flexibilité de leur désinence adjectivale, elles s'accordent grammaticalement avec les noms génériques auxquels elles sont jointes.

De cette différence de fonction, il résulte évidemment, ainsi qu'il a été dit plus haut, que les règles qui conviennent aux uns ne sont pas applicables aux autres.

Nous présentons ici, sous forme de tableau, l'énumération des principaux noms spécifiques, dont les désinences devront être modifiées en ayant soin de mettre en regard la modification proposée.

De peur d'effrayer les botanistes ennemis des innovations, nous avons conservé plusieurs noms insignifiants auxquels nous n'avons fait subir qu'un simple changement de désinence nécessité par l'accord grammatical. Mais il est bien entendu que ces noms maintenus provisoirement devront être remplacés plus tard par des adjectifs significatifs.

La liste que nous présentons n'est pas complète; toutefois elle offre un assez grand nombre d'exemples pour que les botanistes puissent aisément faire eux-mêmes toutes les corrections nécessaires.

Ainsi, par exemple, il suffit de dire, une fois pour toutes, que les adjectifs ayant la désinence grecque *oides*, devront prendre la terminaison *oideus*, *oidea*, *oideum*, suivant que le nom de genre est masculin, féminin ou neutre,

De même les noms spécifiques composés des substantifs grecs

botrys, stachys, drys, pitys, calyx prendront la forme adjective *botryus, a, um; dryus, a, um; stachyus, a, um; pityus, a, um; calycinus, a, um.*

La désinence grecque *es* sera changée en *us, is, um.*

Les substantifs neutres *phyllon, xylon, dendron, etc.,* les substantifs masculins *carpos, caulos, clados, lobos, coccus,* de même que le substantif neutre *anthos,* recevront les désinences *us, a, um.*

Les noms spécifiques terminés par *pus* (prononcez *pous*, pied) et par *uros* (prononcez *ouros*), auront la terminaison *podus, poda, podum, urus, ura, urum.*

Odon sera changé en *odontus, odonta, odontum; pogon* en *pogonus, a, un; stemon* en *stemonius, a, um; ceras* en *ceratius, ceratia, ceratium.*

Les noms neutres, comme *stoma, soma, derma,* qui entrent dans la composition de certaines épithètes spécifiques, seront changés en adjectifs correspondants *stomos, somaticos, dermaticos,* et recevront, pour s'accorder avec le nom générique, les désinences latines *us, a, um.*

Les substantifs employés au génitif, comme *nemorum, segelum, sepium,* seront remplacés par les adjectifs correspondants *nemoralis, segetalis, sepincola.*

Ces indications générales nous dispenseront d'énumérer toutes les épithètes spécifiques qui rentrent dans les groupes ci-dessus mentionnés.

Afin de donner des exemples des diverses modifications proposées, nous avons restitué aux noms de genre d'origine grecque la désinence qui leur appartient.

<i>Acacia hæmatoxylon.</i>	<i>A. hæmatoxyla.</i>
<i>Acantholimon Cephalotes.</i>	<i>A. cephalotum (1).</i>
— <i>Scorpius.</i>	— <i>scorpioideum.</i>
<i>Acer Opulus.</i>	<i>A. opulifolium Vill.</i>
— <i>Pseudo-Platanus.</i>	— <i>platanifolium.</i>
<i>Achillios Millefolium.</i>	<i>A. millefoliatus (2).</i>

(1) Le nom d'*Acantholimon* a été donné par M. Boissier à un groupe de *Statice* épineux. On sait que parmi les *Statice* se trouve une espèce appelée *Limonion*, expression déjà employée par les Grecs dans le sens de plante des prairies. Par conséquent *Acantholimon*, dont la traduction exacte, prairie épineuse, serait un non-sens, doit être remplacé par *Acantholimonion*.

(2) On pourrait aussi, reprenant l'adjectif *chiliophyllos* employé par Dioscoride, dire *Achillios chiliophyllus.*

Achillios Ageratum	A. viscosus Lam.
— Herba rota.	— cuneifolius Lam.
Ægopodium Podagraria.	Æ. angelicæfolium (1).
Æsculus Hippocastanum.	Æ. castanea.
Aconiton Napellus.	A. napellum.
— Anthora.	— anthorum.
Agrostemma Githago.	Githago segetalis.
Ajuga Chamæcistus.	Abiga cistifolia.
Alisma Plantago.	A. plantagineum.
Allium Ceba.	A. esculentum.
— ursinum.	— longipetiolatum.
— Victorialis.	— reticulatum.
Alyxia Gynopogon.	A. gynopogona.
Amarantos Blitum.	A. blitonius.
— macrostachys.	— macrostachyus.
Amelanchier vulgaris.	Aronia rotundifolia Pers.
— Botryapium.	— botryapia.
Ammi Visnaga.	A. dilatatum.
Amphiscopia ciliata.	Amphiscopion ciliatum.
Amphiloma murorum.	A. murale.
Amblystegion curvipes.	A. curvipedatum.
Anabasis Ammodendron.	A. ammodendra.
Anacardium Rhinocarpus.	Anacardia rhinocarpa.
Anemopægma longidens.	A. longidentatum.
Aniseia Medium.	Aniseion medium.
Anemone ranunculoides.	A. ranunculiflora.
Andropogon Ischæmum.	A. polystachyus.
Anthoxanthum odoratum.	Xanthonanthos odoratum (2).
Antirrhinon Asarina.	A. quinquelobatum.
Anthriscos Cerefolium.	A. chærophyllus.
Aphelandra Acanthus.	Aphelandros acanthus.
Aron Dracunculus.	A. dracunculum.
— Colocasia.	— colocasium.
Aronicum scorpioides.	A. scorpioideum.
Artemisia Absinthium.	A. absinthia.
— Dracunculus.	— dracuncula.
— halodendron.	— halodendra.
— Lagopus.	— lagopina.
Arctostaphylis Uva-ursi.	A. officinalis Wimm.
Aspalathos Hystrix.	A. echinatus.
Ardisia Pyrgus.	A. pyrgina.

(1) Cette Ombellifère avait été appelée par Lamarck *Pimpinella angelicæfolia*.

(2) Le nom générique *Anthoxanthum* est mal construit : l'adjectif *xanthon* (jaune) doit précéder le substantif neutre *anthos* (fleur).

Arundo Donax (1).	Donax arundinaceus P. de B.
Arabis Turrita.	A. lateripendens.
Arthonia Galactites.	A. galactitis.
Argyrea argentea.	Argyreon sericeum (2)
Asclepias Vincetoxicum.	A. alexitoxica (3).
Asaphes undulata.	A. undulatum.
Atropa Belladonna.	Belladonna baccifera Lam.
Asperula galioides.	A. galioides.
Aspidion Lonchitis.	A. lonchitum.
Asplenon Ruta muraria.	A. murale.
— Filix-fœmina.	— fimbriatum Dulac (4).
— Nidus.	— neottium
— Trichomanes.	— subtrotundum.
— polyodon.	— polyodontum.
Aster Tripolium.	A. maritimus.
Asterolinon Linum-stellatum.	A. lysimachioideum.
Astragalos glycyphyllos.	A. glycyphyllus.
— Onobrychis.	— onobrychus.
— hypoglottis.	— hippoglossus.
— Epiglottis.	— epiglossus.
— Tragacantha.	— spinosissimus.
— Cicer.	— cicerinus.
— erythrolepis.	— erythrolepidius.
— pterostylis.	— pterostylus.
— longicuspis.	— longicuspispidatus.
— psiloglottis.	— psiloglottus.
— Stella.	— stellatus Lam.
— biserrula.	— biserratus.
Barleria Hystrix.	B. echinata.
Banksia Prionotes.	B. prionotis.
Barbula chloronotos.	B. chloronota.
— flavipes.	— xanthopoda.
Bauhinia Pes capræ.	B. ægopoda.
Ballotè Pseudodictamnus	B. dictamnifolia.
Betonice Alopecuros.	B. flava.

(1) *Arundo* est du genre féminin, *Donax* du masculin ; aussi vaut-il mieux, comme l'a fait Palisot de Beauvois, reprendre le nom générique *Donax* employé par les Grecs.

(2) Choisy n'a pas fait attention que l'adjectif latin *argentea* a exactement le même sens que l'adjectif grec *Argyrea* (ou mieux *Argyreon*) qui sert de nom générique.

(3) Les botanistes qui admettent le genre *Vincetoxicum* diront *Alexitoxicum officinale*, attendu que, comme il a été expliqué dans un chapitre précédent, le mot *Vincetoxicum* est composé d'un verbe latin et d'un substantif grec.

(4) Il est inutile de faire ressortir l'absurdité des appellations *Filix-mas*, *Filix-fœmina*, *Thelipteris* ; il ne peut exister aucune Fougère mâle ou femelle.

Bellevalia romana.	B. cyanoleuca.
Bignonia Cymbalum.	B. cymbala.
— Leucopogon.	— leucopogona.
— Unguis.	— unguiculata.
Biserrula Pelecinus.	B. pelecina.
Blechnon Spicant.	B. boreale Sw.
Botrychium Lunaria.	Botrydion lunærium (1).
Brassica Cheiranthus.	B. cheirantha.
— Erucastrum.	— obtusangulata.
— Napus.	— napa.
Bromos tectorum.	B. lateripronus.
Bupleuron Odontites.	B. odontitum.
Cacalia Petasites.	C. petasitis (2).
Canarion Pimela.	C. pimelum.
Canthion Cornelia	C. cornelianum.
Cactus Opuntia.	C. opuntius.
Calamagrostis Epigeios.	C. epigeia.
Calophyllon Calaba.	C. calabum.
Calaminthê Acinos.	C. acina.
Campanula Rapunculus.	C. rapuncula.
— Erinus.	— parviflora.
— elatines.	— elatine.
— Trachelium.	— urticifolia Schm.
— Medium.	— grandiflora Lam.
Caucalis daucoides.	C. daucoides.
Carex heleonastes.	C. heleonastis.
— hordeistichos.	— hordeiformis Wahlb.
— brachystachys.	— brachystachya.
— pseudo cyperus.	— longibracteata Dulac.
— dioica.	— dioiscostrongyla.
— Davalliana.	— dioicotrigona (3).
Carduus Personata.	C. lappaceus Lam.
Carduncellus monspeliensium.	C. monspeliensis.
Carlina Chamæleon.	C. chamæleonta.
Caroxylon Auricula.	C. auriculatum.
— Salsola.	— brevifolium.
Carpinus Betulus.	C. betula.
Carthamus oxyacantha.	C. oxyacanthus.
Casearia Melistaurum.	C. melistaura.

(1) *Botrychion* est un barbarisme ; le véritable diminutif de *Botrys* est *Botrydion*.

(2) Tous les adjectifs grecs terminés en *es* recevront la désinence féminine *is* qui existe en latin aussi bien qu'en grec.

(3) L'épithète de *dioica* pourrait convenir aussi bien au *Carex Davalliana* qu'au *Carex dioica*.

Nous proposons d'appeler ce dernier *C. dioiscostrongyla*, c'est-à-dire dioïque à tige arrondie, et le premier *dioicotrigona*, c'est-à-dire dioïque à tige triangulaire.

<i>Celsia Arcturus.</i>	<i>C. arcturus.</i>
<i>Cerasus Padus.</i>	<i>C. racemosa.</i>
— <i>Mahaleb.</i>	— <i>corymbosa.</i>
— <i>Puddum.</i>	— <i>pudda.</i>
— <i>avium.</i>	— <i>avicularis.</i>
<i>Centaurion Cyanus.</i>	<i>C. cyaneum.</i>
— <i>Centaurium.</i>	— <i>atropurpureum.</i>
— <i>Scabiosa.</i>	— <i>scabiosæforme.</i>
— <i>Calcitrapa.</i>	— <i>calcitrapum.</i>
<i>Centranthos Calcitrapa.</i>	<i>C. pinnatifidum.</i>
<i>Cercis Siliquastrum.</i>	<i>B. siliquosa.</i>
<i>Ceropegia Candelabrum.</i>	<i>C. candelabriformis.</i>
<i>Cestron Tinus.</i>	<i>C. tinum.</i>
— <i>Anagyris.</i>	— <i>anagyridium.</i>
— <i>Amelanchier.</i>	— <i>aronioideum.</i>
<i>Chærophyllon Cicutaria.</i>	<i>C. cicutarium.</i>
<i>Chelone Pentstemon.</i>	<i>C. pentstemonia.</i>
<i>Chenopodium Botrys</i>	<i>C. botrydium.</i>
— <i>Coronopus.</i>	— <i>coronopodium.</i>
— <i>ambrosioides.</i>	— <i>ambrosioideum.</i>
— <i>Scoparia.</i>	— <i>scoparium.</i>
— <i>Quinoa.</i>	— <i>quinoum.</i>
— <i>Vulvaria.</i>	— <i>fœtidum (1).</i>
<i>Cheiranthos Cheiri.</i>	<i>C. luteum.</i>
<i>Chrysogonon Diotostephus.</i>	<i>C. diotostephum.</i>
<i>Chrysanthemon Balsamita.</i>	<i>C. balsamitum.</i>
<i>Chthonoblastos oligothrix.</i>	<i>C. oligotrichus.</i>
<i>Cistos alyssoides.</i>	<i>C. alyssoides.</i>
— <i>Ledon.</i>	— <i>ledonius.</i>
<i>Cichorion Endivia.</i>	<i>C. endivium.</i>
— <i>Intybus.</i>	— <i>intybum.</i>
<i>Cinara Cardunculus</i>	<i>C. carduncula.</i>
— <i>Scolymus.</i>	— <i>scolyma.</i>
<i>Cinnamomon Camphora.</i>	<i>C. camphoriferum.</i>
— <i>Cecidodaphne.</i>	— <i>glaucescens Nees.</i>
<i>Cirsion Erysithales.</i>	<i>C. glutinosum Lam.</i>
— <i>tricephalodes.</i>	— <i>tricephalum</i>
<i>Citrus Aurantium.</i>	<i>C. aurantia.</i>
— <i>Hystrix.</i>	— <i>echinata.</i>
— <i>Limonum.</i>	— <i>limona.</i>

(1) Les anciens botanistes, qui pourtant ne se piquaient pas de prudence, avait remplacé l'épithète malpropre de *Vulvaria* par les adjectifs *garosmum*, *olidum*, *fœtidum*. En reprenant ce dernier, nous ne faisons que revenir à l'ancienne tradition des Tragus, Lobel, C. Bauhin, continuée par Lamarck.

Les amateurs de littérature réaliste se consoleront en pensant qu'il leur reste encore le *Clitoris Mariana*, le *Cynomorion coccineum*, et le *Phallos impudicus*.

Clerodendron Siphonanthus.	C. siphonanthum.
Clidemia Epibaterium.	C. epibateria.
— rhodopogon.	— rhodopogona.
— trichodes.	— trichodea.
Cladion Mariscus.	C. mariscum.
Cladonion Botrytes.	C. botrytum.
Clypeola Jonthlaspi.	Jonthlaspi clypeatum. (1).
Cnicos benedictus.	C. lanuginosus Lam.
Cocculus Epibaterium.	C. epibaterius.
— fibraurea.	— fibraureus.
— Laeba.	— laebus.
— Limacia.	— limacius.
— Cebatha.	— cebathus.
— Nephroia.	— nephroiis.
— Chondrodendron.	— chondrodendrus.
Cocconema Arcus.	C. arcuatum.
Conferva schizoderma.	C. schizodermatica.
Convolvulus Cantabrica.	C. cantabricus.
— Cneorum.	— argenteus Desr.
— Scammonia.	— scammonius.
— Soldanella.	— soldanellus.
— Dorycnium.	— dorycnius.
— Ammocharis.	— ammophilus.
— sepium.	— sepincola. (2).
Cordia trichostemon.	C. trichostemonia.
Cornus Mas.	C. flava.
Coronilla Emerus.	C. emera.
Coscinodiscos Patina.	C. patinarius.
Crepis tectorum.	C. linearifolia.
Cratægos Oxyacantha.	C. oxyacanthus (3).
— Aria.	— arius.
Cressa cretica.	C. microphylla.
Croton Draconopsis.	C. draconoideus.
— Helichrysum.	— helichrysoideus.
— Argyrodaphne.	C. daphnargyreus.
— Horminum.	— horminoideus.
— Spica.	— spicatus.
— Jatropha.	— jatrophus.

(1) *Jonthlaspi* étant du genre neutre ne peut s'accorder avec *Clypeola*; c'est pourquoi, à l'exemple de Tournefort, nous l'avons pris comme nom générique. En cette circonstance, comme en beaucoup d'autres, Linné n'a pas compris que le nom générique doit être un substantif, l'épithète spécifique un adjectif.

(2) Les épithètes spécifiques mises au génitif doivent être changées en adjectifs. On remarquera que le mot *incola*, quoique ayant une désinence féminine, sert pour les trois genres, et peut être abrégé en le réduisant aux deux dernières syllabes.

(3) Les Grecs disaient *Cratægos* ou *Cratægon*.

Croton Teucridium.	C. teucridius.
Cuscuta epithymum.	C. epithymiphyta.
Cuminon Cyminum.	Cyminon longeinvolucellatum.
Cuphæa Melanium.	C. melania.
Cyathodes parvifolia.	C. parvifolium.
Cyphia Phyteuma.	C. phyteumifolia.
Cyripedium Calceolus.	Calceolus alternifolius.
Cytisos Laburnum.	C. laburnus.
Cytinos Hypocistis.	C. hypocistus.
Cyclamen europæum.	Cyclaminos europæus (1).
Cymbella Pediculus.	C. pedicularia.
— Pisciculus.	— pisciculiformis.
Cynodon Dactylon.	C. dactylus.
Cynodonton schisti.	C. schisticolum.
Dalea Lagopus.	D. lagopoda.
— phymatodes.	— phymatodis.
Daphne Gnidium.	D. orthophylla,
— Mezereum.	— lateriflora.
Daphnidion Myrrha.	D. trinerve Pers.
Datura Stramonium.	D. stramonia.
— Metel.	— metelia.
Daucos Carota.	D. sativus.
— Gingidium.	— gingidius.
Delphinion Consolida.	D. divaricatum Dulac.
— Staphysagria.	— staphydium.
Desmodion Hippocrepis.	D. hippocrepidium.
Deverra Pituranthos.	D. piturantha.
Diadesmis Bacillum.	D. bacillata.
Diosanthos Armeria.	D. armerium.
— Cephalotes.	— cephalotum.
— Libanotis.	— libanotum.
— Carthusianorum.	— carthusianicum.
Digitalis Sceptrum.	D. macrostachya.
Diospyros Ebenum.	D. ebenus.
— Chrysophyllos.	— chrysophyllus.
— Chloroxylon.	— ehloroxylus.
— melanoxylon.	— melanoxylius.
— embryopteris.	— embryopterus.
— pterocalyx.	— pterocalycinus.
— Kaki.	— sinensis Blum.
Dipsacos Fullonum.	D. fullonius.
Diplusodon lythroides.	D. lythroides.
— myrsinites.	— myrsinitus.
Dipteracantha Chamædrya.	D. chamædrya.
Dolichos Lubia.	D. lubius.

(1) On ne comprend pas pourquoi le substantif grec *Cyclaminos*, employé par tous les anciens botanistes, a été changé par Linné en *Cyclamen*.

Dolioscarpos Calinea.	D. calineus.
— Soramia.	— soramius.
Dorycnion microcarpos.	D. microcarpum.
Doronicum Pardalianches.	D. cordatum Lam.
Dracocephalon Moldavica.	D. moldavicum.
Drabê brachystemon.	D. brachystemonia.
— aizoon.	— aizoonia.
— aizoides.	— aizoides.
— lævipes.	— leiopoda.
— Pumilio.	— pumila.
Echinops cephalotes.	E. cephalotis.
— Ritro.	— pauciflora Lam.
Echinospermon Lappula.	E. lappulum.
Epidendron Vanilla.	E. vanillum.
Elatine Alsinastrum.	E. hippuroidea (1).
— Hydropiper.	— hydropipera.
Entada Gigalobium.	E. gigalobia.
Ervum monanthos.	E. monanthum.
— Lenticula.	— lenticulastrum.
Erodion Botrys.	E. botrydium.
— malachoides.	— malachoidium (2).
Erythraea Centaurium.	Chironia corymbosa Dulac.
— Helodes.	— helodea.
Erythrina corallodendron.	Erythrinon corallodendrum.
Erythroxyton brevipes.	E. brevipedatum (3).
Eryngion Spina-alba.	E. leucacanthum.
— Sanguisorba.	— sanguisorbens.
— Serra.	— serrum.
Eucalypton Globulus.	E. globulosum.
Eunotia polyodon.	E. polyodonta.
— bidens.	— bidentata.
— Diadema.	— coronata.
— Prionotus.	— prionota.
Euphorbion Peplus.	E. peplum.

(1) Il est inexact de dire que l'*Elatine* en question ressemble à un *Alsine*; c'est plutôt avec l'*Hippuris* qu'il a quelque rapport: aussi nous proposons de l'appeler *Elatine hippuroidea*.

(2) La plupart des auteurs écrivent *Erodium malacoides*, comme si ce dernier adjectif venait de *malacos* (mou). Il est évident que puisqu'on a voulu dire que cet *Erodion* ressemble à la Mauve (en grec Malachê), il faut écrire *E. malachoidium*.

(3) Bien que nous préférions dire *E. brevipedatum* ou *E. brachypodum* à *E. brevipes*, cependant nous reconnaissons que les adjectifs latins composés au moyen du substantif *pes* sont parfaitement légitimes, puisque les anciens auteurs latins ont employé les adjectifs *bipes*, *celeripes*, *longipes*, *multipes*. Il est donc bien entendu que toutes les fois qu'il nous est arrivé de remplacer la terminaison *pes* par celles de *pedatus* ou de *podus*, nous voulions marquer une simple préférence. Du reste, il n'appartient à personne de changer les usages de la langue latine.

Euphorbion Peplis.	E. auriculatum Lam.
— Apios.	— apium.
— Anacampseros.	— anacampserum.
— Lathyris.	— lathyrum.
— Myrsinites.	— myrsinitum.
— peploides.	— rotundifolium Lois.
— dendroides.	— dendroideum.
— Chamæsyce.	— nummularium Lam.
— helioscopia.	— helioscopium.
— Characias.	— purpureum Lam.
— Paralias.	— paralium.
— Cyparissias.	— cyparissium.
— Esula.	— Esulum (1).
Euphrasia Odontites.	E. odontitis.
— ericetorum.	— cuspidata.
— salisburgensis.	— cuspidatissima.
Evolvulus pterocaulon.	E. pterocaulus.
Eugenia chrysophyllum.	E. chrysophylla.
— Guapurium.	— guapuria.
— pseudo-caryophyllum.	— caryophylla.
Eurhynchon scleropus.	E. scleropodium.
Exocarpos phyllanthoides.	E. phyllanthoides.
Equisetum Telmateia.	E. eburneum Roth.
Fissidens adiantoides.	F. adiantoides.
Fraxinus Ornus.	F. thyrsantha.
Gamolepis Tagetes.	G. tagetis.
Galeopsis Tetrahit.	G. nodosa Mœnch.
— Ladanum.	— angustifolia.
Galion Cruciata.	G. luteocruciatum.
— verum.	— luteoverticillatum.
— Mollugo.	— molluginum.
— Aparine.	— aparinum.
Galactia sericea.	Galaction sericeum.
Gaylussacia Rhododendron.	G. rhododendra.
Gazania Othonnites.	G. othonnitis.
Garidella Nigellastrum.	G. nigellæformis.
Geranion longipes.	G. longipedatum.
Genista Scorpius.	G. scorpionia.
— aspalathoides.	— aspalathoidea.
Gentiana Pneumonanthe.	G. macrocarphora.
Gladiolus segetum.	G. segetalis.
Glechoma hederacea.	Glechonium hederaceum.
Globularia Alypum.	G. alypa.

(1) Il est inutile de donner un plus grand nombre d'exemples de l'accord du substantif neutre *Euphorbion* avec les diverses épithètes spécifiques, telles que *nicæense*, *segetale*, *serratum*, *spinosum*, *verrucosum*, *falcatum*, *platyphyllum*, *amydaloideum*, *exiguum*, etc.

Gnaphalium dysodes.	G. dysodum.
Gomphonema Catenata.	G. catenatum.
— Fibula.	— fibulatum.
— Cygnus.	— cygneum.
— Glans.	— glandiforme.
— Lagenula.	— lageniforme.
— Mamilla.	— mamillatum.
— Mustela.	— mustelinum.
— Palea.	— paleatum.
— Sagitta.	— sagittatum.
— Turris.	— turritum.
— Sarcophagus.	— sarcophagum.
Grimmia anodon.	G. anodonta.
Grewia microcos.	G. micrococca (1).
Gromphaena gnaphalioides.	G. gnaphalioides (2).
Gualteria brevipes.	G. brevipedata.
Gypsophylon armerioides.	G. armerioideum.
Hedyotis Cratægonum.	H. cratægonia.
Helianthemum Fumana.	H. fumanum.
— Libanotis.	— libanotum.
— polyanthos.	— polyanthum.
— Tuberaria.	— tuberarium.
Helichryson Stœchas.	H. stœchadense.
— Plantago.	— plantagineum.
— Leptolepis.	— leptolepidium.
— Leontonyx.	— leontonychium.
Helipteron argyropsis.	H. argyreum.
Helminthion echioides.	H. echioideum.
Helosciadion Ruta.	H. rutaceum.
— crassipes.	— crassipedatum.
Hieracium Pilosella.	H. pilosellum.
— Auricula.	— auriculatum.
— picroides.	— picroideum.
— andryaloides.	— andryaloideum.
— pseudo-cerintho.	— pseudocerinthum.
— murorum.	— murale.
Hibiscus Trionum.	H. trionicus.
— Moscheutos.	— moscheutos.
— Lampas.	— lampadius.
Hippophae rhamnoides.	Hippophaes rhamnoideum.
Hugonia Mystax.	H. mystacina.
Hydrocotyle macrodus.	H. macrodonta.

(1) Linné (Philos. botan., p. 187), donne pour étymologie à ce mot *micrococcus* : pourquoi alors écrit-il *microcos*, au lieu de *micrococcus* ?

(2) Nous avons restitué au mot *Gromphaena* son orthographe primitive, telle qu'elle se trouve dans l'Histoire naturelle de Plin. Linné, Jussieu, Endlicher et de Candolle écrivent, on ne sait pourquoi, *Gomphrena*.

Hydrocotyle Asterias.	H. stellata.
— brevipes.	— brevipedata.
Hypnon Scleropus.	H. scleropodum.
— Crista castrensis.	— cristatum.
Hypericon Helodes.	H. helodeum (1).
— Brathys.	— juniperinum.
— Coris.	— verticillatum Lam.
Ilex Aquifolium.	Aquifolium vulgare (2).
Imbricaria Acetabulum.	I. acetabulina.
— Aleurites.	— aleuritis.
— Physodes.	— physodis.
Inula Helenium.	I. helenia.
— Oculus Christi.	— sericea.
Ipomœa Quamoclit.	I. cyamoclitia (3).
Iris pseudacorus.	I. lutea Lam.
— Xiphium.	— xiphia.
Impatiens leptoceras.	I. leptoceratia.
— Noli-tangere.	— penduliflora.
Imperatoria Ostruthium.	I. ostruthia (4).
Itea Rosmarinus.	I. rosmarinifolia.
Juncus Tenageia.	J. tenageius.
Juniperus Oxycedrus.	J. oxycedrina.
Justicia Ecbolium.	J. eebolia.
Kleinia Anteuphorbium.	K. anteuphorbia.
— aizoides.	— aizoides.
Lachanodes leucodendron.	L. leucodendrum.
Lavandula Stœchas.	L. stœchadensis.
Lamium Orvala.	L. phalacranthera.
Laserpitium Archangelica.	L. archangelicum.
— Panax.	— hirsutum Lam.
Lasiandros adenostemon.	L. adenostemonius.

(1) Plusieurs auteurs écrivent à tort *Elodes* au lieu de *Helodes*. Ce mot vient de *êlos* (marais). Or, il est de règle que tous les noms qui en grec commencent par une voyelle affectée de l'esprit rude, comme *ἥλιος* (soleil), *ἵππος* (cheval) prennent un H initial dans la traduction latine. D'où il suit qu'on doit écrire *Helodes*, *Helodea*, *Heleocharis*, *Helosciadium*, tout comme on écrit *Heliotropium*, *Hippuris*, etc.

(2) Comme l'a très-judicieusement fait remarquer Fourreau, on ne comprend pas dans quel but Linné a changé le nom générique d'*Aquifolium* que portait le Houx depuis Pline, en celui d'*Ilex* qui appartient au Chêne vert.

(3) Il est difficile de reconnaître un mot grec dans *Quamoclit*. Cependant, en réfléchissant, on voit qu'on a voulu le composer au moyen des radicaux grecs *cyamos* (Fève) et *clitos* (penché). D'où il suit qu'on doit écrire *Ipomœa cyamoclitia*, ou *Clitocyamos pinnatifidus*, suivant que l'on conserve la Nomenclature Linnéenne, ou bien qu'on adopte celle de Choisy.

(4) On sait que l'*Ostruthium* est rangé par plusieurs botanistes parmi les *Peucedanon*. Que si on tient à en faire un genre séparé, il est inutile de se servir du mot *Imperatoria*, attendu qu'on peut parfaitement dire *Ostruthium trifoliatum*.

Lathyrus Aphaca.	L. filipetiolatus.
— Nissolia.	— foliaceopetiolatus.
— Cicera.	— erythrinus Presl.
— Clymenum.	— clymenus.
Leontice Chrysegonum.	L. chrysegonia.
— Leontopetalum.	— brevibracteata.
Lepidion Draba.	L. drabifolium.
— Iberis.	— iberifolium.
Leonuros Cardiaca.	L. trilobatus Lam.
— Marrubiastrum.	— marrubifolius.
Leptobarbula meridionalis.	Barbulina meridionalis (1).
Ligosticon aciphylla.	L. aciphyllum.
Leontodon Taraxaci.	L. taraxacifolius.
Lonicera Xylosteum.	L. ochroleuca.
— Periclymenum.	— periclymena.
— Caprifolium.	— pallida Host.
Lilium Martagon.	L. martagonum.
Liriodendron Tulipifera	L. tulipiforum.
Limodoron Fasciola.	L. fasciolum.
Lippia Eupatorium.	L. eupatorioides.
Linaria Thymifolia.	L. thymouphylla.
Loranthos Spirostylis.	L. spirostylum.
— Stelis.	— stelum.
— Tagua.	— taguum.
— Pentagonia.	— pentagonum.
— Scurrula.	— scurrulum.
— Corynitis.	— corynitum.
— polyrrhizos.	— polyrrhizum.
Lobelia Erinus.	L. erina.
Lupinus termis.	L. thermus (2).
Lythron Hyssopifolia.	L. hyssopouphyllum.
— Thymifolia.	— thymouphyllum.
— Salicaria.	— salicarium.
Lycopodium Selago.	L. selaginum.
— microstachyon.	— microstachyum.
— Phlegmaria.	— phlegmarium.
— Myosurus.	— myosurum.
— Saururus.	— saururum.
— Chamæcyparissus.	— chamæcyparissum.
Lysimachia nemorum.	L. nemoralis.
— Ephemerum.	— glauca Mœnch.

(1) L'adjectif grec *leptos* (grêle) ne doit pas être associé avec le mot latin *Barbula* (petite barbe) ; c'est pourquoi nous proposons le diminutif *Barbulina*.

(2) *Thermus* est la traduction latine de *Thermos*, nom grec du Lupin blanc. Il ne faut donc pas écrire ce mot *termis* ni *termus*, mais bien *thermus*.

Lysimachia Linum stellatum.	L. stellata (1).
— thyrsoiflora.	— thyrsoantha.
Maba Ebenus.	M. ebenoxyla.
Mahonia Aquifolium.	M. aquifolia.
Malva Papaver.	M. papaveriformis.
Mamillaria Helicteres.	M. convoluta.
Manettia Lygistum.	M. lygista.
Manulea Cheiranthus.	M. cheirantha.
— Cephalotes.	— cephalotis.
Matthiola oxyceras.	M. oxyceratia.
— Pumilio.	— pumila.
Medicago Echinus.	M. echinata.
— Terebellum.	— terebella.
— Murex.	— muricula (2).
Melaleuca Leucadendron.	Meladendron leucocladum (3).
Melhania Erythroxydon.	M. erythroxylo.
— Melanoxydon.	— melanoxylo.
Melosira Oculus.	M. oculata.
— Tympanum.	— tympaniformis.
Mimusops Erythroxydon.	M. erythroxylo.
Mintê Pulegium.	M. pulegia.
Menyanthes trifoliata.	Menanthos trifoliatum.
Meon Mutellina.	M. mutellina.
Monotropia Hypopitys.	Monotropium epirrhizium.
Montia minor.	M. erecta.
— rivularis.	— decumbens.
Muraltia macroceras.	M. macroceratia.
Mucuna macroceratides.	M. macroceratitis.
Myrcia Eriopus.	M. eriopoda.
— Lasiopus.	— lasiopoda.
— Leucadendron.	— leucodendra.
Narcissos Jonquilla.	N. jonquillus.
— Pseudo-Narcissus.	— grandiflorus.
— Tazetta.	— tazettus.
Navicula amphiceros.	N. amphiceratia.
— Ovulum.	— ovata.
Neottia Nidus-avis.	N. orobanchoidea.
Nerion Oleander.	N. oleandrum.
Nicotiana Tabacum.	N. tabaca.
Nivenia Sceptrum.	N. alopecuroides Lam.

(1) Si on adopte le genre *Asterolinon*, il faut dire *Asterolinon lysimachioideum*. Voyez les remarques relatives à *Asterolinon Linum stellatum*, dans le chapitre qui traite des expressions vicieuses par pléonasme.

(2) L'adjectif *muricata*, qui aurait parfaitement convenu, a déjà été appliqué par Allioni à un *Medicago* voisin du *Murex*.

(3) Les motifs de ce changement ont été expliqués dans le chapitre qui traite des noms vicieux par pléonasme.

Nymphæa Lotus.	N. ægyptiaca.
Omphalodes linifolia.	O. linophyllum.
Octodon filifolium.	O. filifolius.
Ochrosia platyspermos.	Ochrosion platyspermum.
Ochroma Lagopus.	O. lagopodum.
Ononis Lagopus.	O. lagopoda.
Onobrychis Echinus.	O. echinata.
Orchis coriophora.	O. coreosmus (1).
Origanon Dictamnus.	O. dictamnifolium.
— Onites.	— onitum.
— Majorana.	— majoranum.
Orobos Piscidia.	O. piscidius.
Œnanthe Phellandrium.	Œ. phellandria.
Orlaya platycarpus.	O. platycarpa.
Orobanche Epithymum.	O. epithymophyta.
— Galii.	— galioneipiphyta.
— Teucriti.	— teucrioneipiphyta.
— Rapum.	— sarothamnophyta.
— Picridis.	— picridiphyta.
— Scabiosæ.	— scabioshærens.
— Cervariæ.	— cervarihærens.
Orthotrichon microblepharis.	O. microblepharidum.
Palicourea macrobotrys.	P. macrobotrya.
Paliuros Aubletia.	P. aubletius.
Pannaria Hypnorum.	P. muscicola.
Paullinia longipes.	P. macropoda.
Pavonia spinifex.	P. spinigera.
Papaver Argemone.	P. argemonium.
Pedicularis Scœptrum Carolinum.	P. macrostachya.
Peganon Harmala.	P. harmalum.
Pelargonion althæoides.	P. althæoideum.
— lateripes.	— lateripedatum.
— Radula.	— radulum.
— Ladanoma.	— ladanomum.
Peucedanon Cervaria.	P. glaucifolium.
Phalangion Liliago.	P. liliaceum.
Phasiolos Caracalla.	P. caracallensis.
Phlomis Herba-venti.	P. ventosa.
Phyllanthos Peltandra.	P. peltandrum.
Pimpinele Tragium.	P. leucocarpa.
— Anisum.	— anisa.
Pinguicula leptoceras.	P. leptoceratia.
Pinnularia Digitus.	P. digitata.
— Crux.	— cruciata.

(1) Il est clair que l'expression *coriophora* (porte-punaise) est impropre et doit être remplacée par *coreosmè* (odeur de punaise), dont nous latinisons la désinence en la faisant accorder avec *Orchis* qui est du genre masculin.

Pinnularia Gigas.	P. gigantea.
Piper Lonchites.	Piperi lonchitum.
— Betle.	— betlum.
— Nematanthera.	— nematantherum.
— Scopulorum.	— scopulosum.
— Mullesua.	— mullesuanum.
— Schizonephos.	— schizonephum.
Plantago Coronopus.	P. coronopoda.
— Lagopus.	— lagepoda.
— Psyllium.	— psyllia.
— Alopecurus.	— alopecura.
— Cynops.	— cynopsis.
Pleurandros Cneorum.	P. candicans.
Pleurosigma Fasciola.	— fasciolatum.
Polygonon Bistorta.	P. bistortum.
— Persicaria.	— persicarium.
— Convolvulus.	— convolvuliforme.
Polygala Chamæbuxus.	P. buxifolium.
Porophyllum Linaria.	P. linearifolium.
Potentilla Comarum.	P. comariformis.
— Fragariastrum.	— fragariæfolia Gmel.
Pistacia Terebinthus.	P. terebinthina.
— Lentiscus.	— lentisca.
Poterion Sanguisorba.	P. sanguisorbens.
Pycnocomon Acarna.	P. spinosum (1).
Pteronion cephalotes.	P. cephalotum.
Pterocarpus Ateleia.	P. ateleius.
— Amhimenium.	— amhimenius.
— Peltaria.	— peltarius.
— Marsupium.	— marsupius.
Polypodium Dryopteris.	P. triangulare Dulac.
— Phegopteris.	— villosum Dulac.
Polystichon Thelipteris.	P. convolutum Dulac.
— Filix-Max.	— obtusum Dulac.
— Oreopteris.	— glandulosum.
Protea scolopendrium.	P. scolopendrina.
Prosopis siliquastrum.	P. siliquosa.
Psychotriion myrtiphyllum.	P. myrtifolium.
— brevipes.	— brachypodium.
Psamma arenaria.	Psammites littorale P. B. (2).
Punica Granatum.	Granatum punicum (3).

(1) Voir page 184 la note relative à *Pycnocomon*, mot qui signifie épaisse chevelure, et que, depuis Lobel, on a altéré en *Picnomon*.

(2) *Psammites* est ici employé au genre neutre ; c'est l'adjectif grec qui correspond à l'adjectif latin *arenarium*.

On pourrait aussi se servir du nom d'*Ammophilon littorale* ou *A. arundinaceum* Host.

(3) Les anciens auteurs latins appelaient le Grenadier *Malum punicum*

Pyrethron Balsamita.	P. balsamitum.
Quamoclit vulgaris.	Clitocyamos pinnatifidus.
Quercus Suber.	Q. subera. (1).
Quillaja Smegmadermos.	Q. smegmadermis.
Radiola linoïdes.	R. linoïdea.
Ranunculus Chærophyllus.	R. chærophyllus.
— Philonotis.	— philonotus.
— Scleratus.	— apiifolius C. Bauh.
— Flammula.	— lanceolatus C. Bauh.
— Thora.	— renifolius.
— lingua.	— longifolius C. Bauh.
Reseda Phyteuma.	R. longicalycina.
Rhaphanos Rhaphanistrum.	R. longistylus.
— Landra.	— landrus.
Rhaphiolepis Pheostemon.	R. pheostemonia (2).
Rhamnos Alaternus.	R. alaterna (3).
— Erythroxylo.	— erythroxylo.
Rhododendron Chamæcistus.	R. cistiflorum.
Rhus Cotinus.	R. cotina.
— Toxicodendron.	— toxicodendra.
— Metopium.	— metopia.
Ribes Grossularia.	R. grossularium.
— Diacantha.	— diacanthum.
Rinodina Sophodes.	R. sophodis.
Ronabia myodendron.	R. myodendra.
Rondeletia microdon.	R. microdonta.
Ruscus Hypoglossum.	R. hypoglossus.
— Hypophyllum.	— hypophyllum.
Rubia tinctorum.	R. tinctoria.

(pomme carthaginoise), et *granum punicum* les grains du fruit de cet arbre. De *granum*, les botanistes ont fait *Granatum*, puis, mettant la charue devant les bœufs, comme on dit vulgairement, ils ont pris pour nom générique l'adjectif *punicus* (carthaginois), et ont appelé le Grenadier *Punica Granatum*, alors qu'il était si facile de dire *Granatum punicum*.

Dioscoride ayant appelé *Rhœa* (roia) la grenade et, par extension, le Grenadier, on aurait pu aussi se servir du nom de *Rhœa punica*.

(1) *Suber* est du genre neutre et ne peut s'accorder avec *Quercus* qui est du genre féminin.

(2) Il est admis que les mots qui en grec, commencent par un ρ marqué de l'esprit rude, comme *Rhamnus*, *Rhus*, *Rhododendron*, doivent avoir *rh.* pour lettres initiales. Par conséquent, il faut écrire aussi *Rhaphanos*, *Rhaphiolepis*.

(3) On est toujours embarrassé de savoir si tel nom d'arbre est masculin ou féminin. Ainsi par exemple, *Rhamnos*, *Phegos*, *Cedros*, *Rhus*, *Apios*, *Schinos*, *Ebenos*, *Merminthos* sont du genre féminin, tandis que *Cyti-os*, *Cerasos*, *Cratægos*, *Prinos* et *Platanos* sont du genre masculin. La même difficulté se présente pour les noms latins d'arbres.

Il est regrettable qu'on n'ait pas admis, à toutes les époques et dans toutes les langues que chaque désinence indique invariablement le genre grammatical

Rumex Acetosa.	R. acetosus.
— Acetosella.	— acetosellus.
— Hydrolapathum.	— hydrolapathus.
— Patientia.	— hortensis Lam.
Sagittaria sagittifolia.	Sagitta aquatica.
Salvia Candelabrum.	S. candelabriformis.
— brevipes.	— brachypoda.
— macrosiphon.	— macrosiphonia.
Salix daphnoides.	S. daphnoidea.
— brachystachys.	— brachystachya.
— Lapponum.	— lapponica.
— Myrsinites.	— myrsinitis.
Sanicula Triclinium.	S. triclinaria.
Sambucus Ebulus.	S. herbacea (1).
Sarothamnus scoparius.	S. vulgaris Wimm.
Saxifraga Aizoon.	S. aizoonia.
— aizoides.	— aizoidea (2).
— Cotyledon.	— pyramidalis Lap.
— tridactylites.	— tridactylitis.
— Geum.	— geifolia.
— Hirculus.	— reflexa.
Scolopendrium Hemionitis.	S. hemionium.
Scandix Pecten.	S. pectiniformis.
Schradera Cephalotes.	S. cephalotis.
Schmidelia Allophyllus.	S. allophylla.
Semecarpus Anacardium.	S. anacardius.
Senebiera Coronopus.	S. coronopoda.
Scilla Lilio-hyacinthus.	S. squamosa Lam.
Seseli Libanotis.	S. libanotum.
Sedum Fabaria.	S. purpureum Tausch.
— Cepaea.	— cepaeum.
— Rhodiola.	— roseum Scop.
— hæmatodes.	— hæmatodeum.
— Anacampseros.	— anacampserum.
Selinon Carvifolia.	S. carvifolium.
Senecio Jacobæa.	S. Jacobaeus.
— Doria.	— carnosus Lam.
— Cineraria.	— cinerarius.
— Doronicum.	— tomentosus.
Serapias Lingua.	S. brevibracteata.
Silene Otites.	S. otitis.
— Atocion.	— atocia.

(1) C'est l'épithète déjà donnée au Sureau Hièble par les anciens botanistes, comme on peut le voir dans l'*Historia plantarum* de J. Bauhin, lib. 5, cap. 24.

(2) De la même manière on dira *S. diapensioidea*, *evolvuloidea*, *geranioidea*, *hypnoidea*, *muscoidea*.

- Silene Pumilio.*
Sidé Abutilon.
 — *phyllanthos.*
Siphula Ceratites.
Sison Amomum.
Siphocampylus lycioides.
Sisymbrium Alliaria.
 — *Sophia.*
 — *Irio.*
 — *Sinapis.*
Solanum Dulcamara.
 — *Melongena.*
 — *aculeiger.*
 — *amblycalyx.*
 — *argyracantha*
 — *astroites.*
 — *brevipes.*
 — *dasyopus.*
 — *Comitis.*
 — *Convolvulus.*
 — *Coronopus.*
 — *Cortex-virens.*
 — *Hystrix.*
 — *Ipomœa.*
 — *Lantana.*
 — *megalonyx.*
 — *megalochiton.*
 — *Myosotis.*
 — *Radula.*
 — *stenorchis.*
 — *Vespertilio.*
Specularia Speculum.
Stachys Aleurites.
Stapelia Asterias.
 — *mastodes.*
Stauroneis eurysona.
Statice Limonium.
Stylidium Armeria.
 — *leptobotrys.*
Stellaria nemorum.
 — *Holostea.*
Spiræa Aruncus.
 — *Filipendula.*
Spennera Chætodon.
Sterculia Helicteres.
Serratula Scordium.
Silphion Asteriscus.
Stobæa Erysithales.
- S. pumila.*
S. abutila.
 — *phyllantha.*
S. ceratitis.
S. amomus.
Campylosiphon lycioides.
S. alliarium.
 — *erysimastrum Lam.*
 — *parviflorum Lam.*
 — *sinapifolium.*
S. dulcamarum.
 — *melongenum.*
 — *aculeatum.*
 — *amblycalycinum.*
 — *argyracanthum.*
 — *asteroideum.*
 — *brachypodium.*
 — *dasypodum.*
 — *comitum.*
 — *convolvuliforme.*
 — *coronopoideum.*
 — *chlorophloium.*
 — *hystricinum.*
 — *ipomœum.*
 — *lantanium.*
 — *megalonychinum.*
 — *megalochitonium.*
 — *myosotoideum.*
 — *radulanum.*
 — *stenorchideum.*
 — *vespertilioneum.*
 — *S. vulgaris.*
S. aleuritus.
S. stellata.
 — *mastodis.*
S. eurysonatica.
S. limonia.
S. armerium.
 — *leptobotrydium.*
S. nemoralis.
 — *connata Dulac.*
S. paniculata.
 — *tuberosa.*
S. chætodonta.
 — *convoluta.*
S. scordioidea.
S. asteriscum.
S. erysithalis.

Surirella Ovum.	S. ovata.
Tanacetum Balsamita.	T. balsamitum.
Tecoma Hypodiction.	T. hypodictiona.
Teesdalia Lepidium.	T. lepidia.
Teucrion Scorodonia.	T. scorodonium.
— Chamædrys.	— chamædryum.
— Botrys.	— botrydium.
Thibaudia Cerander.	T. cerandra.
Thapsia Silphium.	T. silphia.
— Asclepium.	— asclepiadea.
Theligonon Cynocrambe.	T. longistipulatum.
Thesion Micromeria.	T. micromerion.
Thymos Serpyllum.	T. serpyllum.
— Chamædrys.	— chamædryus.
— Piperella.	— piperellus.
— Herba barona.	— attenuatus (1).
— Mastichina.	— mastichinus.
Torilis Anthriscus.	T. anthrisca.
Trichostomon Barbula.	T. barbuloforme.
Trigonella Fœnum græcum.	T. græca.
— platycarpos.	— platycarpa.
Trifolium Lagopus.	T. lagopinum.
— Lupinaster.	— lupinastrum.
Tulipa Oculus solis.	T. acutiflora Pourr.
Uraria Lagopus.	U. lagopoda.
Vaccinium Myrtilillus.	V. myrtilillum.
— Oxycoccus.	— oxycocccum.
— Vitis idaea.	— rubrum.
Vicia Orobus.	V. oroboidea.
— dumetorum.	— dunicola.
— monanthos.	— monantha.
— platycarpos.	— platycarpa.
Viburnum Opulus.	V. lobatum Lam.
— Tinus.	— laurifolium Borkh.
— Lentago.	— lentaginum.
— Lantana.	— lentum (1).

(1) Ce Thym a les feuilles brusquement atténuées à la base. Sieber l'avait appelé *affinis*, parce qu'il est voisin du *Thymos serpyllum*.

(1) *Lantana* ou plutôt *Lentana* est un vieux mot italien dérivé de l'adjectif *lento* lequel, comme l'adjectif latin *lentus*, signifie flexible. On connaît ces vers de la première églogue de Virgile.

Verum hæc tantum alias inter caput extulit urbes
Quantum *lenta* solent inter *Viburna* Cupressi.

« Elle élève sa tête parmi les autres villes, comme les Cyprès au-dessus des Viornes flexibles. »

Ne vaut il pas mieux se servir du langage correct et élégant de Virgile que d'une expression empruntée au patois italien ? Au lieu de *V. Lantana*, disons dorénavant *Viburnum lentum*.

Viburnum Oxycoccus.	V. oxycoccum.
Veronica triphyllus.	V. triphylla.
— Teucrium.	— teucriphylla.
— Chamædrys.	— chamædrya.
Verbascum Blattaria.	V. blattarium.
— Lychnitis.	— lychnitideum.
— Thapsus.	— thapsum.
— Lagurus.	— lagurum.
Vernonia polyanthes.	V. polyantha.
Vulpia myuros.	V. ciliata Link.
— pseudomyuros.	— longivaginata.
Waltheria Lophanthus.	W. lophantha.
Xanthoxylon Aubertia.	X. Aubertianum.
— Pterota.	— pterotum.
— Rhetsa.	— rhetsum.
— Clava Herculis.	— clavatum.
Zizyphon Jujuba.	Z. jujubum.
— Lotus.	— lotoideum.
Zygothallon Fabago.	Z. fabagineum (1).

Si quelque chimiste lisait les noms qui figurent dans notre malheureuse Nomenclature, il y a lieu de croire qu'il ne pourrait s'empêcher de demander si les botanistes ne ressemblent pas aux Augures de Rome, dont on disait qu'ils ne pouvaient se rencontrer sans rire.

Un chimiste à qui viendrait la fantaisie d'imiter la Nomenclature botanique, en accolant aux noms génériques des sels quelques-uns des vieux noms employés avant la réforme, arriverait à composer la caricature suivante :

Sulfate de Chypre	pour	sulfate de cuivre.
Sulfate d'Epsom	—	Sulfate de magnésium.
Sulfate de Duobus	—	Sulfate de potassium.
Sulfate de Glauber	—	Sulfate de sodium.
Azotate salpêtre	—	Azotate de potassium.
Azotate pierre infernale	—	Azotate d'Argent.
Oxalate sel d'oseille	—	Oxalate de potassium.
Tartrate de Seignette	—	Tartrate de sodium et de potassium.
Tartrate crème de tartre	—	Tartrate de potassium.
Carbonate céruse	—	Carbonate de plomb.
Acétate de Saturne	—	Acétate de plomb.
Acétate verdet	—	Acétate de cuivre.
Arsénite de Scheele	—	Arsénite de cuivre.
Cyanure bleu de Prusse	—	Ferrocyanure de fer.

(1) Nous n'avons pas répété dans cette liste la plupart des noms dont il a été déjà question dans les chapitres précédents.

Chlorure calomelas	pour	Protochlorure de mercure.
Chlorure sublimé corrosif	—	Bichlorure de mercure.
Chlorure de Libavius	—	Bichlorure d'étain.
Chlorure de cuisine	—	Chlorure de sodium.

Vous riez? changez les noms et vous verrez qu'une grande partie de la Nomenclature botanique semble avoir été calquée sur ce modèle grotesque (1).

Certainement le Sulfate de Glauber, l'Arsénite de Scheele et le Chlorure de Libavius ne seraient pas plus ridicules que vos *Echium Wierzbickii*, *Carex Hornschuchiana* et *Dracocephalum Ruyschiana*; les Sulfates de Chypre et d'Epsom valent bien le *Geranium pyrenaicum* et le *Cracca corsica*; l'Acétate de Saturne prêterait moins à rire que la *Jambe de Coq*, la *Barbe de Jupiter*, et le *Nombril de Vénus*; enfin le Chlorure sublimé corrosif et le Chlorure de cuisine rappellent quelque chose à l'esprit, tandis que vos *Daphne Tarton-raira*, *Thymus Herba barona*, *Achillea Herba Rota* sont d'affreux mots patois indignes de prendre place dans un langage scientifique.

(1) Quid rides? mutato nomine de te
Fabula narratur. — Horace, *Satire I*, v. 69.

Des épithètes spécifiques barbares.

Les anciens Grecs et Romains appelaient barbare toute locution étrangère aux langues grecque et latine. C'est aussi dans ce sens que nous prenons le mot d'épithètes spécifiques barbares ; nous y sommes d'autant plus autorisé que, conformément au précepte de Linné auquel nous adhérons, la Nomenclature botanique doit se composer exclusivement de noms grecs ou latins, les noms d'origine étrangère ne pouvant être tolérés que si leur désinence a été latinisée.

Pour changer les noms barbares, il faudrait connaître non-seulement les plantes auxquelles ces noms s'appliquent, mais encore toutes les espèces voisines, afin de pouvoir trouver des épithètes spécifiques convenables. N'ayant pas à notre disposition les éléments nécessaires à cette révision, nous abandonnons cette partie de la tâche à d'autres botanistes plus favorisés, et nous nous bornons présentement à signaler quelques-uns des noms dont le changement sera nécessaire, si on veut que la Nomenclature botanique ne soit pas une œuvre disparate et tout-à-fait hétérogène.

Acacia Julibrissin.

— *Lebbek.*

— *Mangium.*

— *Nemu.*

— *Niopo.*

Amarantus Cararu.

— *Caracam.*

Aster Ansi.

Baccharis Chilco.

Bassia Blancoi.

Bignonia Ghortha.

— *Kerere.*

Bouchea Gervao.

Cæsalpinia Sappan.

— *Cacaloco.*

Callophyllum Calaba.

— *Cupi.*

— *Madrugno.*

Callophyllum Tacamahaca

Caragana Chamlagu.

Carissa Carandas.

Cassia Absus.

— *Alcaparillo.*

— *Apoucouita.*

— *Aschrek.*

— *Tarantan.*

Cerasus Capollin.

— *Puddum.*

Cerbera Odollam.

— *Tanquin.*

Cestrum Parqui.

Convolvulus Pinto.

Cordia Toqueve.

Crescentia Cujete.

Cereus Jamacaru.

— *Pitajaya.*

Cinnamomum Culilawan.
— Maruba.
— Sintok.
— Tamala.
Chrysophyllum Cainito.
— Macoucou.
— Michino.
Clusia Pana-Panari.
Coleus Suganda.
Croton Mubango.
— Mongue.
— Malambo.
— Sampatik.
Cucumis Dudaim.
Dalbergia Sissoo.
Datura Milhummatu.
Desmodium Scalpe.
Diospyros Blancoi.
— Canomoi.
— Cunalon.
Dipteracanthus Puri.
— Sibua.
Ditassa Niruri.
Echites Cururu.
— Velame.
Elæocarpus Perim-Kara.
Embelia Basaal.
Eugenia Chekan.
Euphorbia Cattimandoo.
Genipa Caruto.
Gilibertia Nalugu.
Guatteria Korinti.
— Ouregou.
Gaulteria Shallon.
Guilandina Bonduc.
Hibiscus Maniot.
Hydrangea Azizai.
— Sitsisam.
Ilex Dahoon.
— Perado.
Indigofera Anil.
Inga Saman.
Ipomœa Blanchoi.
Jasminum Sambac.
Lecythis Zabucajo.
Lindera Benzoin.
Lonchocarpus Nicou.
Luffa Cattu-Picinna.

Littræa Culitlawan.
Lucuma Caimito.
— Capiri.
— Rivicoa.
— Temare.
Magnolia Coco.
— Figo.
— Kobus.
— Yulan.
Melastoma Matuba.
Melia Azedarach.
Mikania Guaco.
— Selloi.
Mimosa Cascabellilo.
Morinda Rojec.
Myrtus Ugni.
Myrsine Manolilla.
Ononis Anil.
Ophiorrhiza Mungos.
Oreodaphne Bofo.
Origanum Maru.
Pharbitis Nil.
Pisonia Pacurero.
Paullinia Cururu.
Pæonia Moutan.
Pereskia Bleo.
Phaseolus Mungo.
— Pallar.
— Max.
Porophyllum Selloi.
— Cusimbua.
Pluchea Chingoyo.
— Quitoc.
Pittosporon Tobira.
Polygala Timoutou.
Quercus Baloot.
— Look.
Rhamnus Wihhor.
Rhizophora Candel.
— Palun.
— Mangle.
Rhus Sacneb.
Salix Safsaf.
Salsola Coquimbana.
Sapindus Rarak.
— Mukorossi.
Schinus Huygan.
Schmidelia Cobbe.

Senecio Ambavilla.	Spathodea Coito.
Sideroxylon Acouma.	Sterculia Balanghas.
— Auzuba.	— Ivira.
— Bilitbitan.	Stylocoryna Pandaki.
— Dulitan.	Syzygium Makul.
— Pacurero.	Strychnos Tieute.
Sinapis Kaber.	Styrax Benzoin.
Solanum Caavurana.	Syringa Josikaca.
— Cari.	Tabernæmontana Pandacaqui.
— Bojeri.	Thevetia Yccotli.
— Gilo.	— Ahovai.
— Aracatscha.	Thibaudia Querene.
— Gouakai.	Tecoma Guarume.
— Kaitisis.	Tetranthera Tangao.
— Maccai.	Unona Narum.
— Poka.	Vatica Rassak.
— Schira-Schuna.	— Mangachapoi.
— Tegore.	Xanthoxylon Budrunja.
— Topiro.	— Culantrilo.
— Uporo.	— Rhetsa.

Charabia et Galimatias! telle est la conclusion de ce chapitre. Vraiment quand on est obligé de parler un pareil langage, il n'y a pas lieu de s'enorgueillir d'être botaniste. Une Académie savante qui mettrait au concours le remplacement des expressions barbares et ridicules qu'on vient de lire aurait bien mérité de la science.

Le vœu que nous émettons s'applique aussi au remplacement des épithètes spécifiques empruntées à des noms d'hommes, épithètes dont il sera question dans le chapitre suivant.

Des épithètes spécifiques empruntées à un nom d'homme.

Linné avait formellement proscrit l'emploi des noms d'hommes dans la construction des épithètes spécifiques :

Inventoris vel alius ejuscumque nomen in Differentiâ non adhibeatur. § 223 Philos. botan.

Pourtant nous savons qu'il avait conservé des expressions telles que *Juncus Jacquini*, *Samolus Valerandi*, *Malva Tournefortiana*.

Depuis Linné cette sorte d'appellation a pris un développement extraordinaire. Actuellement, on compte par centaines les épithètes spécifiques tirées d'un nom d'homme. Aussi le Congrès des botanistes, n'osant pas lutter contre les habitudes prises, a cru devoir les légitimer par les articles suivants des Lois.

Art. 32. — Le nom spécifique doit en général indiquer quelque chose de l'apparence, des caractères, de l'origine, de l'histoire, ou des propriétés de l'espèce. S'il est tiré d'un nom d'homme, c'est ordinairement pour rappeler le nom de celui qui l'a découverte ou décrite, ou qui s'en est occupé d'une manière quelconque.

Art. 33. — Les noms d'hommes employés comme noms spécifiques ont la forme de génitif du nom ou d'un adjectif dérivé (*Clusii* ou *Clusiana*). La première forme s'emploie quand l'espèce a été décrite ou distinguée par le botaniste dont elle prend le nom ; la seconde forme dans les autres cas.

Comme on le voit, le Congrès se croyant engagé par les faits accomplis, a admis qu'un nom spécifique peut rappeler quelque circonstance relative à l'histoire de la plante à laquelle il se rapporte et particulièrement le nom du botaniste qui a eu quelque part à sa découverte ou à sa description. C'est là, suivant nous, une tolérance inadmissible, et sur ce point nous nous rangeons complètement à l'avis de Linné.

Assurément, puisque la signification des noms de genre n'a aucune importance et que ceux-ci peuvent même être tout-à-

fait insignifiants, il est permis de composer les noms génériques au moyen du nom d'un naturaliste célèbre. On ne saurait refuser aux botanistes le droit d'honorer leurs Saints par la création de genres tels que *Lobelia*, *Bauhinia*, *Tournefortia*, *Jussiaea*, *Linnæa*, *Hedwigia* et de plusieurs autres qui rappellent des auteurs bien connus. N'avons nous pas accepté les noms génériques créés par les Grecs en l'honneur des Dieux, des Demi-Dieux de l'Olympe ainsi que de divers personnages mythologiques ou historiques, comme par exemple : *Diosanthos* et *Diospyros* dédiés à Jupiter, *Mercurialis* à Mercure, *Posidonia* à Neptune, *Asclepias* à Esculape, *Silene* et *Baccharis* à Silène et à son nourrisson Bacchus, *Iris* à la brillante messagère des Dieux, *Heracleon* à Hercule, *Atropa* à la Parque inflexible Atropos, *Circæa* à l'enchanteresse Circé, *Chironia centaurion* et *Achilleios* au Centaure Chiron et à son élève le bouillant Achille, *Helenion* à la belle Hélène, cause de la guerre de Troie, *Andromeda* à l'infortunée Andromède sauvée par Persée, *Artemisia* à la veuve inconsolable de Mausole, *Naias* et *Nymphæa* aux Naiades et aux Nymphes gardiennes des sources et des fleuves, *Teucrion* à Teucer le premier roi des Troyens, *Gentianê* à Gentius, roi d'Illyrie, et enfin *Adonis*, *Hyacinthos*, *Narcissos*, *Daphnê*, *Amaryllis* à divers personnages qui, suivant la fable antique, auraient été métamorphosés en fleurs.

Mais si la signification des noms génériques importe peu, il n'en est pas de même de celle des épithètes spécifiques; celles-ci doivent exprimer une qualité ou manière d'être de la plante qu'on veut nommer. Un nom spécifique est comme une sorte de signalement rapide et abrégé d'une espèce; par conséquent les noms d'hommes ne peuvent pas entrer dans leur composition.

Le remplacement des épithètes vicieuses dont il est question actuellement, par des adjectifs exprimant un caractère morphologique ou une manière d'être quelconque, est une œuvre longue et difficile; en outre, son exécution immédiate nuirait au succès des autres réformes proposées, à cause de la perturbation qu'elle apporterait dans la Nomenclature. Les botanistes voyant combien est considérable le nombre des synonymes, sont peu disposés à accepter les innovations. Aussi, il est prudent d'ajourner à une autre époque le changement en question.

En attendant, et afin d'appliquer d'une manière inflexible la règle qui veut que les épithètes spécifiques soient des adjectifs,

il convient de donner la forme adjectivée à tous ces noms d'hommes, tant que nous serons obligés hélas! de les supporter; par conséquent, on dira :

Alsine cherleriana	au lieu de A. Cherleri.
— jacquiniana	— — Jacquini.
— villarsiana	— — Villarsii.
Asplenion hallerianum	— A. Halleri.

et ainsi de suite.

Lorsque les épithètes composées au moyen d'un nom d'homme auront déjà un synonyme dans la Nomenclature, c'est celui-ci qu'on devra employer exclusivement, sans égard pour la question de priorité chronologique.

NOMS A RÉFORMER.

SYNONYMES.

Alopecurus Gerardi.	A. capitatus.
Alsine Jacquini.	A. fastigiata.
Avena Scheuchzeri.	A. versicolor.
Bulliarda Vaillantii.	B. pedunculata.
Campanula Allionii.	C. nana.
Cardamine Plumieri.	C. thalictroides.
Carex Halleriana.	C. gynobasis.
Centaurion Kotschyana.	C. alpestre.
— Ferdinandi.	— ambiguum.
Chamæpeuce Casabonæ.	C. polyacantha.
Diosanthos Godronianus.	D. longicaule.
Echion Wierzbickii.	E. parviflorum.
Epipegion Gmelini.	E. aphyllum.
Eriophoron Scheuchzeri.	E. capitatum.
Gagea Liottardi.	G. fistulosa.
Gregoria Vitaliana.	G. lutea.
Hypericon Richeri.	H. fimbriatum.
Juncus Jacquini.	J. atratus.
Ononis Columnæ.	O. parviflora.
Silybon Marianum.	S. maculatum.
Sphænopus Gouani.	S. divaricatus.
Trifolium Thalii.	T. coespitosum.
Veronica Buxbaumii.	V. persica.

Des épithètes banales, géographiques, ou qui rappellent les propriétés industrielles et médicinales.

Linné exigeait que le nom spécifique exprimât un caractère morphologique propre à la plante à laquelle il s'applique. Il suit de là qu'on ne devrait pas employer des épithètes spécifiques pouvant convenir à plusieurs espèces appartenant au même genre.

Ainsi, par exemple, comme il existe plusieurs Renoncules montagnardes et alpestres, les épithètes de *montanus* et d'*alpestris* sont banales et devraient être rejetées.

De même, lorsqu'il s'agit de désigner les Sénéçons, dont plusieurs vivent dans l'eau et dans les marais et, à plus forte raison, lorsqu'il s'agit des *Scirpus* et des *Carex*, parmi lesquels il y a un si grand nombre d'espèces aquatiques, on ne pourrait pas employer les épithètes d'*aquaticus*, *palustris*, etc.

La qualification d'*arvensis*, appliquée à un *Filago* et à un *Anthemis* a le même défaut, puisque la plupart des espèces de *Filago* et d'*Anthemis* vivent dans les champs.

L'appellation de *maritima*, donnée à une Armoise, pourrait convenir également aux *Artemisia gallica*, *cærulescens* et à plusieurs autres.

Il est certain que toutes les expressions banales dont il vient d'être question, de même que celles de *pratensis*, *nemorosus*, *segetalis*, *vulgaris*, *communis*, seraient avantageusement remplacées par des adjectifs exprimant un caractère morphologique. Afin de ne pas apporter un trop grand trouble aux habitudes prises et en attendant une refonte complète de la Nomenclature botanique, conservons-les provisoirement.

Sous les mêmes réserves, et par le même motif, maintenons aussi les adjectifs empruntés à la patrie présumée. A l'avenir, les botanistes feront bien de s'abstenir complètement d'employer des épithètes spécifiques de cette sorte ; car l'expérience a prouvé que telle espèce, qu'on croyait particulière aux environs de Montpellier ou de Narbonne, par exemple, se trouve abondamment répandue dans toute la région méditerranéenne

et même au-delà, comme c'est le cas des *Coris*, *Aphyllanthes*, *Polypogon*, etc., qui portent l'épithète de *monspeliensis*.

Il est certain que si la Géographie botanique avait été mieux connue au temps de Linné, on se serait abstenu d'appeler *Geranium pyrenaicum*, *Genista germanica* et *anglica*, des plantes qui sont largement distribuées dans une grande partie de l'Europe.

Il n'est personne aujourd'hui qui soit assez naïf pour croire que le Framboisier (*Rubus idaeus*) est particulier au mont Ida; les botanistes savent aussi très-bien que le *Vaccinium Vitis idaea*, et le *Cressa cretica* se rencontrent ailleurs que dans l'île de Crète; ils n'ignorent pas que le *Convolvulus cantabricus* n'est pas propre à la Biscaye, ni le *Poa sudetica* aux monts Sudètes (1).

Il est inutile de citer un plus grand nombre d'exemples, car il est surabondamment démontré que les appellations géographiques ont le défaut de donner une idée incomplète de la dispersion des espèces végétales. Toutefois, comme elles ne sont ni fausses, ni ridicules, on peut les conserver provisoirement, pourvu qu'elles ne soient pas incorrectes, et qu'elles aient la forme d'un adjectif s'accordant avec le nom générique (*Convolvulus cantabricus* et non *C. Cantabrica*).

Linné, fort sévère en théorie, mais très-tolérant dans la pratique, avait déclaré mauvaises les épithètes spécifiques empruntées à la patrie présumée, à l'habitat et aux propriétés médicinales et industrielles; nous savons cependant qu'il avait fréquemment employé les expressions *gallicus*, *germanicus*, *europæus*, *lapponicus*, etc., de même que celles de *pratensis*, *nemorosus*, *segetalis*, *paludosus*, *petræus* ou *saxatilis*, *alpinus*, *montanus*, etc., et aussi celles de *consolida*, *podagraria*, *officinalis*, *cynanchica*, *cathartica*, *scoparia*, *tinctoria*, *fullonia*, etc.

Il avait aussi recommandé de ne pas emprunter le nom spécifique à des caractères variables comme :

La taille de la plante (*major*, *minor*, *media*, *altissima*, *nana*);

(1) Le nom de *Poa sudetica* sera avantageusement remplacé par celui de *Poa silvatica* qu'avait employé Villars.

L'époque de la floraison (*vernus, aestivalis, autumnalis, hyemalis, præcox, serotinus*);

La couleur (*luteus, cæruleus, purpureus, rubens, viridis, albus, niger*);

La saveur (*dulcis, amara, acerba*);

L'odeur (*suaveolens, fœtida, hircina, coriophora*);

La pubescence (*hirsuta, glabra*);

La durée (*annua, perennis*).

Linné avait raison de recommander de tirer surtout les épithètes spécifiques des caractères organographiques présentés par la racine, la tige, les feuilles, les fleurs et les fruits; mais il a fait preuve d'une sévérité excessive en proscrivant absolument l'emploi des noms empruntés aux circonstances accessoires dont il vient d'être question.

Comment, en effet, exprimer plus heureusement que par les adjectifs *glabra* et *hirsuta* le contraste offert par les deux Herniaires bien connues de tous les botanistes?

La possibilité de variations dans la couleur des fleurs n'est pas un motif suffisant pour renoncer à l'emploi d'un caractère si apparent à la première inspection. Il est probable qu'on ne trouverait pas d'expressions aussi satisfaisantes que celles de *Digitalis purpurea*, *Polemonion cæruleum*, *Orchis niger*, *Orchis viridis*.

Il est vrai qu'il faut renoncer à se servir du susdit caractère, lorsque plusieurs espèces du même genre offrent des fleurs de semblable couleur. Ainsi par exemple, puisqu'il existe plusieurs Digitales à fleurs jaunes, entre autres les *D. grandiflora* et *D. parviflora* All., il est évident que le nom de *D. lutea* donné à cette dernière espèce par Linné, doit être abandonné, bien qu'il ait la priorité sur celui qu'employa Allioni.

Il est deux cas dans lesquels il est fort difficile, pour ne pas dire impossible, de trouver des épithètes spécifiques parfaitement topiques: c'est d'abord lorsqu'il s'agit de nommer des espèces très-voisines les unes des autres. En effet, on éprouve souvent une extrême difficulté à vouloir enfermer en un seul mot l'indication de nuances subtiles qu'on ne saurait exprimer convenablement qu'au moyen d'une périphrase.

Le second cas se présente lorsqu'on a affaire à des genres riches en espèces, comme le sont les *Carex*, les *Rosa*, les

Rubus et surtout les *Hieracium*, lesquels se comptent actuellement par centaines.

On comprend bien qu'en pareille matière il convient d'être très-tolérant, car la critique serait aussi aisée que l'art est difficile. Soit, par exemple, le *Hieracium villosum* ; il est clair que l'épithète de velue pourrait s'appliquer à plusieurs Epervières et semblerait devoir plutôt servir à nommer un groupe qu'à caractériser une espèce. Est-ce un motif suffisant pour la rejeter ? Il y aurait lieu d'hésiter à répondre affirmativement en toute autre circonstance ; mais lorsqu'il s'agit des *Hieracium*, il faut laisser de côté la prétention chimérique de trouver pour chaque espèce une épithète qui ne convienne qu'à elle.

Dans le cas dont il est question actuellement, l'indulgence pour les expressions banales est une nécessité qui résulte de l'imperfection du langage humain en comparaison de l'immense quantité des objets à décrire et à nommer.

De ce qui précède, concluons que la règle formulée par Linné relativement aux épithètes spécifiques est trop rigoureuse et dépasse les limites du possible. Ainsi que l'avait très-bien compris Tournefort, les meilleures épithètes spécifiques sont assurément celles qui expriment un caractère observé sur les fleurs, les fruits, les feuilles, les tiges et les racines ; mais, ajoutait avec raison le judicieux Maître, il est permis de recourir aux caractères secondaires tirés de la couleur, de l'odeur, de la saveur, de la grandeur, de la similitude avec des objets connus et de divers autres attributs pouvant servir à différencier les espèces végétales.

Nous ne reviendrons pas sur ce qui a été dit dans le chapitre précédent touchant les épithètes spécifiques composées au moyen d'un nom d'homme, il est bien entendu qu'elles sont tout-à-fait intolérables.

Quant aux épithètes spécifiques qui rappellent les propriétés industrielles, alimentaires ou médicinales des plantes, quoique incomparablement meilleures que les précédentes, elles ont cependant le défaut de se rapporter à des faits étrangers à la Botanique. Il y a même une distinction à faire entre elles. Sans doute, s'il n'était pas possible de trouver mieux, il n'y aurait pas grand inconvénient à employer des expressions telles que *Dipsacos fullonius*, *Genista scoparia*, *Rubia tinc-*

toria ; il est certain, en effet, que les trois plantes auxquelles s'appliquent ces noms servent, la première à carder la laine, la seconde à faire des balais, la troisième à teindre les étoffes.

Convient-il d'avoir la même tolérance à l'égard des épithètes spécifiques qui font allusion aux propriétés médicinales des plantes ? — Non, assurément.

Lorsqu'on lit les écrits des anciens médecins qui ont traité des *vertus des simples*, on est surpris de la légèreté avec laquelle on acceptait autrefois des assertions fondées sur des observations mal prises. S'il était permis de jouer sur les mots en une si grave matière, nous dirions volontiers que les *simples* ne sont pas ceux qu'on pense.

On peut affirmer que la plupart des vertus curatives attribuées aux plantes par les anciens médecins sont de pures illusions. Il n'est personne aujourd'hui qui croie que l'Alysson guérit la rage, que le Cirsion est un remède contre les varices, que le Xanthion est souverain contre les écrouelles, que la Herniaire ferme les hernies, que la Consolidida soude les lèvres des plaies, que la Podagraria fait avorter les accès de goutte, que l'Aristolochie exerce une action sur l'état puerpéral, que l'Ischæmon arrête les hémorragies, que le Panax est un remède à tous les maux, que la Sauge préserve de toutes les maladies et même de la mort (1), et enfin que la *Cynanchica*, moins ambitieuse, fait disparaître les angines, si ce n'est celles qui guérissent spontanément au bout de quelques jours.

A propos du mot *Cynanchica*, qui signifie étrangle-chien, il ne sera pas sans intérêt de remarquer que, primitivement, la *Cynanchica*, de même que le *Cynanchum*, passaient pour étrangler les chiens. Peu à peu, par antiphrase, la *Cynanchica* est devenue un remède contre les maux de gorge. De sorte que le principe *similia similibus curantur*, que le médecin Hahnemann a cru avoir inventé, aurait été déjà connu et appliqué par les anciens.

Décidément, on serait porté à penser, avec le grand roi Salomon, qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil.

(1) On connaît le vieux proverbe : *cur moriatur homo cui Salvia crescit in horto.*

En résumé, les épithètes spécifiques tirées des propriétés curatives des plantes ne doivent être acceptées que comme un pis-aller, et seulement lorsque les susdites propriétés sont bien établies par une longue expérience, comme c'est le cas du *Papaver somniferum* et de quelques autres. Il est bien entendu d'ailleurs que les épithètes rappelant les propriétés médicinales seront plus tard remplacées par d'autres exprimant un caractère morphologique, afin d'établir définitivement une séparation complète entre le domaine de la Médecine et celui de la Botanique, trop longtemps confondus au grand détriment de celle-ci.

Conclusions.

La Nomenclature botanique doit être assujettie à des règles fixes, dont les principales sont les trois suivantes :

1° Chaque plante est désignée par un nom générique, suivi d'une épithète spécifique ;

2° Le nom générique est un substantif grec ou latin, dont la forme et la désinence propre doivent être conservées intactes, et dont le genre grammatical est précisément celui qu'il a dans la langue à laquelle il appartient ;

3° L'épithète spécifique est un adjectif grec ou latin exprimant, autant que possible, un caractère morphologique ou une des qualités ou manières d'être de la plante qu'on veut nommer. Quelle que soit son origine, l'épithète spécifique reçoit toujours une désinence latine s'accordant en genre grammatical avec le nom générique auquel elle est jointe.

Tous les noms, tant génériques que spécifiques, qui ne sont pas construits conformément aux principes ci-dessus énoncés, seront changés.

Toutefois, de peur d'apporter coup sur coup un trop grand bouleversement dans la Nomenclature actuelle, et aussi afin d'avoir le temps d'étudier avec soin les modifications qu'il serait convenable d'apporter, il est prudent de ne réformer immédiatement que les expressions incorrectes, fausses ou ridicules, ainsi que les désinences vicieuses.

Le changement des épithètes spécifiques insignifiantes ou insuffisantes, sera renvoyé à une autre époque et après mûr examen.

La réforme des vices grammaticaux a un caractère d'urgence qu'on ne saurait contester, sans faire preuve de mauvais goût. Parmi les botanistes, il en est beaucoup qui sont des lettrés et des hommes fort instruits ; il est de leur dignité de cesser d'employer des expressions incorrectes, barbares ou ridicules, sinon ils devraient craindre qu'on ne soit tenté de leur appliquer la célèbre maxime de Buffon : le style, c'est l'homme. Nous sa-

vons cependant que l'application serait injuste et que les botanistes valent mieux que leur langage.

Il y a lieu de croire qu'il ne s'élèvera aucune opposition contre la réforme immédiate des expressions qui violent les règles de la grammaire, comme, par exemple, celles qui pèchent par défaut d'accord entre l'adjectif spécifique et le nom générique, par pléonasmе, par hybridité de mots gréco-latins, etc.

Il est probable aussi que les botanistes seront tous d'accord sur les avantages des désinences latines employées exclusivement dans la construction des épithètes spécifiques.

Parmi les propositions, les seules qui pourraient ne pas rencontrer l'assentiment unanime, sont :

1° Celle qui est relative à la conservation de la désinence grecque des substantifs d'origine hellénique employés comme noms génériques ;

2° Celle qui concerne l'application rigoureuse du principe de l'adjectivité obligatoire de toutes les épithètes spécifiques, et conséquemment la transformation en adjectifs ou le remplacement des anciens substantifs qui ont été maintenus dans la Nomenclature.

A l'égard de la première de ces propositions, nous rappelons qu'il n'y a que deux partis possibles : ou latiniser impitoyablement tous les noms de genre d'origine grecque, ou bien, ce qui est beaucoup plus simple et plus logique, conserver à chacun des noms helléniques la forme et la désinence qui lui est propre. En dehors de cette alternative, il n'y a que caprice et anarchie.

Quant à la seconde proposition, il importe de ne pas perdre de vue que l'épithète spécifique est destinée à qualifier une espèce et que le rôle de qualificatif appartient essentiellement aux adjectifs. Telle est la seule règle possible en cette matière, règle qu'il faut appliquer rigoureusement et sans égard pour les vieux usages. Ce n'est qu'à cette condition qu'on arrivera à constituer une Nomenclature correcte et homogène. D'ailleurs, il est clair que l'exception est la négation de la règle, et que la moindre infraction ouvre la porte à tous les abus.

Afin de décider s'il convient d'accepter ces propositions, faudra-t-il assembler un nouveau congrès ?

Cela n'est point nécessaire : il suffit que dans chaque Société savante où se trouvent quelques botanistes, ceux-ci se réunis-

sant en comité, examinent s'il leur paraît avantageux d'accepter le projet de réforme, au moins en principe, sauf à discuter ultérieurement les détails d'exécution. — Si oui, qu'ils fassent connaître leur adhésion, et surtout que dans les publications de leur Société ou dans celles qui émanent de leur initiative individuelle, ils adoptent les modifications dont ils auront reconnu la convenance et l'utilité.

C'est ainsi que le mouvement, commencé par quelques amis du progrès, s'étendra de proche en proche et finira par se généraliser, malgré les résistances des optimistes qui estiment que tout est pour le mieux dans la meilleure des Nomenclatures possibles, malgré l'inertie plus redoutable encore que l'opposition déclarée.

Nous savons tout ce qu'on peut alléguer à l'encontre de notre projet. Eh quoi! dira-t-on, la synonymie botanique n'est-elle pas déjà assez embrouillée, sans qu'on vienne encore l'encombrer de nouveaux noms? A quelle confusion n'arrivera-t-on pas, s'il est permis à chaque botaniste, même aux plus obscurs et aux moins autorisés, de venir à chaque instant bouleverser les usages reçus.

Aux partisans du *statu quo* et de l'immobilité, nous répondons que c'est en vain qu'ils voudraient enfermer le langage scientifique dans un cercle infranchissable. L'histoire nous apprend que, d'époque en époque, celui-ci a varié à mesure que s'opérait l'évolution des idées dont il est la représentation matérielle. De ce mouvement incessant, il est permis de conclure, par analogie, que ce serait une prétention chimérique de vouloir trouver d'ores et déjà une formule définitive de la Nomenclature.

Ecoutez, à ce sujet, l'avis d'un maître autorisé :

« Un jour viendra, dit M. Alph. de Candolle, où la Nomenclature binaire que nous nous efforçons d'améliorer, paraîtra comme un vieil échafaudage formé de pièces péniblement renouvelées. Alors, peut-être, un nouvel édifice surgira sur les ruines de l'ancien.

« En attendant, ne cessons point de perfectionner la Nomenclature linnéenne; attaquons les abus et les négligences. Nous préparerons ainsi, pour quelques années au moins, une meilleure marche dans les travaux de classification des botanistes. »

Pendant que les uns nous traiteront de révolutionnaire, d'au-

tres nous reprocheront peut-être de n'avoir pas poursuivi jusqu'au bout l'application immédiate des principes que nous-mêmes avons posés.

A ceux-ci nous répondrons que, comme eux, nous aurions voulu accomplir une réforme radicale ; mais nous avons craint de ne rien obtenir en demandant trop. Entre eux et nous, il n'y a de divergence que sur la question d'opportunité, pour employer une expression fort à la mode actuellement. Que d'autres plus hardis essaient de franchir d'un seul bond la distance que nous voulions parcourir par étapes successives ; nous applaudirons à leurs généreux efforts, et s'ils réussissent, nous serons heureux d'un succès que nous n'osions pas espérer (1).

(1) La Nomenclature zoologique actuellement en usage étant entachée des défauts que nous avons signalés dans la Nomenclature botanique, et d'ailleurs les lois qui régissent l'une étant applicables à l'autre, nous prions les naturalistes qui s'occupent de l'étude des espèces animales de vouloir bien examiner s'il convient d'adopter pour la dénomination de celles-ci les règles ci-dessus exposées.

Au surplus, afin de mettre à profit l'expérience que nous avons acquise en matière de linguistique, et malgré notre incompetence dans une multitude de questions spéciales, nous nous proposons de présenter prochainement un projet de réforme de quelques parties de la Nomenclature zoologique.